PER
D-297

LA MISSION D'ABORD

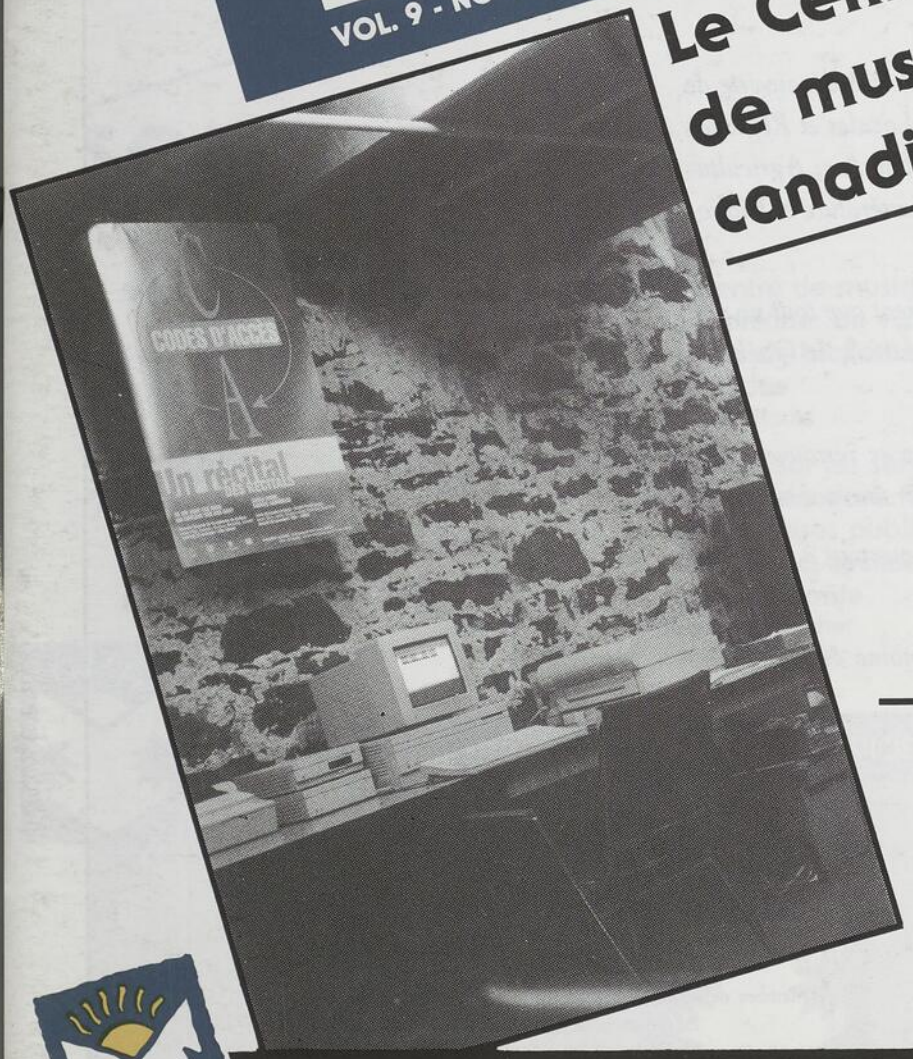
«Donner accès à l'information sous toutes ses formes à tous les citoyens et citoyennes selon leurs besoins propres.»

DÉFI

DÉCEMBRE 1994

VOL. 9 - NO 3

Le Centre de musique canadienne



Une nouvelle signature pour les bibliothèques publiques du Québec

ENQUÊTE

Sur les services aux enfants dans les bibliothèques publiques du Québec

SECTION HEURE DU CONTE

REVUE DES BIBLIOTHÈQUES PUBLIQUES DU QUÉBEC

CANADIANA



LIBRAIRIE

O VIEUX BOUQUINS

C.P. 8, Drummondville, Québec J2B 6V6 – (819) 477-2993

Depuis 1974, nous sommes les spécialistes des livres anciens, rares ou épuisés publiés au Québec ou au Canada depuis les débuts de l'imprimerie en Nouvelle-France.

Nous offrons aussi une sélection appréciable d'ouvrages anciens publiés en France, en Angleterre, aux U.S.A. traitant de la Nouvelle-France et du Québec.

Nos ***catalogues mensuels*** *permettent des choix appuyés d'une solide bibliographie et décrits avec la plus grande rigueur.*

Environ 60 000 titres de tous les genres: Découverte et Pré-découverte de l'Amérique; Nouvelle-France; Généalogie; Histoires Locales et Régionales; Arts, Folklore; Ethnologie; Premières Nations; Plein Air; Agriculture; Acadie; Franco-Américains; Spiritualité; Sports; Littérature et Bibliographie.

Un choix racé pour les bibliothèques publiques qui croient que tout ne doit pas se retrouver strictement dans les institutions de Montréal, de Québec... ou d'Ottawa!

Un bon nombre de titres rares au sujet de votre région se retrouvent à la British Library à Londres... pouvons-nous les retrouver sur vos rayons?

Travailler et rechercher avec vous, c'est travailler pour nous tous à constituer une banque d'information nécessaire à une nation!

Faites appel à nos services afin d'améliorer le Patrimoine écrit de votre région.

Serge Duhamel

A·B·A·C

A·L·A·C

Membre de: Confrérie de la Librairie Ancienne du Québec
Association de la Librairie Ancienne du Canada
Ligue Internationale de la Librairie Ancienne



LA MISSION D'ABORD



DÉFI

DÉTENTE

Votre bibliothèque publique, l'anti-stress par excellence!

ÉDUCATION

La bibliothèque publique, un outil de développement et de formation permanente pour tous, de 0 à 150 ans!

FAITS ET TRADITIONS

La bibliothèque publique a aussi pour mandat de rassembler, consigner et rendre disponible, grâce aux documents qu'elle peut accumuler, l'ensemble des usages, des traditions et de la culture propre aux communautés desservies.

INFORMATION

L'information, élément-clé de la mission, celui qui sert de locomotive, puisque tout commence par un besoin de savoir… La bibliothèque publique, une mémoire collective… De Hull à Gaspé, de Sept-Îles à Rouyn-Noranda, en passant par tous les autres centres, vous retrouverez ce même esprit, cette même image, chez-nous, le défi est permanent…

SOMMAIRE

4 Mot du coordonnateur
Denis Boisvert

5 Mot du président
Jean Payeur

7 L'autoroute de l'information: Menace ou opportunité?
François Séguin

12 Le Centre de musique canadienne: Un vaste réseau de bibliothèques publiques
Sylviane Houle

18 Enquête sur les services aux enfants dans les bibliothèques publiques du Québec: Section heure du conte
Jacynthe Blanchet
Patricia Lemieux

41 Changer son image
Luc Sigouin

47 Info-Biblio: Un service de référence à la portée des résidants des 107 municipalités desservies par le C.R.S.B.P. Montérégie
Richard Boivin
Jacqueline Labelle

REVUE DES BIBLIOTHÈQUES PUBLIQUES DU QUÉBEC

CONSEIL D'ADMINISTRATION
Président
JEAN PAYEUR, Québec
Vice-président
DENIS BOISVERT, St-Hyacinthe
Secrétaire
FRANCINE PELLETIER, Sillery
Administratrices
CAMILLE BRICAULT, St-Jean-sur-Richelieu
MARIE-THÉRÈSE STEPHEN, Anjou
Administrateur
LUC SIGOUIN, Rouyn-Noranda
Trésorière
GHISLAINE LAUZON, Boisbriand

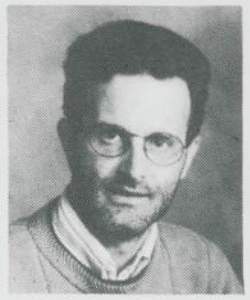
RÉDACTION
DENIS BOISVERT
coordonnateur
CONCEPTION GRAPHIQUE
PHOTOCOMPOSITION/MONTAGE
IMPRESSION
Les EDITIONS GILLES ALLARD Inc.
Tél.: (819) 474-6852
Fax: (819) 478-4566
PUBLICITÉ ET DISTRIBUTION
PIERRE MEUNIER (514) 546-3763
1255, rue Provost, C.P. 40
Acton Vale (Qc) J0H 1A0

ISSN-0831-4640
DÉPÔT LÉGAL
4e TRIMESTRE 1994
BIBLIOTHÈQUE NATIONALE
DU QUÉBEC

DÉFI est une revue publiée 3 fois l'an par les biblioithèques publiques du Québec. Les articles paraissant dans DÉFI expriment l'opinion de leur(s) auteur(s) et pas nécessairement celle de l'Association ou de la Rédaction. Toute reproduction locale ou partielle de textes n'est permise qu'avec l'autorisation du comité de rédaction et doit être accompagnée de la mention: «Extrait de la revue DÉFI».

ABONNEMENT 3 NUMÉROS
18$ (individus)
25$ (institutions)
40$ (soutien)

Denis Boisvert



MOT DU COORDONNATEUR

L'autoroute électronique constitue un enjeu majeur pour le développement des bibliothèques publiques du Québec. Des réseaux informatiques favorisent naturellement le partage des ressources et la rationalisation du traitement documentaire, deux destinations incontournables auxquelles nous convie l'autoroute de l'information.

François Séguin, dans un article intitulé «L'autoroute de l'information: menace ou opportunité?», nous dévoile les enjeux des différents projets en cours qui exploitent une infrastructure de communication ou la notion de réseaux et de multi-accès à l'information se développent. Les projets UBI, Sirius et Canarie sont tous susceptibles d'intéresser les bibliothèques publiques. À nous de se brancher.

C'est toujours avec un mélange de surprise et de stupéfaction que nous découvrons l'existence d'un service unique destiné à desservir notre clientèle. En référence, la variété des questions posées par les usagers étonne toujours. S'il y a un secteur culturel qui est en hausse de popularité actuellement c'est bien celui de la musique. Le public qui assiste à des spectacles de musique classique ne cesse de croître, une augmentation de 60% est prévue d'ici les vingt prochaines années (chiffres à l'appui, MCC, 1994, vol. VIII, no 3). La consommation de disques compacts enregistre également une forte croissance. L'engouement pour la musique populaire de la part des jeunes et des adolescents ne se dément pas.

Pour faire face à la musique, les bibliothécaires disposent d'une ressource insoupçonnée avec le Centre de Musique Canadienne que Sylviane Houle présente comme un vaste réseau de bibliothèques publiques. La musicothèque du centre qui est située à Montréal peut vous faire parvenir gratuitement par la poste toutes les partitions de compositeurs canadiens sur la base d'un prêt de deux mois. À quand la mise sur pied d'un tel service pour les partitions de compositeurs ou de groupes internationaux? Ce service serait sûrement apprécié des adolescents et des musiciens amateurs en général. Voilà un bel exemple d'un service relevant d'un conseil d'administration autonome.

Les services offerts aux jeunes par les bibliothèques publiques ont fait l'objet d'une solide investigation au printemps 1994 de la part de Jacynthe Blanchet et Patricia Lemieux. Nous vous en dévoilons les résultats à l'intérieur de ce numéro. L'heure du conte (qui est sûrement une des activités les plus populaires présentées aux jeunes par les bibliothèques) reçoit un traitement élaboré nous permettant de bien saisir les différents concepts qui s'y rattachent.

Par ailleurs, Lus Sigouin nous fait part de son expérience dans le domaine de la mise en valeur de la bibliothèque municipale par la projection d'une image «positive». Ce texte a fait l'objet d'une conférence prononcée par M. Sigouin lors du 21e congrès de l'ASTED présenté à Hull, le 27 octobre 1994.

INFO-BIBLIO est un tout nouveau service de référence mis sur pied par les responsables du C.R.S.B.P. Montérégie. Richard Boivin et Jacqueline Labelle ont innové en créant un service d'information aux résidants des 107 municipalités que la C.R.S.B.P. Montérégie dessert. Les particularités de ce service sont nombreuses: accès direct via une ligne téléphonique 1-800 ou par courrier électronique, gratuité, réponse assurée dans les 48 heures, accès à cinq lecteurs CD-ROM, accès à Internet, etc. Un service d'avenir qui démontre les bienfaits du partage des ressources incorporé aux nouvelles technologies de l'information.

Bonne lecture.

N.D.L.R.: DÉFI vous plaît? Bravo! Vous n'aimez pas DÉFI? Dites-nous ce qui ne va pas! Vous avez croisé plusieurs annonceurs, au gré de ces pages, s.v.p. encouragez-les. Ils sont de fervents supporteurs de notre réseau. Sans eux, notre situation serait précaire. Merci.

NOUS
TRAVAILLONS
TRAVAILLONS
TRAVAILLONS
TRAVAILLONS
TRAVAILLONS
TRAVAILLONS
TRAVAILLONS
TRAVAILLONS
TRAVAILLONS
TRAVAILLONS
TRAVAILLONS
TRAVAILLONS
TRAVAILLONS
TRAVAILLONS
POUR VOUS

RELIURE TRAVACTION inc.

RELIURE TRAVACTION INC.

C.P. 607, 1170 rue Rocheleau
Drummondville, Québec J2B 6W6
Téléphone: 819-478-4991

MOT DU PRÉSIDENT



Jean Payeur
Président

Le 7 décembre dernier, l'Association des directeurs de bibliothèques publiques du Québec a été invitée par le Conseil consultatif de la lecture et du livre à se prononcer sur les recommandations qu'il a formulées dans le but de réviser la Loi sur le développement des entreprises québécoises dans le domaine du livre (la Loi 51). Cette Loi a été adoptée en 1979 et est entrée en vigueur au mois de juin 1981. Ses objectifs étaient de trois ordres:

- rendre le livre accessible;
- mettre en place une infrastructure industrielle et commerciale pour le livre québécois;
- développer une production de qualité et concurrentielle.

Dans ses recommandations, le Conseil consultatif a d'abord été l'interprète des préoccupations de l'industrie du livre. Il ne faut donc pas s'étonner du fait qu'aucune des recommandations visent à un assouplissement des contraintes qu'exercent la Loi 51 sur les clientèles institutionnelles. L'intervention de notre association a porté sur deux points abordés par le Conseil consultatif dans son rapport, à savoir:

1. la qualité du service dans les librairies;
2. les clientèles institutionnelles (mentionnées à l'annexe de la loi)

1. La qualité du service dans les librairies

Selon différents commentaires recueillis auprès de nos membres, il apparaît évident que la seule norme des 6 000 titres, stipulée au Règlement sur l'agrément des librairies, demeure nettement insuffisante pour garantir une bonne qualité de service aux clientèles institutionnelles. En dehors de sa «commode objectivité quantitative», **cette norme n'a pas vraiment pour effet de contrôler la qualité des services offerts.** Dans les faits, plusieurs librairies agréées ne sont pas en mesure d'offrir un service minimal aux clientèles institutionnelles en fonction de **balises opérationnelles** auprès de nos membres, à savoir:

1. la capacité de répondre adéquatement aux commandes dans des délais raisonnables;
2. la priorité accordée à la vente des livres;
3. l'inventaire complet des nouveautés adapté au marché institutionnel;
4. la présence d'un personnel qualifié qui peut offrir un support réel au choix institutionnel;
5. l'accès à des outils de repérage bibliographique reconnus.
6. la présence d'une salle de montre adaptée au choix institutionnel;
7. un système de facturation efficace et précis (informatisé);
8. un service de livraison rapide.

Si certaines de ces balises sont moins évidentes à contrôler qu'un simple inventaire de 6 000 titres, il nous apparaît essentiel qu'un mécanisme soit mis en place **pour permettre aux clients institutionnels d'avoir un droit réel d'intervention dans le maintien de l'agrément.**

2. Les clientèles institutionnelles

Comme le mentionne le rapport du Comité consultatif, les articles 14 et 16 de la Loi constituent une source d'insatisfaction pour les clientèles institutionnelles. Pourtant, le Conseil ne recommande aucun assouplissement au texte de Loi, invoquant la fragilité du réseau des librairies et le risque de concentration que provoquerait une trop grande libéralisation du marché.

Par voie de conséquence, le Conseil recommande donc que les clients institutionnels continuent de subventionner le réseau des librairies. Pourtant, l'appauvrissement des clientèles institutionnelles et la diminution du support de l'État rend la situation de plus en plus intolérable. Même si les bibliothèques publiques autonomes bénéficient toujours d'une subvention d'appariement pour l'achat de livres, la réduction de leur subvention aux opérations et les récents transferts de responsabilité aux municipalités ont considérablement affecté leur budget d'achat de livres. **De plus, rien ne garantit que les bibliothèques publiques autonomes continueront de bénéficier de la subvention d'appariement au cours des prochaines années.** Le ministère de la Culture et des Communications laisse planer un sérieux doute sur sa volonté de maintenir l'intégrité du programme de soutien aux bibliothèques publiques autonomes. Encore cette année, le ministère a annoncé, avec cinq mois de retard, le montant des subventions, en réduisant encore un peu plus la subvention aux opérations. **Dans ce contexte, le soutien des librairies par les bibliothèques devient une oeuvre impossible qui constitue une autre forme de transfert de responsabilité sans transfert de ressources.** En préconisant le statut quo sur les articles 14 et 16, le Conseil consultatif a préféré favoriser un groupe au détriment d'un autre. L'appauvrissement du réseau des bibliothèques publiques constitue pourtant une menace tout aussi sérieuse pour l'avenir de la lecture et du livre au Québec.

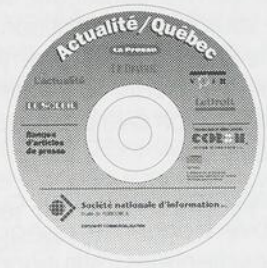
Le Conseil aurait pu proposer des assouplissements qui, sans menacer l'équilibre du réseau des librairies, auraient pu contribuer à accroître le pouvoir d'achat des bibliothèques. Dans ce contexte, des escomptes sur les quantités pourraient facilement être envisageables.

La CD-thèque de référence pour les bibliothèques

Produit Vedette

ACTUALITÉ/QUÉBEC:

Le texte intégral des journaux et revues québécois chaque mois.

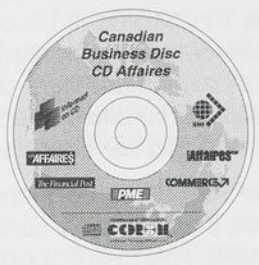


Dos, Windows, Macintosh
Français

Produit vedette

CD-AFFAIRES

L'actualité économique des principaux journaux canadiens.



DOS, Windows, Macintosh
Anglais, français

LE MONDE

Le référence internationale francophone en texte intégral.

Le Monde

DOS
Français

FRANCIS

Le plus francophone des ouvrages de référence dans le domaine des sciences humaines.

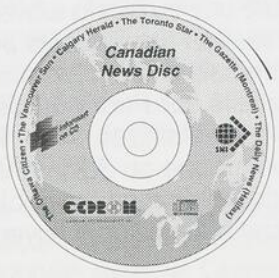


DOS
Anglais, français

Produit Vedette

CANADIAN NEWS DISC

L'actualité canadienne d'un océan à l'autre en texte intégral.



Dos, Windows, Macintosh
Anglais

Nouveauté

KIOSK: CBCA

Texte intégral et résumés de plus de 200 000 articles provenant des 100 plus importants périodiques canadiens

KIOSK: CBCA

Dos, Macintosh
Anglais, français

ATLAS DU MONDE

Statistiques et cartes de plus de 200 pays dans le monde.



Windows, Macintosh
Anglais, Français

PASCAL

La plus grande banque francophone d'articles scientifiques



DOS
Anglais, français

CEDROM-SNi
LES ARCHITECTES DE L'INFORMATION
825 avenue Querbes, bureau 200
Outremont, Québec H2V 3X1
Téléphone: (514) 278-6060 • 1-800-563-5665
Télécopieur: (514) 278-5415

POUR PLUS D'INFORMATIONS, CONTACTEZ-NOUS.

L'AUTOROUTE DE L'INFORMATION:

MENACE OU OPPORTUNITÉ?

François Séguin
Bibliothécaire-responsable
Bibliothèque Maisonneuve
Ville de Montréal



La marche de la société vers un accès toujours plus démocratique à l'information constitue une indiscutable avancée civlisationnelle. Dans cet esprit, la Canadian Library Association organisait, du 11 au 17 avril 1994, la semaine du droit à l'information au cours de laquelle furent élaborés une série de principes relatifs à la diffusion de l'information. Il fut notamment entendu que l'information devrait être universellement accessible, et ce, dans des conditions garantissant l'équité entre les citoyens.

Aucun organisme, privé ou public, n'est mieux positionné que la bibliothèque publique pour répondre efficacement aux besoins d'information de **l'ensemble** des citoyens. Celle-ci dispose d'atouts sans pareils: elle rassemble des documents sur différents supports et pour tous les publics, et les met à la disposition des usagers même lorsqu'ils ne sont plus disponibles dans le commerce; elle s'insère dans des réseaux documentaires et d'information multiples qui lui permettent de combler la demande, que ce soit par le prêt, la consultation sur place ou l'interrogation en ligne de banques de données; enfin, elle dispose d'un personnel professionnel rompu à l'art d'analyser les besoins d'information des usagers et de tracer le trajet idéal dans la pléthore de l'offre documentaire et informationnelle.

Si elle veut continuer à réaliser efficacement sa mission au regard du droit à l'information, la bibliothèque publique ne pourra pas faire fi de la nouvelle donne informationnelle induite par le développement tous azimuts de l'informatique et des télécommunications. Hors des sentiers battus de la bibliothèque traditionnelle, considérée comme centre de distribution de livres, il est impératif que les bibliothécaires développent des services qui incorporent les nouvelles technologies de l'information.

Ces technologies, ancrées dans les progrès de l'informatique et des télécommunications, permettent désormais de traiter, de stocker, de repérer et de communiquer de l'information sous quelque forme que ce soit (voix, texte, image), sans contrainte d'espace, de temps ou de volume.

Si elle ne s'adapte pas, la bibliothèque publique est condamnée à se marginaliser et à végéter. Pour jouer pleinement son rôle au chapitre de la diffusion de l'information elle devra – et c'est incontournable – se transformer progressivement en centre d'accès public aux technologies de l'information. Celles-ci surdéterminent en quelque sorte l'avenir de la bibliothèque en tant qu'agent de démocratisation de l'accès à l'information.

Les nouvelles technologies tendent à concentrer l'information comme jamais auparavant et contribuent – ceci étant lié à cela – à en faire plus que jamais une marchandise qui n'est accessible qu'à ceux qui peuvent se l'offrir. Par conséquent, il existe des tendances liberticides inhérentes à la concentration et à la marchandise outrancière de l'information. Derrière l'enjeu du développement des bibliothèques comme centres de diffusion de l'information électronique se profile donc un enjeu de société beaucoup plus large: le citoyen, toutes conditions sociales confondues, pourra-t-il continuer, dans un environnement dominé par les nouvelles technologies, à avoir accès à une information diversifiée et de qualité?

L'impact énorme des nouveaux supports ordinolingues dans la sphère de l'information est désormais indéniable. Ainsi, moins de sept ans après son lancement, le CD-ROM s'impose comme le premier support d'édition électronique et multimédia. Le nombre de titres commercialisés dans le monde, et pour lesquels il n'existe généralement aucune version imprimée, est passé d'une cinquantaine en 1987 à plus de 4 000 en 1994[1]. Et ce nombre continue de croître à un rythme fulgurant.

Quant aux bases de données commerciales interrogeables en ligne, elles sont passées de 409 en 1990 à 1 648 en 1994; pour plus de 60 millions d'interrogations[2].

Certes, les bibliothèques publiques ont commencé à intégrer les nouvelles technologies. Ainsi, dès 1991, 55% des bibliothèques publiques canadiennes de villes de 100 000 habitants et plus possédaient un catalogue accessible en ligne (60% pour les villes US); 35% de ces catalogues pouvaient être interrogés du domicile des usagers (29% pour les villes US)[3]. En outre, plusieurs bibliothèques publiques québécoises et canadiennes offrent à leurs usagers la consultation de documents numérisés. Mais l'implantation de ces nouvelles technologies, en particulier au Québec, se fait trop lentement.

C'est cependant les autoroutes de

l'information qui risquent, à terme, de poser les plus grands défis aux bibliothèques publiques.

L'autoroute de l'information: menace ou opportunité?... c'est selon.

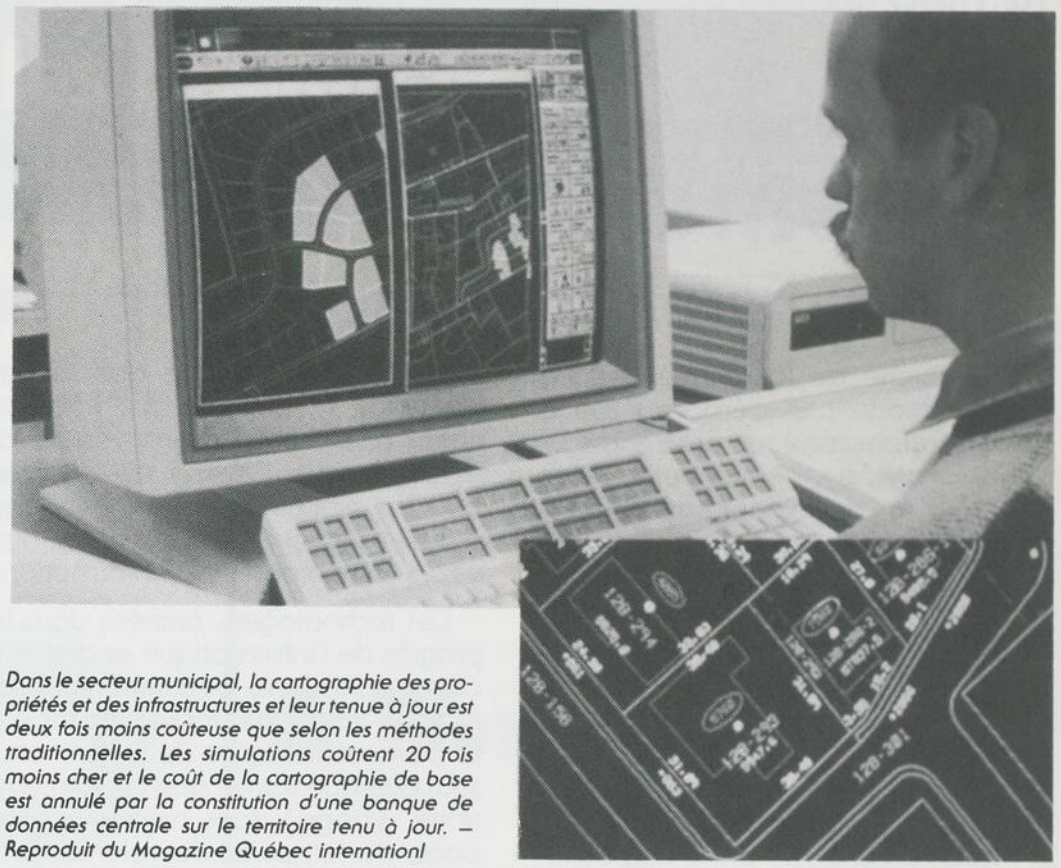
Le modèle américain

Né aux États-Unis en 1969, et adopté très vite par la communauté scientifique et universitaire, l'Internet (International Network of Computers) constitue aujourd'hui un archétype de convivialité grand-public. Qu'on en juge: plus de 25 millions d'utilisateurs dans 50 pays – et ce nombre double à chaque année[4]; près de deux millions d'ordinateurs branchés au réseau (213 en 1981)[5]; maillage de 21 000 sites (universités, organismes de recherche, agences gouvernementales, bibliothèques publiques, musées, etc.); croissance évaluée à 1 000 ordinateurs par jour!

Le «réseau de tous les réseaux» n'a pas de foyer unique; il est constitué de quelque 47 000 réseaux publics et privés. La tradition de l'Internet en est une de coopération et d'entraide sans connotation mercantile. Tous les participants partagent les coûts d'opération et d'entretien du réseau. Le coût de l'abonnement: environ 30,00 $ US par mois. L'Internet constitue donc un **réseau public** dans toute l'acceptation du terme.

Véritable agora virtuelle, l'Internet offre une légion de services: échange – en mode dialogue ou pas – d'informations, de données et de points de vue; accès gratuit à des milliers de banques de données; réception en temps réel d'informations sur des sujets d'intérêt; accès à de l'information de type communautaire par le truchement des «Freenets»; etc.

L'Internet n'a pas été créé dans un but commercial, à telle enseigne que jusqu'en 1986 toute demande d'adhésion dans un but mercantile était découragée. Même si à l'heure actuelle seulement 30% du trafic est de nature commerciale[6], les entreprises investissent l'Internet en grand nombre. Le danger existe donc qu'éventuellement le réseau soit largement phagocyté par l'entreprise privée. Ces dernières années, le secteur privé a développé des services accessibles moyennant tarification. À titre d'exemple, Dow Jones, le fil électronique d'information financière du **Wall Street Journal,** est maintenant disponible sur l'Internet. Quant à Compuserve, une filiale de H&R Block, il permet d'accéder à plusieurs serveurs et, partant, à des milliers de banques de données commerciales: Génie, Dialog, etc.



Dans le secteur municipal, la cartographie des propriétés et des infrastructures et leur tenue à jour est deux fois moins coûteuse que selon les méthodes traditionnelles. Les simulations coûtent 20 fois moins cher et le coût de la cartographie de base est annulé par la constitution d'une banque de données centrale sur le territoire tenu à jour. – Reproduit du Magazine Québec internationl

Géré par l'**US National Science Foundation,** un organisme public fédéral, personne n'est propriétaire du réseau. Toutefois, un lobby formé des grands conglomérats de la téléphonie et de la câblodistribution a Internet dans le collimateur. Il considère la situation actuelle inacceptable et aimerait qu'Internet rentre dans le rang d'une façon ou d'une autre.

L'Internet amorce actuellement un virage délicat. Son extraordinaire succès engendre à certains moments la saturation de ses lignes de transmission. Elles devront être améliorées afin de pouvoir transporter massivement non seulement des données et du texte, mais également de la voix et des images. Bref, afin d'être au diapason des nouveaux développements technologiques, elles devront être dotées de la capacité de transmettre tous les types de signaux multimédias. Par conséquent, son réseau de fil de cuivre devra être remplacé par de la fibre optique. La fibre optique est sans conteste le vecteur d'informations le plus performant à avoir été inventé. En théorie, un simple fil peut acheminer toutes les ondes radio et téléphone des EU! La fibre optique transporte 250 000 fois plus de données qu'un fil de téléphone en cuivre.

Pour l'Internet, qui est à la croisée des chemins, le projet d'inforoute

(NREN) du gouvernement américain arrive à point nommé. Le 9 décembre 1991, le président George Bush paraphait une loi autorisant la création d'un réseau électronique national, le NREN (National Research and Education Network). Comme son nom l'indique, la loi prévoit que l'inforoute en gestation aura un important volet public – sans but lucratif – qui laissera une place de choix à la transmission d'information de nature éducative et académique. De fait, il existe deux volets au projet d'inforoute américain. Un volet technologique, qui sera pris en charge par les grandes entreprises de télécommunications. Essentiellement, le gouvernement investira avec le secteur privé dans le déploiement d'un réseau de fibre optique. Cet aspect du programme est encadré par le **High Performance Computing and Communication Program.** Évidemment, le secteur privé pourra offrir sur ce réseau ses propres services payants en plus de tirer profit de la gestion du réseau.

Quant au volet public du projet, il se fixe pour objectif d'interconnecter, d'ici l'an 2000, les banques de données de plus de 1 000 agences fédérales, d'institutions d'enseignement de tous les niveaux, de bibliothèques de tous genres, d'organismes municipaux et étatiques, de maisons d'édition, d'organismes communautaires, de musées, etc.[8]

Dans un tel environnement, il sera relativement facile pour les bibliothèques publiques de se trouver une niche. Au demeurant, l'article 102-B du projet NREN prévoit expressément que les bibliothèques constitueront un des maillons de la future inforoute[9].

Mais qu'en sera-t-il des bibliothèques publiques du Québec et du Canada? Pourront-elles, à l'instar des bibliothèques américaines, devenir des centres d'accès à l'autoroute électronique?

Essai de prospective

À ce stade-ci, il est très difficile de prévoir la place qu'occuperont les bibliothèques publiques québécoises au regard des projets d'inforoute actuellement en gestation au Canada et au Québec.

En vertu d'un arrêté de la Cour suprême (1994), le gouvernement canadien est le seul à détenir le pouvoir de réglementer les télécommunications (via le CRTC). Dès lors, l'avenir des bibliothèques publiques en tant que pourvoyeuses d'information électronique est largement tributaire des décisions que prendra le CRTC en ce qui a trait à la morphologie des futurs réseaux électroniques (privés ou publics) et aux conditions dans lesquelles ces réseaux devront opérer.

Cet avenir est également fonction de la volonté du gouvernement québécois de mailler les institutions publiques qui ressortissent à sa juridiction; et de celle des administrations municipales – responsables des bibliothèques municipales – de défrayer les coûts de participation à une inforoute (abonnement, équipements électroniques, etc.).

Trois projets d'autoroute électronique, deux commerciaux (UBI et Sirius) et un public (CANARIE) sont actuellement en préparation.

– **Le projet UBI (Universalité-Bidirectionnalité-Interactivité)** est le produit d'un partenariat entre Vidéotron (20%), Vidéoway Communication (10%), Banque Nationale (10%), Hydro-Québec (20%), Loto-Québec (12%), Poste Canada (18%) et The Hearst Corporation des EU (10%). Services offerts: télé-achat, Vidéoway, publicité des marchés d'alimentation, résultats de la loterie, jeux vidéos, transactions bancaires, etc.

Surnommé à juste titre «Télé-achat plus» par certains chroniqueurs[10], force est de constater que ce réseau s'apparentera davantage à un bazar qu'à une autoroute de l'information. Il y a d'ailleurs fort à parier que l'autoroute de l'information ne s'appuiera pas sur des systèmes axés sur la télévision mais plutôt sur l'ordinateur personnel.

On est en droit de s'interroger sur ce qui incite UBI à faire dans le ludique et l'hyper-commercial alors qu'un sondage Gallup réalisé en mai 1994 révélait qu'à peine 21,3% des Canadiens se montraient intéressés au téléachat, cependant que près de trois fois plus, soit 58,7% se disaient prêts à payer pour avoir accès à des services éducatifs[11]. Inutile d'ajouter qu'un tel projet ne représente aucun intérêt pour les bibliothèques publiques.

– **Le projet Sirius,** dont les partenaires sont Bell Canada, B.C. Telecom, Sask. Tel., N.B. Tel., Maritime Tel. & Tel. et Newfoundland Telephone, investira 8 milliards $ au cours des 10 prochaines années afin de déployer un réseau pan-canadien équipé d'une capacité multimédia, et ce, grâce à la fibre optique. Le réseau, qui portera le nom d'Initiative Beacon, constituera le névraxe de l'autoroute électronique. Une fois ce projet parachevé, chaque foyer canadien sera en mesure de recevoir n'importe quelle quantité de signaux multimédias. Le réseau Initiative Beacon constituera, moyennant rétribution, la voie de passage obligée à toutes les inforoutes multimédias qui s'élaborent actuellement, y compris les inforoutes de nature publique telle CANARIE. À l'instar de ce qui a cours dans la téléphonie, c'est au CRTC que reviendra, sur fond de déréglementation, le pouvoir de fixer les coûts d'utilisation du réseau par catégories d'usagers.

Mais Sirius n'entend pas se contenter d'un rôle passif de télécommunicateur. Les partenaires dans Sirius veulent également une part du pactole lié au contenu de l'autoroute électronique. À cette fin, ils ont créé MédiaLinx qui se spécialise dans la mise en marché de produits multimédias.

Il est possible que certains des produits qui seront commercialisés par MédiaLiux soient intéressants pour les bibliothèques publiques, encore que le caractère mercantile de l'opération risque d'engendrer des tarifs prohibitifs.

– **CANARIE (Canadian Network for the Advancement of Research, Industry and Education),** c'est le projet fédéral d'autoroute transcanadienne de l'information dans lequel Ottawa investira 115 millions $ d'ici l'été 1995. Et ce n'est que la phase I du projet.

À l'instar de l'Internet et de son successeur (NREN), CANARIE sera un réseau public d'information électronique qui, à la clef, maillera des milliers de banques de données publiques et privées et des millions d'ordinateurs personnels.

Si tant est qu'ils désirent y participer, les autres réseaux publics (municipaux, provinciaux, para-étatiques, etc.) pourront se brancher sur CANARIE. Il en sera de même pour les réseaux communautaires ou universitaires tels les Freenets ou le RISQ (Réseau Inter-ordinateurs Scientifique Québécois).

On ne connaît pas encore les détails du projet CANARIE. Toutefois, le Conseil consultatif canadien sur l'autoroute électronique – trente membres issus de différents millieux – jongle avec l'idée de développer au sein de CANARIE un réseau national de bibliothèques électroniques. Un tel système permettrait à un lecteur, où qu'il soit au Canada, de repérer instantanément le ou les documents qu'il cherche[11].

Le projet CANARIE est susceptible d'intéresser les bibliothèques publiques. En adhérant à un tel réseau, elles deviendraient les maillons locaux du réseau national (public) de la communication à grande vitesse et contribueraient ainsi à démocratiser l'accès à l'information électronique.

S'agissant de la question de l'accès, les statistiques démontrent qu'une famille canadienne sur quatre possède un ordinateur à domicile et qu'un ordinateur sur trois est équipé d'un modem. Donc, seulement 8% des familles détiennent l'équipement qui leur permettrait d'accéder à l'autoroute de l'information[13]. Au Québec, c'est 11,5% des ménages qui sont «informatisés» (12,1% pour le Montréal métropolitain). De ce nombre, 21,5% possèdent un modem.

Par conséquent, seulement 2,6% de la population québécoise possède les équipements requis pour interroger des banques de données à distance[14].

L'accès aux micro-ordinateurs est largement limité par le revenu. Ceux qui gagnent un salaire élevé ont trois fois plus de chance d'avoir accès à un ordinateur personnel que les gens à revenus modestes – ceux gagnant moins de 30 000 $[15]. Qui plus est, une recherche d'Evans Research de Toronto, effectuée à la grandeur du pays, conclut qu'un individu moyen a peu de raisons d'acheter un ordinateur personnel, à moins de s'en servir pour travailler[16].

Quoiqu'il en soit, l'intérêt bien compris des bibliothèques publiques commande, si elles veulent entrer de plain-pied dans le troisième millénaire, qu'elles s'adaptent à l'environnement informationnel en pleine mutation. Afin d'éviter qu'elles ne soient mises sur la touche en tant qu'instrument de démocratisation de l'accès à l'information, elles n'ont d'autres choix que de se transformer en centres de diffusion de l'information électronique. Pour ce faire, elles devront se doter des ressources matérielles et humaines qui leur permettront d'opérer une redistribution de l'information électronique dans une logique d'équité sociale.

Le pari est audacieux mais porteur d'avenir. Sauront-elles saisir cette opportunité? En auront-elles les moyens et le dynamisme?

Tout un défi! Mais comme dit le proverbe «vaut mieux allumer une allumette que de dire du mal de l'obscurité».

---

1. Pour connaître l'évolution du marché du CD-ROM cf. **L'Annuaire du CD-ROM,** Paris, Éditions à jour et **Gale Directory of Databases, vol. 2: CD-ROM, Diskettes and Batch Access Database Products,** Gale Research Inc., Detroit.
2. Cf. **Gale Directory of Databases, vol. 1: Online Databases,** Gale Research Inc., Detroit.
3. «OPAC Acquisition», **Public Libraries,** sept.-oct. 1993, p. 261.
4. ELEMER-DEWIT, Philip. «Battle for the soul of the Internet». **Time,** 25 juillet 1994.
5. RENZETTI, Françoise et ROUVEYROL, Serge. «Internet ou la recherche interconnectée». **Bulletin des bibliothèques de France,** t.38, no 4, 1993.
6. «L'autoroute électronique à l'Université Laval». **Au fil des événements.** 9 juin 1994.
7. Le **High Performance Computing Act.**
8. Cf. MCCLURE, Charles R. et MOEN, William E. et RYAN, Joe. **Libraries and the Internet/NREN.** Mecklemedia, New York, 1994.
9. «... The network shall provide access to the extent practicable, to electronic information resources maintained by **libraries,** research facilities, publishers, and affiliated organizations.» (soulignés de F.S.)
10. BÉLANGER, André. «Autoroute électronique: cinq grands enjeux: dossier.» **Protégez-vous,** août 1994.
11. Ibid., p. 8.
12. «Le Canada a un oeil sur la bibliothèque électronique». **La Presse,** 21 août 1994.
13. «Autoroute électronique: au Canada, les familles sont équipées». **Le Devoir,** 3 nov. 1994.
14. **Le Québec informatisé.** Sous la direction du CEFRIO, 1994.
15. «Les micro-ordinateurs, pour une micro-société bien nantie», **Le Devoir,** 9 nov. 1994.
16. Ibid.



Express Mag
SERVICE D'ABONNEMENT

Agence spécialisée pour les centres de documentation

1. PRIX COMPÉTITIFS: Les meilleurs prix sur les produits européens.

Quelques exemples :	L'Express	199,00$
	Le Nouvel Observateur	187,00$
	Cahiers du Cinéma	75,50$
	Ciel & Espace	73,00$
	Art et Décoration	33,00$

2. SERVICE PERSONNALISÉ:

Pour mieux vous servir, deux représentants attentifs à vos besoins et demandes.

3. EXPÉDITIONS REGROUPÉES: Un service unique: chaque semaine, recevez tous vos magazines dans un même colis par courrier rapide.

4. FLEXIBILITÉ DE FACTURATION: Profitez d'un service flexible quant à la période de facturation ainsi qu'aux modalités de paiement. Uniformisez aussi la période de renouvellement de vos périodiques avec une échéance commune.

5. ECHANTILLONS GRATUITS: Sur demande, procurez-vous gratuitement des échantillons de magazine pour consultation et analyse.

6. SATISFACTION OU REMBOURSEMENT: En tout temps, Express Mag garantit votre satisfaction ou vous serez remboursé pour les numéros restant à vous servir. Références sur demande.

Express Mag est la seule agence d'abonnement en Amérique du Nord qui gère directement les abonnements de ses clients sans intermédiaire, contrairement aux courtiers. Express Mag gère aussi en exclusivité des fichiers d'envergure internationale et nationale tels que Paris Match, Elle, Première, Astronomie Québec, etc.
Express Mag est une filiale des Messageries de Presse Internationale, établie au Québec depuis 26 ans.

Express Mag
SERVICE D'ABONNEMENT

4011, boul. Robert, Montréal (Qc) H1Z 4H6
Tél.: (514) 374-9811 – Fax: (514) 374-4742

1-800-363-1310
Lise Villeneuve, poste 283
Représentante, Service d'abonnement

LE CENTRE DE
MUSIQUE CANADIENNE

UN VASTE RÉSEAU DE BIBLIOTHÈQUES PUBLIQUES

Sylviane Houle
M.B.S.I.
Musicothécaire
Membre de l'Association Internationale
des Bibliothèques, Archives et Centres
de Documentation Musicaux (AIBM)





Un beau matin, un étudiant en musique se présente à votre bureau de référence et demande si vous avez des renseignements sur le compositeur Jean Papineau-Couture lequel vient tout juste de remporter le Prix du Gouverneur Général du Canada. Vous lui répondrez, sans doute, qu'il peut consulter, à cet effet, l'*Encyclopédie de la musique au Canada* ou le *Dictionnaire petit Jean* pour obtenir un résumé biographique et une liste d'oeuvres complètes. Mais qu'allez-vous lui suggérer s'il demande à consulter la partition intitulée: *Le débat du coeur et du corps de Villon?*

Ou, le chef de choeur de la chorale de votre ville vous confie qu'il compte inscrire son ensemble au Concours de chorales de la Société Radio-Canada, mais condition *sine qua non,* il a besoin de trouver du répertoire canadien pour être éligible au concours. Conséquemment, il s'adresse à vous et demande s'il pourra trouver les ressources nécessaires dans votre bibliothèque. Qu'allez-vous lui répondre?

Si, autrefois, de telles questions vous laissaient pantois, vous pouvez à partir d'aujourd'hui répondre à vos usagers qu'ils pourront contacter la musicothèque du Centre de Musique Canadienne et qu'on leur fera parvenir gratuitement, par la poste, toutes les partitions désirées sur la base d'un prêt de deux mois. Le Centre de Musique Canadienne (CMC) fête, cette année, ses 35 ans d'existence. Jamais entendu parler? Qu'à cela ne tienne! Lisez les quelques lignes qui suivent et partez à la découverte du monde fascinant de la musique contemporaine canadienne.

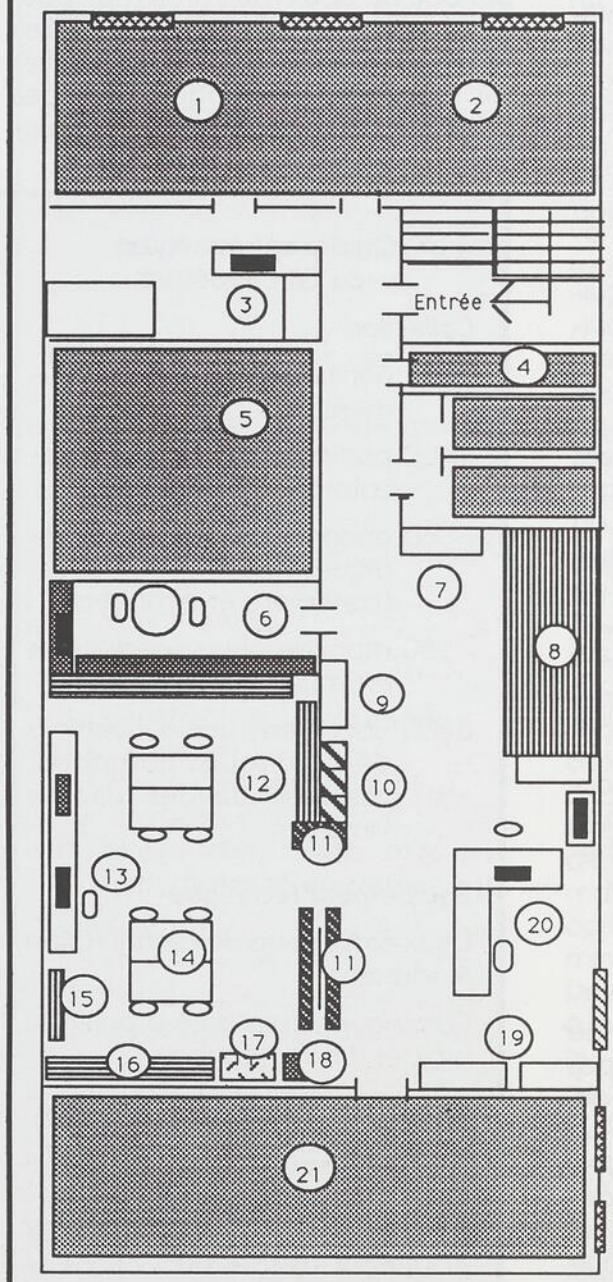
Petite leçon d'histoire

Dans les années '30 un groupe de compositeurs discutait (sans doute à l'entr'acte d'un concert!!) de la difficulté de trouver des partitions de compositeurs canadiens et du problème de l'édition des manuscrits. Ces compositeurs étaient à la recherche d'un lieu où ils pourraient déposer leurs manuscrits. Ils étaient, en fait, à la recherche d'une organisation qui, à défaut de jouer le rôle d'un éditeur officiel, prendrait en charge la reproduction de leurs manuscrits; vendrait les copies de ces partitions non publiées au prix coûtant; s'occuperait de la préparation du matériel d'orchestre et enfin, coordonnerait la location de ce même matériel auprès des ensembles professionnels ou amateurs. Grâce à l'appui du Conseil canadien de la musique, de la Ligue canadienne des compositeurs et de l'Association des Compositeurs, Auteurs et Éditeurs du Canada (CAPAC), les compositeurs canadiens ont réalisé leur désir et ont fondé le *Canadian Music Centre* (Centre de Musique Canadienne) à Toronto en 1959. Cet organisme sans but lucratif, constitué par une charte fédérale et doté d'un conseil d'administration, hérita du mandat officiel de: «Promouvoir les oeuvres des compositeurs canadiens, maximiser les exécutions et l'appréciation de la musique contemporaine et rendre ce répertoire disponible au Canada et à l'étranger».

Les années passent, les sociétés musicales se multiplient et les exécutions publiques de musique de concert augmentent. Au Québec, un groupe de compositeurs fait pression pour décentraliser les services du CMC en ouvrant un bureau régional du CMC à Montréal dans le but exprès de coordonner sur place les demandes du milieu québécois francophone, en général, mais aussi du milieu étranger. Ce fut chose faite le 12 octobre 1973. Le premier centre régional ouvrait ses portes; quelques années plus tard, en 1977, on célébrait de nouveau l'ouverture d'un deuxième CMC, à Vancouver cette fois, puis, en 1980, la région des prairies canadiennes s'est trouvée à son tour représentée, avec la mise en place d'un troisième CMC à Calgary. En 1983, on créait à Toronto, à l'intérieur même de la structure nationale, un CMC régional spécifiquement pour la région de l'Ontario. Enfin, les provinces de l'Atlantique ont aussi eu la chance d'être représentées avec l'établissement d'un mini-centre situé à l'Université Mount Allison, à Sackville au Nouveau-Brunswick.

Structure et organisation

Au niveau organisationnel, ces bureaux régionaux sont constitués d'un conseil régional dont certains membres sont délégués pour siéger au conseil d'administration du CMC national. Fait à noter, les activités des centres sont financées par le secteur public et privé. Nous recevons le soutien financier des gouvernements fédéral, provinciaux, municipaux, des universités et des organismes artistiques. Les CMC régionaux offrent la



LÉGENDE

1 et 2 - Bureaux de l'administration et de la promotion
3- Réception
4- Dépôt de livres et partitions
5- Salle de conférence
6- Studio d'écoute et d'enregistrement
7- Enregistrements sonores
8- Partitions de musique instrumentale
9- Monographies
10- Dossiers sur les compositeurs
11- Comptoir de vente de disques compacts et de partitions
12- Partitions de musique vocale et partitions de grand format
13- Catalogue informatisé
14- Tables de consultation
15- Partitions miniatures
16- Dépôt de partitions des compositeurs non-agréés
17- Périodiques
18- Ancien catalogue annuel
19- Services techniques
20- Bureau du musicothérapie et comptoir de prêt
21- Atelier de reproduction

← Sortie de secours

plupart des services disponibles au siège social (promotion, musicothèque), et tous organisent des activités et réalisent des projets qui sont propres aux besoins et réalités de leurs régions (ex.: expositions, conférences, production de concerts, concours de composition, etc.). Notons, toutefois, qu'il n'y a que deux ateliers de reproduction des manuscrits: l'un à Toronto, l'autre à Montréal. Les responsables des ateliers s'occupent de la vente ou de la location du matériel d'orchestre et fournissent aux bureaux régionaux, une photocopie autorisée de chaque nouveau manuscrit qui est déposé officiellement dans le centre d'archives du CMC. Pour les compositeurs, ces ateliers sont aussi un endroit de prédilection où l'on vient faire provision de papier manuscrit, un matériau essentiel pour l'écriture ou la transcription des oeuvres.

Le CMC est donc l'endroit par excellence où l'on peut trouver des partitions, du matériel d'orchestre, des enregistrements sonores et des données biographiques ou musicologiques sur plus de 400 compositeurs canadiens de musique de concert. Les compositeurs qui bénéficient des services du CMC sont admis par un jury constitué de leurs pairs, au moment d'un concours qui a lieu tous les deux ans, et voient ainsi reconnues leurs réalisations dans le domaine de la composition de musique contemporaine. Une fois déclaré *membre agréé,* les oeuvres de ces compositeurs sont acceptées pour dépôt[1] et ajoutées à la collection existante des musicothèques des quatre centres régionaux.

Un réseau de bibliothèques publiques

À Montréal, le CMC est situé au coeur du Vieux-Montréal, à deux pas du Métro Square-Victoria. On y accueille tous les jours des chefs d'orchestre, des diffuseurs, des cinéastes, des professeurs, des étudiants, des chercheurs, des musicologues, des archivistes et des amateurs de musique à la recherche d'information sur les compositeurs et leurs oeuvres.

Le fonds musical (voir encadré) conservé dans nos musicothèques représente un trésor inestimable d'oeuvres chorales, orchestrales, des opéras, des comédies musicales, de la musique de chambre (i.e. pour ensemble de deux à neuf exécutants), des oeuvres pour instruments solos, des oeuvres électroacoustiques et des oeuvres mixtes (i.e. pour instrument acoustique et électronique tel que synthétiseur, ondes Martenot, etc.)

La plupart de ces partitions peut être empruntée, **gratuitement,** pour une période de deux mois (trois mois pour les usagers résidant à l'étranger). Les usagers peuvent également consulter sur place, des monographies, des livres de référence spécialisés en musique canadienne ou encore, des dossiers qui rassemblent des données biographiques (curriculum vitae, résumé biographique...), bibliographiques et musicologiques (notes de programmes de concerts, analyse d'oeuvres...) sur chacun des compositeurs agréés.

La principale caractéristique de la documentation sur la musique canadienne, c'est qu'elle est extrêmement rare! Cette particularité s'explique tout simplement par le fait qu'il s'agit d'un domaine de la recherche tout neuf, pas très exploré mais qui, bien sûr, gagne à être connu. Aussi, le moindre mémoire de maîtrise ou la moindre interview d'un compositeur publiée dans les périodiques est, pour nous,

Quelques statistiques du CMC-Québec

Collection

7500 partitions de musique instrumentale

4400 partitions de musique vocale

60 abonnements à des périodiques (canadiens et étrangers)

150 monographies spécialisées en musique

3500 documents audiovisuels (vidéos, disques compacts, cassettes, bandes, disques vinyles)

Équipement technique

Deux ordinateurs de configuration MacIntosh

Catalogue informatisé à partir du logiciel *4th Dimension*

Autres logiciels: File Maker, Hypercard, Excell, Alarming Events, Word.

Messagerie électronique ENVOY 100, pour les communications inter-centres (CMC.MON)

Un studio d'enregistrement et d'écoute comprenant: un lecteur de disques compacts, un appareil DAT, des magnétophones à cassettes et à bandes.

Nombre de prêts par année: 2300

Nombre de documents consultés par année: 7200

Nombre de visiteurs annuels: 2500

Personnel à la musicothèque:
1 bibliothécaire
1 commis (20 hrs/sem.)
2 bénévoles (15 hrs/sem.)

Heures d'ouverture:
35 heures/semaine

Superficie de la musicothérapie: 2200p²

Budget annuel:

Budget de fonctionnement	47 000,00$
Budget pour les acquisitions	5 900,00$
Budget pour les abonnements périodiques	2 000,00$

une source précieuse de renseignements pour nos usagers.

La documentation sonore est une autre source d'information fortement consultée par nos chercheurs et nos musiciens-interprètes lesquels sont souvent à la recherche de documents témoins qui leur serviront de base pour la préparation des oeuvres en concert. Pour faire l'écoute de ce matériel, on a aménagé, à l'intérieur des locaux de la musicothèque, un studio qui permet à la clientèle d'explorer le vaste répertoire musical contemporain. Cette collection audiovisuelle est principalement constituée de disques vinyles (environ 1000) et de bandes magnétiques (200) lesquels sont considérés comme archives sonores puisqu'ils sont pour la plupart épuisés dans le commerce. On compte aussi une centaine de disques compacts, une vingtaine de vidéocassettes et près de 2000 cassettes provenant de sources privées (souvent du compositeur lui-même) ou, encore, des enregistrements des programmes de la Société Radio-Canada. Depuis quelques années, le CMC a aussi mis sur pied un fonds d'archives électroacoustiques en collaboration avec la Communauté Électroacoustique Canadienne (CEC). Les compositeurs électroacousticiens qui participent au projet s'engagent alors à déposer, périodiquement, des documents sonores (cassette audio ou DAT) toujours dans le but de promouvoir cette discipline musicale auprès de la clientèle. Étant donné que l'état des bandes et/ou cassettes est souvent fragile, elles ne peuvent sortir de la musicothèque et doivent par conséquent, être consultées sur place. Pour ce faire, rien de plus simple, car un appel téléphonique suffit et on peut réserver le studio d'écoute et explorer à sa guise les documents sonores désirés. Pour la clientèle qui habite en région, les services du CMC sont tous aussi accessibles puisqu'il est possible de faire parvenir par la poste, des partitions, des listes d'oeuvres, des catalogues ou documents promotionnels.

Organisation de la documentation

Exemple de classification:

Nom: EVANGELISTA, José
Titre: **Monsieur Plume, un homme paisible**
Une oeuvre pour soprano et violoncelle
Cote attribuée: **MV 1103 E92mo**

1er niveau, MV Musique Vocale

2e niveau: Typologie de la voix
1---: une voix solo
2---: deux voix solos
-

3e niveau: Mention de l'accompagnement
-0--: a cappella
-1--: accompagnement, un instrument solo
-2--: accompagnement, musique de chambre
-3--: accompagnement, grand orchestre
-

4e niveau: Typologie des instruments
--1-: vent (flûte, clarinette, hautbois...)
--2-: cuivres, (trompette, cor, tuba, ...)
--3-: percussions (marimba, xylophone, ...)
--4-: vents, cuivres
--5-: vents, percussions
--6-: cuivres, percussions
--7-: vents, cuivres, percussions
--80: orchestre
--90: choeur (neuf voix et plus)
--99: orchestre et choeur
--0-: aucun vent, cuivre, percussion, orchestre ou choeur

5e niveau: Typologie des instruments
---1: claviers (piano, orgue, ...)
---2: cordes pincées (harpe, clavecin, ...)
---3: cordes frottées (alto, violoncelle, ...)
---4: claviers et cordes pincées
-

6e niveau: Indice «Cutter».
E92mo

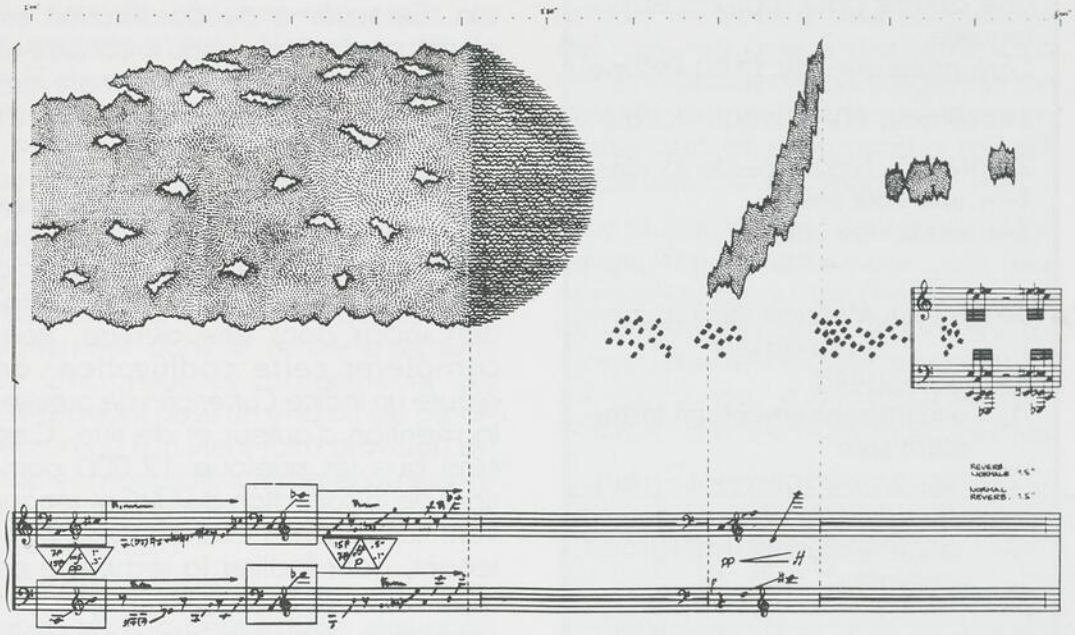
Les oeuvres déposées dans le réseau des musicothèques du CMC sont cataloguées conformément aux règles de catalogage anglo-américaines, mais classifiées en fonction d'un système de classification maison. Ce système de classification est plutôt particulier puisqu'il consiste à rassembler sous une même cote des oeuvres de *formation*[2] et d'*instrumentation*[3] identiques.

La cote des partitions est constituée d'éléments alpha-numériques et chaque fragment de la cote correspond à un niveau spécifique d'instrumentation inclus dans une oeuvre. Pour compléter cette codification, on ajoute un indice *Cutter* afin de préciser la mention d'auteur et de titre. C'est ainsi que les quelque 12 000 partitions de la collection du CMC se retrouvent cataloguées et classifiées. Maintenant, pour faciliter la recherche de répertoire, rien de plus simple, on consulte le catalogue informatisé établi à partir du logiciel d'exploitation *4th Dimension*. Les questions de recherche peuvent être formulées, premièrement, par auteur, titre, cote ou sujet; ou encore, par format, forme de composition (ex.: chaconne, ballet, opérette), date, durée, instrumentation, éditeur, langues, etc. Évidemment, il est possible d'élaborer des listes d'oeuvres spécifiques en fonction des besoins de nos usagers. Les demandes sont extrêmement variées et chacune d'elles revêt une importance capitale pour nos intervenants. Par exemple: un chef d'orchestre recherche, pour compléter sa programmation de concerts, une oeuvre écrite après 1980, d'une durée de 15 à 25 minutes pour narrateur et orchestre. Deuxième exemple: une soprano est à la recherche d'oeuvres canadiennes qui mettent en musique des poèmes de Saint-Denys Garneau, de Nelligan et de Michèle Lalonde.

Mais le principal avantage du catalogue informatisé est la possibilité d'accéder rapidement à une notice bibliographique et de voir, d'un seul coup d'oeil, le statut d'édition d'une oeuvre: est-elle toujours diffusée en



version manuscrite? est-elle en voie d'édition? a-t-elle été retirée par le compositeur? ou encore, comporte-t-elle des parties séparées[4], et si oui, auprès de quel éditeur peut-on se les



Extrait de la partition de Serge Arcuri: Bandonéon

procurer? Pour nous ces renseignements sont donc d'une grande importance puisqu'ils font l'objet de la majorité des questions que nous adressent les sociétés musicales qui désirent exécuter les oeuvres.

Le CMC offre aux musiciens, sociétés musicales et bibliothèques, un service de commande de partitions éditées dans le but exprès de faciliter l'accès et d'encourager l'exécution de ces oeuvres. Le CMC est donc bien plus qu'un service de bibliothèque et de référence téléphonique; c'est également un service de vente de partitions et de disques compacts. Et pour remplir ce dernier volet de notre tâche, il n'est pas rare qu'il nous faille consulter et contacter les plus grands éditeurs et distributeurs de musique provinciaux, nationaux et internationaux.

Musicothécaire: musicien-bibliothécaire ou bibliothécaire-musicien?

Historiquement, au CMC-Québec, le poste de musicothécaire était occupé par des musiciens ou compositeurs. Ces derniers possédaient alors les connaissances musicales requises pour suggérer aux interprrètes et leur offrir surtout un service de référence personnalisé. Tant et aussi longtemps que les services techniques de catalogage, de classification et d'informatisation de la documentation étaient assurés, en totalité, par le bibliothécaire-national en poste à Toronto, cette situation ne posait pas de problème puisque seules les tâches qui restaient alors à appliquer, étaient celles de la référence, les opérations de prêt et la préparation matérielle des partitions. Mais à partir du moment où le domaine musical s'est trouvé, à son tour, envahi par le phénomène d'*explosion documentaire* (multiplication de la publication de notes de programmes reliée à l'augmentation des exécutions publiques de musique canadienne, apparition de nouveaux périodiques musicaux, croissance des publications officielles, apparition de nouveaux supports tels que cassettes DAT, disques compacts), les besoins d'organisation documentaire (création d'un kardex, catalogage des monographies et documents multimédia) ont prévalu sur l'expertise musicale. Ainsi, aujourd'hui, un musicothécaire doit à la fois posséder une formation bibliothéconomique (connaissances de l'informatique, du catalogage, référence, gestion du personnel occasionnel...), pour assurer une constance dans le traitement et l'organisation des différents documents, mais aussi mettre à profit ses connaissances musicales (habileté à lire et à évaluer les oeuvres musicales, notions d'histoire musicale), littéraires et linguistiques pour répondre aux requêtes de nos usagers.



Représentation et relations publiques

En tant que musicothécaire, une des meilleures façons de découvrir et de s'approprier le répertoire musical contemporain est d'assister au plus grand nombre possible de concerts (à Montréal seulement, on peut assister, annuellement, à plus d'une centaine de concerts de musique canadienne). En musique contemporaine, l'écoute de documents sonores ne suffit pas toujours pour saisir toute l'ampleur d'une oeuvre. Il faut se déplacer et courir les salles de concert pour apprécier, donc, toutes les dimensions visuelles (ex.: jeu de lumières ou jeu des musiciens), sonores (ex.: effet de quadraphonie d'une oeuvre électroacoustique, timbres particuliers de certains instruments) ou spatiales (déplacement des interprètes pendant l'exécution, etc.) de cette musique.

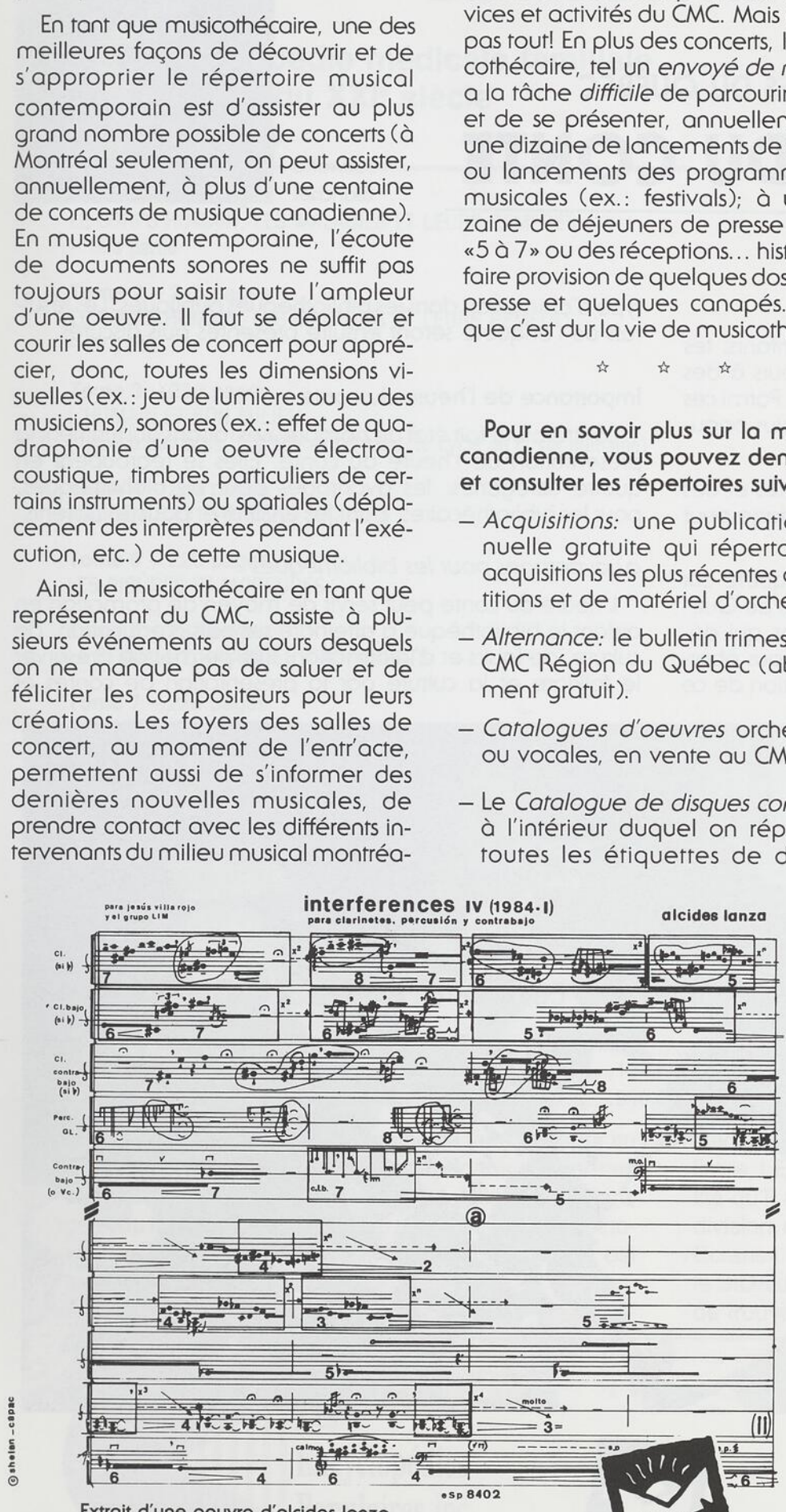
Ainsi, le musicothécaire en tant que représentant du CMC, assiste à plusieurs événements au cours desquels on ne manque pas de saluer et de féliciter les compositeurs pour leurs créations. Les foyers des salles de concert, au moment de l'entr'acte, permettent aussi de s'informer des dernières nouvelles musicales, de prendre contact avec les différents intervenants du milieu musical montréalais et de promouvoir, auprès des étudiants ou des compositeurs, les services et activités du CMC. Mais ce n'est pas tout! En plus des concerts, le musicothécaire, tel un *envoyé de mission*, a la tâche *difficile* de parcourir la ville et de se présenter, annuellement, à une dizaine de lancements de disques ou lancements des programmations musicales (ex.: festivals); à une dizaine de déjeuners de presse ou des «5 à 7» ou des réceptions... histoire de faire provision de quelques dossiers de presse et quelques canapés... Ouf! que c'est dur la vie de musicothécaire!

☆ ☆ ☆

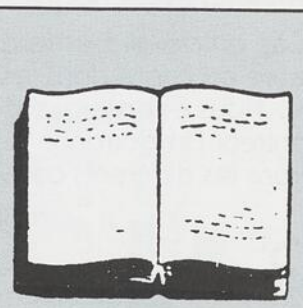
Pour en savoir plus sur la musique canadienne, vous pouvez demander et consulter les répertoires suivants:

- *Acquisitions:* une publication annuelle gratuite qui répertorie les acquisitions les plus récentes de partitions et de matériel d'orchestre.
- *Alternance:* le bulletin trimestriel du CMC Région du Québec (abonnement gratuit).
- *Catalogues d'oeuvres* orchestrales ou vocales, en vente au CMC.
- Le *Catalogue de disques compacts* à l'intérieur duquel on répertorie toutes les étiquettes de disques compacts qui publient de la musique canadienne - dont l'étiquette officielle du CMC, *Centredisques*.

1. Le compositeur qui a déposé une oeuvre manuscrite (i.e. non-publiée) dans la musicothèque peut, à tout moment, la retirer soit parce qu'elle est en voie d'édition et qu'il doit retourner le manuscrit à l'éditeur; soit parce qu'il désire retirer cette oeuvre de son catalogue de compositions.
2. On retrouve, au niveau des *formations musicales*, une multitude de possibilités. Par exemple: des oeuvres pour grand ou petit orchestre; des oeuvres orchestrales avec ou sans soliste(s); des oeuvres pour instrument solo ou pour duos, trios, etc.; des musiques de scène (opéra, théâtre musical), etc.
3. Par *instrumentation*, on sous-entend, ici, la typologie des instruments dans une oeuvre musicale. Par exemple, des instruments à claviers, à vent, à cordes, à percussions ou des cuivres. L'instrumentation peut aussi inclure une mention d'une voix (narrateur, soprano, baryton...) ou d'un choeur et même, sur l'utilisation d'un jeu de lumières, d'un danseur, d'un mime, etc.
4. Les oeuvres écrites pour deux exécutants et plus sont souvent présentées sous la forme d'une partition de chef. On retrouve sur cette partition les méthodes de tous les instruments disposées de façon parallèle. La plupart du temps, la partie de chef est accompagnée de parties individuelles qui ne contiennent, qu'une seule ligne mélodique, d'où l'appellation de *parties séparées*.



Extrait d'une oeuvre d'alcides lanza



LIBRAIRIE

Les Éditions Arts, Lettres et Techniques Inc.

LIBRAIRIE ACCRÉDITÉE
747-4784
SERVICE AUX COLLECTIVITÉS
747-4785

LE PLUS VASTE CHOIX DE LIVRES SPÉCIALISÉS
901, boulevard Ste-Croix
Ville St-Laurent
Montréal, Québec H4L 3Y5

ENQUÊTE

SUR LES SERVICES AUX ENFANTS DANS LES BIBLIOTHÈQUES PUBLIQUES DU QUÉBEC

SECTION HEURE DU CONTE



Jacynthe Blanchet

Introduction

Pour mieux desservir la clientèle des jeunes enfants, les bibliothèques publiques ont habituellement recours à des activités spécifiquement adaptées à leurs besoins. Parmi ces activités, l'heure du conte est sûrement une des plus populaires.

L'heure du conte consiste à présenter des histoires et des chansons à des enfants ou à des familles. Un bricolage peut compléter la séance.

Cet article présentera les résultats d'une enquête sur l'heure du conte dans les bibliothèques publiques du Québec. Nous exposerons d'abord différentes raisons qui démontrent l'importance de l'heure du conte puis nous aborderons les différents concepts reliés à la présentation de ce type d'animation dans les bibliothèques publiques. Les résultats de l'enquête seront ensuite présentés puis discutés.

Importance de l'heure du conte

La littérature fait état de nombreuses raisons qui justifient la présentation de l'heure du conte. Elles se regroupent en quatre catégories: les avantages pour les bibliothèques, pour les bibliothécaires, pour les enfants et pour les parents.

a) avantages pour les bibliothèques

L'heure du conte peut servir de moyen de promotion en aidant la bibliothèque à atteindre ses buts d'éducation, de culture, de loisirs et d'information. Elle permet de préserver le folklore et la culture par la présentation de contes et



Nouveauté
LE MÉDICAL AUZOU

L'encyclopédie médicale familiale du XXIe siècle
en 8 volumes

Tome 1 – 220 pages
LE CORPS HUMAIN, LES MALADIES ET LEURS REMÈDES – 1ère partie

Tome 2 – 218 pages
LE CORPS HUMAIN, LES MALADIES ET LEURS REMÈDES – 2e partie

Tome 3 – 206 pages
L'HUMAIN ET SON MILIEU
(hygiène du corps, hygiène alimentaire, le cycle de la vie humaine)

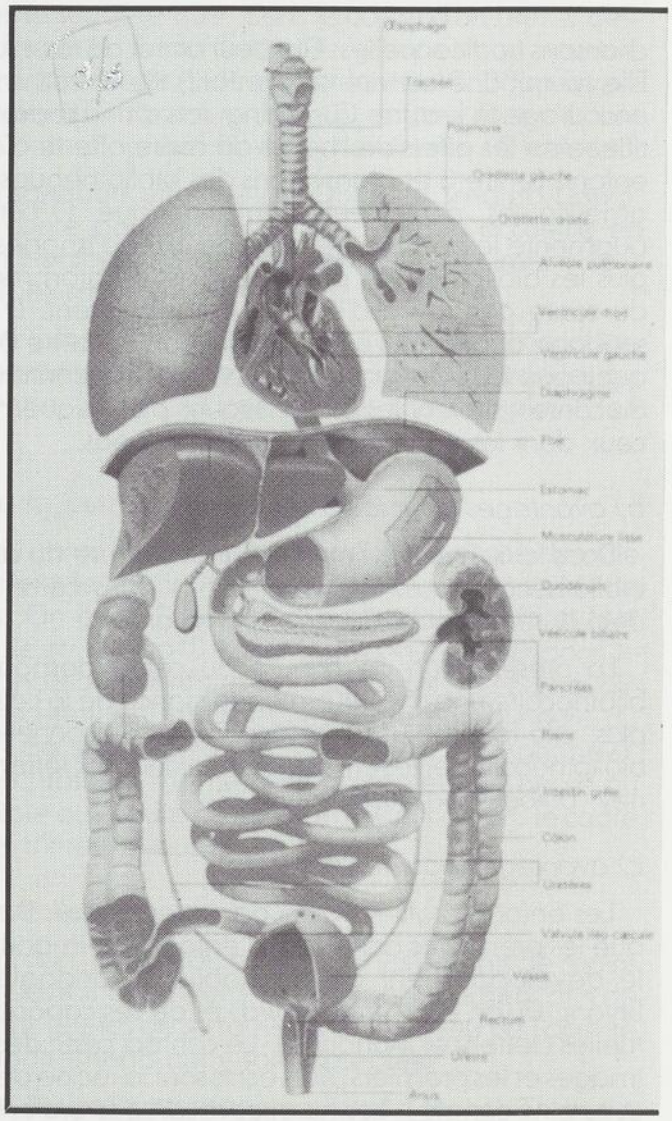
Tome 4 – 220 pages
ACCIDENTS ET PREMIERS SECOURS

Tome 5 – 220 pages
LES PIQÛRES ET MORSURES

Tome 6 – 232 pages
LA SEXUALITÉ RACONTÉE AUX PARENTS

Tome 7 – 220 pages
BIEN-VIVRE ET SANTÉ – Les médecines douces

Tome 8 – 198 pages
DICTIONNAIRE MÉDICAL



NOUVEAUTÉ 1994-1995

Philippe AUZOU

Le volume.....**122,50$**
La série .....**980,00$**

Cette encyclopédie a pour vocation de faire partager au plus grand nombre le savoir médical dans des termes compréhensibles par tous. Les mots utilisés sont donc ceux du langage de tous les jours et lorsqu'une terminologie peu courante s'avère irremplaçable, celle-ci est toujours expliquée.

Rédigé et contrôlé par des médecins et des spécialistes, LE MÉDICAL AUZOU apporte au lecteur la fiabilité qu'il est en droit d'attendre d'une telle oeuvre. Sa division en chapitres bien structurés et ses «Grands Écrans» qui développent des sujets généraux comme le SIDA ou la chirurgie cardiaque, permettent au lecteur de trouver rapidement le renseignement cherché.

Les Encyclopédies Populaires inc.

533, rue Sud
Cowansville (Qc) J2K 2X9
Téléphone: (514) 263-8829
Télécopieur: (514) 263-8809

chansons traditionnelles. Elle peut attirer de futurs utilisateurs. Elle fournit une activité aux enfants de la communauté et encourage la lecture. Cumming, lors d'une recherche scientifique sur les effets de l'heure du conte offerte à des jeunes enfants (entre 3 et 5 ans) dans des bibliothèques publiques américaines, a d'ailleurs démontré que 1) cette activité augmente le nombre de prêts de livres d'images et que 2) plus les bibliothèques présentent de programmes d'heure du conte plus il y a d'enfants qui les visitent. D'ailleurs un sondage auprès des usagers, tenu lors de cette étude, indiquait que les parents dont les enfants fréquentaient l'heure du conte visitaient les bibliothèques plus fréquemment que ceux dont les enfants n'y participaient pas.

b) avantages pour les bibliothécaires

Dans la littérature, l'animateur de l'heure du conte est un bibliothécaire aussi nous utiliserons dans cette section ce dernier terme pour désigner l'animateur.

La présentation de l'heure du conte demande au bibliothécaire une meilleure connaissance de la collection. De plus, elle favorise une interaction plus personnelle entre les bibliothécaires et les utilisateurs (Harrington; Jeffery et Mahoney; Dixon et Smardo Dowd).

c) avantages pour les enfants

Les enfants profitent aussi de cette activité. Il est reconnu que les premières années de l'enfant sont importantes pour le développement de ses habiletés langagières (Bapp Bryant; Dixon et SmardoDowd) et de ses capacités intellectuelles (Jeffery et Mahoney). Le contact avec des livres, des images et les premiers mots écrits sont la racine de tout plaisir culturel (Bonnafé). Les histoires racontées oralement développent les habiletés d'écoute et ont un impact crucial sur le plaisir que les enfants trouvent dans la lecture. Les enfants doivent être mis en contact avec le langage du récit afin de développer leur imagination (Adeniji; Bonnafé; Dixon et Smardo Dowd; Foust; Smardo). Selon Foust, la présentation et le contenu des histoires prépareraient les enfants à l'apprentissage des mathématiques, des sciences et de l'art.

L'heure du conte, lorsqu'elle est présentée aux enfants de trois ans et moins, leur offre une activité amusante et éducative à une période où celles-ci sont plutôt rares (Bapp Bryant; Kellogg Markowsky; Potter). Elle favorise la socialisation et constitue un des premiers contacts de l'enfant avec un groupe d'amis du même âge. Les enfants y apprennent à accepter une figure d'autorité autre que celle de leurs parents (Bryant). Elle encourage la participation et prépare l'enfant à des activités subséquentes tenues à la bibliothèque, comme les programmes de lecture d'été.

d) avantages pour les parents

L'heure du conte permet également aux parents à apprendre comment introduire leurs enfants aux «bons» livres (Bryant; Jeffery et Mahoney; Potter). Le partage d'une activité commune peut améliorer les liens parents-enfants (Dixon et Smardo Dowd). De plus, les parents rencontrent d'autres parents, ce qui donne à cette activité un caractère communautaire (Bryant; Dixon et Smardo Dowd; Jeffery et Mahoney; Kellogg Markowsky; Potter).

PROBLÉMATIQUE

Dans cette section, nous évoquerons différents concepts se rattachant à l'heure du conte tel qu'abordée dans la littérature professionnelle. Tour à tour, nous présenterons des données sur les bibliothèques publiques qui offrent l heure du conte, des informations sur les participants de ce type d'animation, la description des programmes sous différentes facettes, les éléments qui les composent, les modalités d'inscription et l'animateur.

Les bibliothèques publiques et l'heure du conte

Même si l'heure du conte présente de nombreux avantages pour les bibliothèques publiques, toutes ne l'offrent pas à leurs usagers. Différents sondages américains indiquent dans quelle proportion ce type d'animation y est présenté.

Un sondage fait par le «National center for education statistics» sur les services et les ressources offerts aux enfants dans les bibliothèques publiques indiquait que 89% des bibliothèques questionnées en 1988-89 offraient l'heure du conte. Une majorité des bibliothèques publiques offraient des programmes d'heure du conte respectivement pour les enfants de 3 à 5 ans (83%) et les enfants d'âge scolaire (82%). Seulement 29% présentaient des heures du conte pour les enfants de moins de 2 ans et 22% pour les enfants de tout âge ou de plus d'un groupe d'âge.

Selon un sondage de Dixon et Smardo Dowd, 56% des réseaux de bibliothèques publiques américaines de 100 000 habitants et plus ont au moins une bibliothèque qui offre l'heure du conte aux enfants de 2 à 3 ans, et 26% aux enfants de moins de 18 mois.

Toujours selon ce même sondage, les raisons pour lesquelles les bibliothèques ne présentent pas d'heure du conte aux enfants de moins de 18 mois sont presque unanimement (97%) lié au personnel, soit par un manque de personnel (80%) ou un manque d'intérêt du personnel (17%). La seconde raison invoquée est le manque de demandes pour ce genre de programme (49%).

Les participants

Comme mentionné précédemment, il n'y a pas que les enfants d'âge préscolaire (de 3 à 5 ans) qui peuvent profiter de l'heure du conte. En effet, les bébés (moins de 2 ans) ainsi que les enfants de 2 à 3 ans, accompagnés d'un parent naturellement, peuvent être introduits à la bibliothèque et à la lecture lors d'heure du conte spécialement conçue pour eux. Les enfants du primaire aiment aussi prendre part à des heures du conte. Il existe même des programmes d'heure du conte qui sont destinés à divertir toute la famille (Feller Bauer, Hillmer).



Dépendant de leur âge, les enfants peuvent être accompagnés de leur parent lorsqu'ils sont très jeunes, laissés seuls avec l'animateur lors de l'activité lorsqu'ils atteignent l'âge préscolaire, amenés à la bibliothèque par un(e) éducateur/éducatrice de garderies ou être accompagnés par leurs professeurs lorsqu'ils vont à l'école (Bapp Bryant; Feller Bauer, Harrington; Heitman)

Description du programme

Un programme d'heure du conte peut varier de nombreuses façons. En effet, le nombre de participants recommandé par les auteurs n'est pas toujours le même, le programme peut être présenté à différentes périodes de l'année, à différents moments de la semaine, à différentes périodes de la journée. La fréquence de présentation est aussi un élément distinctif des programmes.

Nombre de participants

Beauchesne suggère que, dans le cadre d'un atelier destiné aux tout-petits, il faut limiter le groupe à un nombre allant de 7 à 12 enfants, l'idéal se situant à 10. Bapp Bryant recommande un maximum de 15 enfants lorsqu'ils ont entre 2 et 3 ans alors que Kewish mentionne 10 enfants.

Selon un sondage effectué par Dixon et Smardo Dowd, l'heure du conte pour les moins de 18 mois accueille en moyenne 11 enfants avec en moyenne un minimum de 7 enfants et maximum de 18 enfants.

D'un autre côté, une bibliothèque publique américaine offre un programme d'heure du conte pour les garderies qui accueille entre 50 et 100 enfants et souvent plus (Harrington).

Moment de la journée

L'heure du conte pour les enfants de 2 à 3 ans se déroule habituellement le matin. Ceci permet aux enfants d'être plus alertes. On évite l'après-midi car certains enfants font encore la sieste (Bapp Bryant; Heitman). Cependant le nombre grandissant d'enfants dont les deux parents travaillent amène certaines bibliothèques à présenter l'heure du conte la fin de semaine ou le soir (Jeffery et Mahoney). Certaines en profitent même pour présenter une heure du conte familiale ou l'heure du conte en pyjama dans le cadre des activités d'été (Silveus).

Fréquence de la présentation

Selon Heitman, l'heure du conte pour les enfants de moins de cinq ans devrait être offerte hebdomadairement afin de permettre aux jeunes de se souvenir du contenu de l'activité et des comportements qui y sont acceptés.

La plupart des programmes pour les plus jeunes ont lieu à chaque semaine sur une période de 4 à 6 semaines; rares sont ceux qui proposent cette activité durant toute l'année (Bapp Bryant; Potter; Walsh).

Éléments du programme

Présentation de l'heure du conte: histoires, chansons et bricolages

L'heure du conte est constituée en premier lieu d'histoires. Cependant, leur présentation peut varier énormément. Les histoires peuvent être racontées seules ou accompagnées d'un livre. Pour les puristes la meilleure façon de raconter les histoires, c'est de le faire sans l'aide des livres, d'images ou d'accessoires. Il croient que cela laisse tout la place à l'histoire, que les enfants sont alors en contact direct avec le conteur et développent leur imagination (Baker; Beauchesne; Cumberland county public library and information center [CCPLIC]; Feller Bauer). D'autres préfèrent lire les histoires afin

de présenter les mots exacts de l'auteur. Il va sans dire que l'heure du conte représente souvent une occasion pour l'animateur de partager son plaisir de lire avec les enfants. Les histoires choisies doivent donc lui plaire à priori. (Baker et Greene; CCPLIC; Feller Bauer; Weir Tanner).

Un élément de surprise peut être introduit dans la présentation des histoires grâce à des objets ou à des bruits qui sont reliés à ce qui est conté (Feller Bauer; Painter). Des marionnettes peuvent être utilisées pour mimer ou pour introduire l'histoire. On peut aussi poser sur de grands tableaux des personnages et des formes qui sont découpées dans du feutre ou qui portent un aimant ou même du velcro pour les faire tenir au tableau (Baker; Bapp Bryant; Beauchesne; CCPLIC; Elbert; Feller Bauer; Kewish).

Il existe maintenant de nombreux moyens audiovisuels à la portée de ceux qui veulent présenter des histoires de différentes manières. Ceux-ci sont: les films fixes, les vidéos, les films, les diapositives, les acétates et l'utilisation d'un épiscope (CCPLIC; Beauchesne; Elbert; Feller Bauer). Malheureusement, la plupart de ces moyens audiovisuels ne peuvent pas s'adapter aux réactions immédiates des enfants; de plus l'assistance se retrouve dans le noir, ce qui peut nuire à l'interaction entre l animateur et les participants (Söderblom).

L'heure du conte peut s'enrichir de chansons, de comptines, de berceuses, de chansons mimées avec les doigts ou le corps (finger rhymes ou body rhymes) et de poèmes (Bapp Bryant; Beauchesne; CCPLIC; Elbert; Feller Bauer; Jeffery et Mahoney). On obtiendra une meilleure réponse lors des séances subséquentes si les paroles des chansons sont fournies aux parents ou gardiens qui accompagnent l'enfant (Jeffrey et Mahoney). Lors des programmes pour les très jeunes enfants, les chansons où un parent fait sauter l'enfant sur ses genoux («bouncing rhymes») sont fortement recommandées. Les tout-petits adorent cela et ils se sentent rassurés par le contact avec leur parent. Feller Bauer suggère aussi aux personnes animant l'heure du conte de présenter des musiques enregistrées, de chanter, de jouer de la musique si cela leur est possible ou d'inviter un ami qui peut le faire. Des instruments de musique très sommaires peuvent être fabriqués (par exemple des maracas) et permettent ainsi aux enfants d'accompagner une chanson.

Un bricolage, s'il est proposé, demande aux bibliothécaires (animateurs) une préparation supplémentaire et augmente le coût de l'activité (Bapp Bryant; Mielke).

On recommande aussi de présenter des livres, sur une table dans la salle réservée à l'activité, afin d'attirer l'attention des enfants (et de leurs parents) vers les autres richesses de la collection (Beauchesne; Feller Bauer; Jeffery et Mahoney; Silveus).

Inscription

Il est recommandé de demander l'inscription des participants et de faire connaître ses attentes et les règlements avant le début de la session (CCPLIC; Kellogg Markowsky).

Certaines bibliothèques offrent des heures du conte où les gens sont invités à venir sans inscriptions (Hillmer).

Animateur

Un bibliothécaire pour enfants est idéale pour animer l'heure du conte selon Adeniji.

PROBLÉMATIQUE

Tous ces concepts sur l'heure du conte proviennent en majorité des États-Unis, il serait intéressant de connaître comment ils sont appliqués dans les bibliothèques publiques du Québec.

MÉTHODOLOGIE

La méthodologie utilisée est celle décrite dans l'article de Mme Patricia Lemieux. Toutefois, nous avons analysé les données provenant d'autres bibliothèques. En effet, certaines bibliothèques d'association de Montréal offrent des services aux enfants de même nature que ceux offerts dans les bibliothèques publiques. Elles ne figurent pas sur la liste des bibliothèques publiques du Québec, ce sont: la Bibliothèque Norman-Berman pour enfants (Bibliothèque Juive publique), la Fraser-Hickson Institute Montreal Library et les 5 succursales de la Bibliothèque des Jeunes de Montréal. Un questionnaire leur a été envoyé et les données obtenues seront analysées dans le cadre de ce travail.

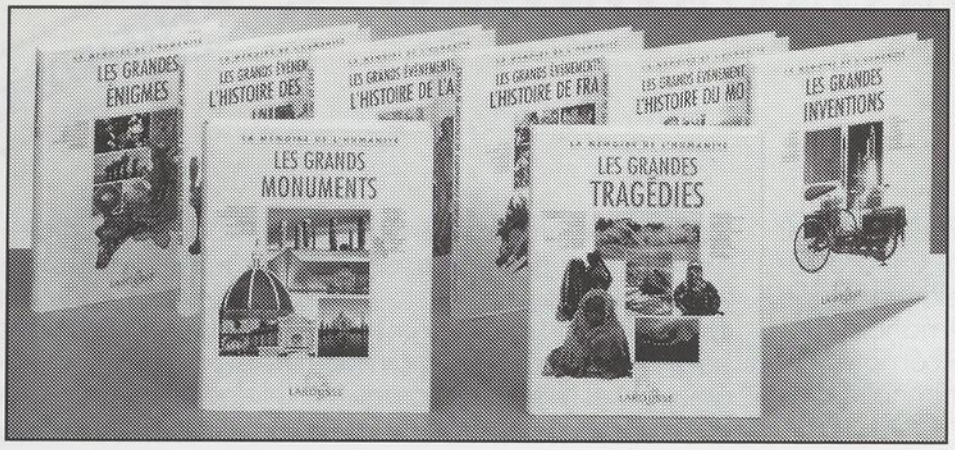
RÉSULTATS

L'heure du conte

Les bibliothèques présentant l'heure du conte

L'heure du conte était présentée dans 78% des bibliothèques au Québec en 1993, ce qui est un taux assez élevé si l'on compare le 89% recensé aux États-Unis où les conditions sont plus favorables. Ce service semble donc important pour les bibliothèques du Québec.

Pour des fins de comparaisons, les bibliothèques ayant répondu au questionnaire ont été ensuite divisées en deux catégories: celles situées dans les villes de 50 000 habitants et plus et celles situées dans les villes de moins de 50 000 habitants selon les informations fournies dans le «Répertoire 1993». Il semble y avoir une légère différence entre les taux de réponses de ces deux catégories. Les plus

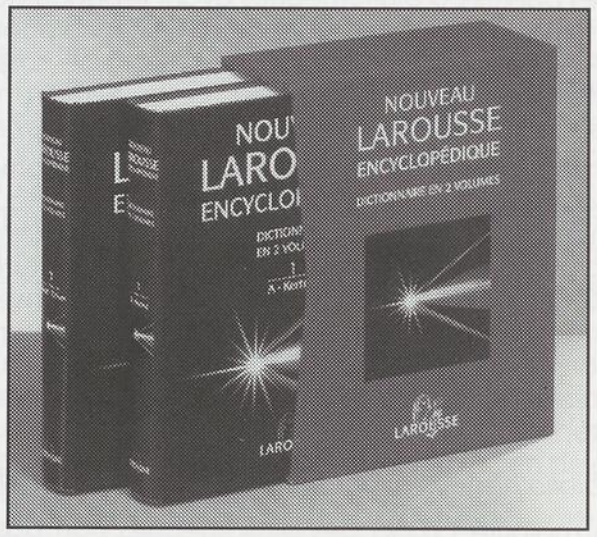


LAROUSSE

LA MÉMOIRE DE L'HUMANITÉ

Revivez avec émotion les grands moments de notre histoire, à travers des textes vivants et des illustrations saisissantes.

LES GRANDES ÉNIGMES
LES GRANDES INVENTIONS
LES GRANDS ÉVÉNEMENTS DE L'HISTOIRE DE FRANCE
LES GRANDS ÉVÉNEMENTS DE L'HISTOIRE DU MONDE
LES GRANDS ÉVÉNEMENTS DE L'HISTOIRE DES FEMMES
LES GRANDES TRAGÉDIES



NOUVEAU DICTIONNAIRE LAROUSSE ENCYCLOPÉDIQUE DICTIONNAIRE EN 2 VOLUMES

À lire, à consulter, à explorer à tout moment. La nouvelle référence accessible à tous.

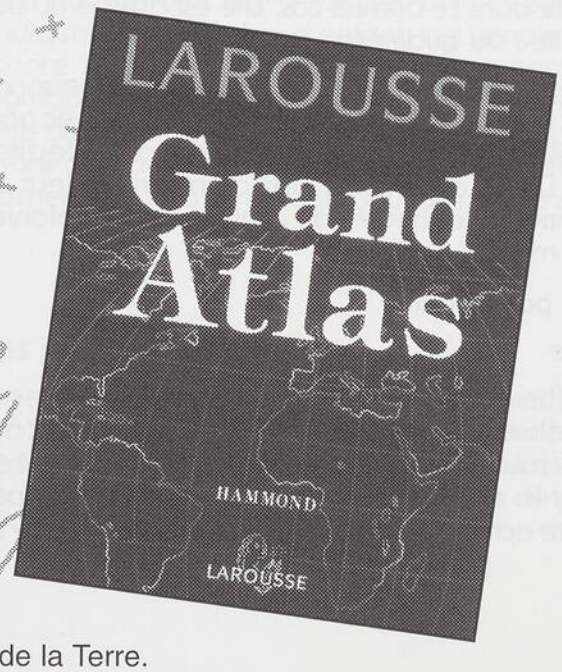


L'HISTOIRE DU MONDE
LE MOYEN ÂGE

Offre en un volume la vision de tous les grands événements aux quatre coins du monde, des invasions barbares (V^e^ siècle) à la découverte de l'Amérique (1492).

L'ANTIQUITÉ

Le premier ouvrage de la collection HISTOIRE DU MONDE, qui permet de découvrir, à l'aide d'une très riche illustration, les aspects culturels, religieux et pratiques de l'Antiquité.



GRAND ATLAS HAMMOND

L'ATLAS LE PLUS ÉVOLUÉ DU MONDE

- 160 pages de cartes
- un index de plus de 100 000 références
- des planisphères thématiques
- 15 pages de cartes saisissantes du relief de la Terre.

grandes villes ont un taux plus élevé d'heure du conte (soit 84%) que les moins grandes villes (soit 75%). Cette différence n'est pas énorme mais est significative selon le test de Khi-carré à a = 0,05. Cependant on peut se demander si les résultats auraient été différents si chaque ville comprenant plus d'une bibliothèque avait retourné un questionnaire individuel pour chacune des succursales.

Les bibliothèques qui ne présentent pas l'heure du conte

Les deux catégories de raisons les plus fréquemment invoquées par les 38 bibliothèques ayant répondu au sondage qui ne présentent pas l'heure du conte sont d'abord le manque de personnel dans 55% des cas et une catégorie dite «autres raisons» (48% des cas). Cette dernière regroupait surtout le manque d'espace (12 bibliothèques) et le manque de temps (3 bibliothèques). Peu de bibliothèques ont invoqué le manque d'argent (30%); le manque de demande de la part des usagers (22%); le manque de soutien de la part de l'administration (12%) ou le manque d'expertise (8%). Finalement, il semble y avoir un consensus sur le fait que l'heure du conte ne manque pas d'intérêt pour le personnel et que la collection de livres ou de documents de référence pour l'animation de l'heure du conte semble adéquate.

Les bibliothèques ayant réduit ou aboli l'heure du conte

La majorité (70%) des bibliothèques non pas aboli ou réduit leur programme d'heure du conte. Celles qui l'ont fait (44 bibliothèques) ont invoqué diverses raisons. Les raisons énumérées dans cette section ressemblent à celles invoquée par les bibliothèques ne présentant pas d'heure du conte, mais il faut comprendre que les réponses à ces deux questions proviennent en général des mêmes bibliothèques (il n'y en a que 6 de plus). Le manque de demande de la part des usagers constitue toutefois une raison plus importante dans ce dernier cas. Elle est classée au deuxième rang au lieu du quatrième rang.

La première raison (le manque de personnel) invoquée par les bibliothèques publiques du Québec pour ne pas tenir l'heure du conte est semblable à celle décrite dans l'article de Dixon et Smardo Dowd (même si leur sondage était centré sur les heures du conte pour les enfants de moins de 18 mois).

Les participants

Âge

L'heure du conte dans les bibliothèques publiques du Québec est adressée à différents groupes d'âge qui ne sont pas mutuellement exclusifs. Les enfants entre 3 et 5/6 ans sont la cible favorite (63,8% de tous les programmes) de cette activité d'animation. Les groupes d'âge scolaire (entre six et douze ans) forment 15,0% de la clientèle totale. Les groupes hybrides composés des enfants entre 3 et 8 ans (9,8%) et des enfants de moins de 5 ans (5,1%) sont les troisième et quatrième groupes d'âge visé. L'heure du conte pour les enfants de moins de trois ans (dans différents groupes) et l'heure du conte familiale ne sont pas beaucoup développés au Québec.



Il est surprenant que des groupes soient constitués d'enfants d'âge très différents, tel celui des 3 à 8 ans. En effet, les besoins et le temps d'attention des enfants de 3 ans sont vraiment différents de ceux de 8 ans. Cela s'explique par le fait que: 1) les bibliothèques veulent offrir cette activité au plus grand nombre d'enfants possible; 2) le nombre de participants ne justifie pas la tenue de deux heures du conte séparées; 3) il est possible que les répondants aient réunis dans ce groupe leurs programmes pour les garderies et les groupes du premier cycle du primaire; 4) l'animateur est vraiment habile. Les autres groupes hybrides formés d'enfants de moins de 5 ans ou de moins de 3 ans sont probablement offerts pour les raisons 1, 2 et 4 mentionnées plus haut.

Le faible pourcentage (4,3%) d'heure du conte pour les enfants de moins de trois ans (dans les groupes «moins de 18 mois», «entre 18 mois et 3 ans» et «moins de trois ans») démontre qu'il y a encore du chemin à faire au Québec pour répondre aux besoins des très jeunes et des bébés lecteurs. De plus, les enfants anglophones de cet âge sont mieux desservis que les francophones comme on peut le constater dans le tableau suivant.

	Moins de 18 mois	Entre 18 mois et 3 ans	Moins de 3 ans	TOTAL
Français	0	3	0	3 (27%)
Anglais	1	6	0	7 (64%)
Français et anglais	0	0	1	1 (9%)

Qui participe à l'heure du conte?

Les enfants accompagnés d'un parent constituent le plus grand nombre de participants lors de l'heure du conte (142 programmes). Les enfants qui ne sont pas accompagnés d'un parent (119 programmes) et les enfants en milieu de garde (77 programmes) suivent. Finalement les enfants provenant du milieu scolaire sont ceux à qui l'on offre l'heure du conte le moins souvent (22 programmes).

Lors d'une comparaison des participants de l'heure du conte selon les groupes d'âge, on s'aperçoit que les enfants dans les groupes d'âge de moins de 3 ans sont accompagnés de leurs parents, alors que ceux «entre 3 et 5/6 ans» et «moins de 5 ans» sont légèrement plus souvent accompagnés par un parent que laissés seuls lors de l'animation.

Une proportion élevée d'enfants accompagnés d'un parent dans la catégorie «Six à douze ans» amène toutefois des doutes quant à la compréhension de cette affirmation, les personnes répondant au sondage n'ont peut-être pas compris que cette affirmation voulait dire que même si les parents reconduisent l'enfant à la bibliothèque ils ne font pas l'activité avec lui.

Les enfants venant dans le cadre d'une visite scolaire auraient sans doute dû être exclus dans ce sondage car ils ont été classés de diverses façons dans les groupes d'âge par les répondants au questionnaire ce qui complique l'interprétation des données. On a aussi pu constater que des bibliothèques ont indiqué qu'elles font une heure du conte «familiale» en acceptant des enfants non-accompagnés ou des garderies. Ce terme n'était peut-être pas assez clair.

Nombre de participants pour les programmes

Lors de l'analyse des données, nous avons noté que certaines données extrêmes apparaissaient dans l'examen du nombre minimum, maximum et moyen de participants. Après un examen plus approfondi de ces valeurs, il est apparu que certaines d'entre elles provenaient soit du regroupement du nombre de participants de plusieurs présentations du même programme à des moments différents de la journée (matin et après-midi) soit de la présentation d'un conte par une troupe de théâtre ou d'un animateur contractuel. N'étant pas en mesure de trancher lors de l'examen des données à savoir si un regroupement avait été fait ou non par le répondant lorsqu'il mentionnait que le programme se déroulait à plus d'un moment de la journée, nous avons préféré inclure les données telles quelles. La moyenne sera donc plus influencée par les données extrêmes que le mode. Le mode constituera une mesure plus adéquate de la tendance centrale.

Nombre minimum d'enfants participants à l'heure du conte

En moyenne le nombre minimum de participants à l'heure du conte est de 11 enfants par programme. Par contre, l'examen de la distribution de fréquence (à l'annexe A) du nombre d'enfants montre que le mode se situe dans l'intervalle entre 6 et 10 participants. On peut donc considérer que le nombre minimum de participants à l'heure du conte se situe entre 6 et 10 enfants.

Nombre maximum d'enfants participants à l'heure du conte

La moyenne du nombre maximum de participants est de 24,3 enfants alors que le mode se situe entre 11 et 15 participants dans la distribution de fréquence telle que présentée à l'annexe B. Étant donné que dix valeurs se situent au-dessus de 50 enfants, on peut se demander si un certain nombre de celles-ci ne sont pas le résultat de regroupements tel que mentionnés plus haut. Le nombre moyen d'enfants participants à l'heure du conte serait donc entre 11 et 15 participants. Étant donné la moyenne, tout porte à croire que ce nombre sera plus près de 15 participants.

Nombre moyen d'enfants participants à l'heure du conte

La moyenne du nombre moyen d'enfants participants à l'heure du conte est de 17,8 alors que le mode est de 11 à 15 participants (voir annexe C). Le nombre moyen de participants est donc ici aussi entre 11 et 15 enfants.

Les résultats concernant la taille des groupes sont similaires à ceux présentés dans la littérature.

Nombre de participants par bibliothèque

Le nombre de participants pour tous les programmes d'heure du conte réunis par bibliothèque varie entre 10 et 9 518 participants. Les 120 bibliothèques ayant répondu à cette question reçoivent donc en moyenne 799 participants. Ce chiffre aurait pu être plus élevé car de nombreuses bibliothèques indiquaient le nombre d'enfants qui venaient à l'heure du conte alors que d'autres mentionnaient le nombre de participation total (les statistiques de fréquentation). C'est cette dernière donnée qui était recherchée puisque nous savions que certaines bibliothèques n'accueillent pas nécessairement les mêmes enfants pour un même programme.

Description des programmes:

Les résultats de cette section seront donnés par programmes et non par bibliothèques. En effet, les données recueillies ont été saisies de telle manière que le calcul des statistiques ne permet de compter que le nombre de programmes.

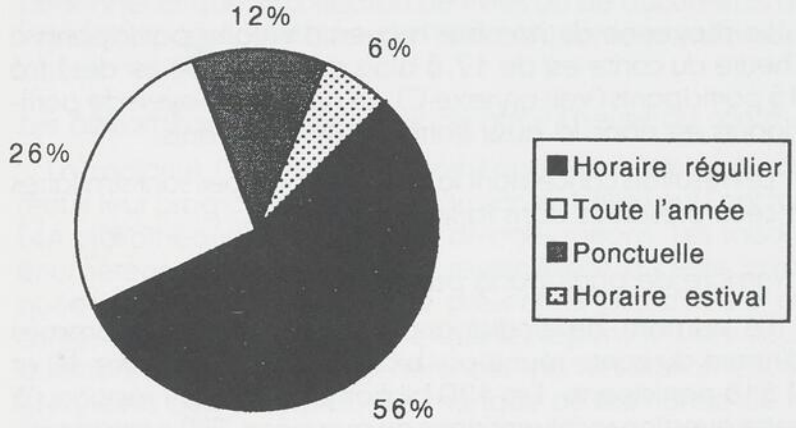


Nombre de programmes

Environ la moitié (50,4%) des bibliothèques ne présentent qu'un programme d'heure du conte, alors que le quart (24,8%) en proposent trois, et qu'un cinquième (20,3%) en offrent deux. Peu de bibliothèques offrent 4 ou 5 programmes (3%), et deux bibliothèques (1,6%) proposent à leurs usagers respectivement sept et neuf(!) programmes. Il est à noter que ces deux dernières bibliothèques ainsi que celles présentant 5 programmes ont à leur service une personne responsable de la section enfants.

Période de l'année où se déroule l'heure du conte

Tel qu'on peut le constater dans le graphique en secteurs suivant ce paragraphe, plus de la moitié des programmes d'heure du conte se situent dans l'horaire régulier des bibliothèques, soit à l'automne et à l'hiver (généralement entre les mois de septembre et mai ou juin). Le quart des programmes se déroulent toute l'année durant. Finalement les programmes ponctuels (ayant lieu lors des fêtes ou des congés scolaires) sont plus fréquents que les programmes se déroulant dans l'horaire estival.



Il n'est pas surprenant que la période estivale soit la moins populaire car elle dure moins longtemps et c'est la période des vacances pour les employés des bibliothèques de même que pour les parents des enfants ce qui ne permet pas la tenue d'un programme suivi d'heure du conte.

Moment de la semaine où se déroule l'heure du conte

Le moment de la semaine qui est privilégié par les bibliothèques pour présenter l heure du conte est sans contredit la semaine (76,7% des programmes). Le cinquième des programmes se déroulent toutefois la fin de semaine. Certains programmes (2,8%) sont parfois présentés durant les congés scolaires.

Période de la journée où se déroule l'heure du conte

Le matin est la période de la journée favorite pour présenter l'heure du conte (68,1% des programmes). La période de l'après-midi est aussi très populaire car environ la moitié des programmes (49,8%) se déroulent durant cette période. Les programmes se déroulant le soir ne constituent que 13,2% de tous les programmes présentés.

Tous les programmes pour les enfants de moins de 3 ans (0 à 18 mois, de 18 mois à trois ans et moins de 3 ans) sont situés le matin, tel que recommandé dans la littérature.

Fréquence de présentation des programmes de l'heure du conte

Les programmes d'heure du conte ont lieu le plus souvent de façon hebdomadaire (45,9% des cas). Les présentations mensuelles puis bimensuelles sont ensuite les plus populaires (soit 17,1% et 12,1% respectivement). Les données recueillies dans la catégorie «autres» étaient fort variées. On remarque toutefois que les programmes ayant lieu lors des fêtes (6,6%), ponctuelles (5,0%) et sur demande (2,3%) sont les plus populaires dans cette catégorie. Il est aussi remarquable de constater qu'une bibliothèque présente un programme d'heure du conte de manière quotidienne. Peu de bibliothèques (1,2%) ont fait mention de séries de rencontres même si les dépliants reçus indiquaient parfois le contraire. Il aurait été intéressant de connaître cette donnée.

Langues utilisées

Le français est la langue la plus utilisée lors de programmes de l'heure du conte soit dans 78,6% des programmes alors que l'anglais est employé dans 14,2% de ceux-ci. Ceci n'est pas surprenant puisque nous habitons une province francophone. Il est intéressant de constater que 6,7% des programmes incluent le français et l'anglais. Cela doit demander un grand talent de la part des animateurs. Toutefois, il faut se demander si, malgré nos efforts pour séparer les bibliothèques présentant des rencontres différentes en français et en anglais pour les enfants de même âge, certaines de celles-ci ne se sont pas glissées dans cette catégorie. Fait intéressant, un bibliothèque présente une heure du conte en yiddish, sans nul doute pour répondre aux besoins de sa clientèle.

Éléments des programmes d'heures du conte

Les personnes répondant à cette section du questionnaire devaient indiquer pour l'ensemble de leurs programmes dans quelle mesure (jamais, parfois, souvent ou toujours) les différents éléments étaient présentés.

Histoires

Les éléments les plus fréquemment retrouvés dans l'heure du conte sont naturellement les histoires. Les personnes qui animent l'heure du conte préfèrent d'abord les histoires ra-

contées en utilisant un livre (46% le font souvent), puis les histoires lues (29% souvent). Un certain nombre d'entre elles présentent les histoires sans utiliser de livres (44% parfois).

Il n'est pas surprenant que les histoires constituent la majorité des heures du conte, car elles font partie intégrantes de la définition même de cette activité. Il est intéressant de noter que les histoires racontées en utilisant un livre sont plus utilisées que celles lues. En effet, cette façon de présenter les histoires est plus vivante et permet aux personnes qui animent l'heure du conte d'avoir un meilleur contact avec le public. Même si cela n'est pas élevé comparativement aux autres approches, 55% des animateurs racontent des histoires sans utiliser des livres. Le temps nécessaire à l'apprentissage d'une histoire par coeur est sans doute en partie à l'origine de cet état de fait.

Bricolages

Le bricolage est populaire lors de la tenue de l'heure du conte. En effet, seulement 13% des bibliothèques ne l'utilisent pas. Étant donné que certaines bibliothèques présentent l'heure du conte à des classes ou des garderies (où, selon mon expérience, on offre rarement du bricolage) et que les répondants devaient indiquer dans quelle mesure le bricolage était présenté lors de l'ensemble de leurs programmes d'heure du conte, les proportions d'utilisation du bricolage auraient peut-être été plus élevées.

J'ai été surprise du nombre de bibliothèques incluant des bricolages dans leur présentation de l'heure du conte, car cela demande des investissements de temps, de préparation et de ressources matérielles qui ne sont pas négligeables.

Les activités relativement fréquentes

Dans cette catégorie se retrouvent les éléments dont le mode (selon leur distribution de fréquence) était situé à la catégorie «parfois». Les différents éléments furent ensuite classés par ordre croissant du pourcentage de la catégorie «jamais» (pourcentage que nous indiquerons après chaque élément). Cet ordre permet de voir de quelle manière les différents éléments sont utilisés lors de l'heure du conte. Selon cet arrangement, les poèmes et comptines sont utilisés les plus fréquemment (10%), suivi des chansons (12%), puis des suggestions de lecture (15%), des musiques enregistrées (20%), des marionnettes (34%), des chansons mimées avec les mains ou les doigts (37%) et les jouets ou jeux (42%).

Les activités les moins fréquentes

Les activités qui obtiennent une plus grande proportion de réponses dans la catégorie «jamais» ont été placées dans les activités les moins fréquentes. Classées par ordre croissant du pourcentage de la catégorie «jamais» (tel qu'indiqué entre parenthèses), les activités se classent ainsi: 1) l'utilisation de tableaux à feutrines ou magnétiques (53%), 2) les invités spéciaux ou artistes (57%), 3) des films ou vidéos (60%), 4) de l'animateur qui joue de la musique (79%), 5) des enfants qui jouent de la musique (81%) et finalement 6) les comptines où un adulte fait sauter un enfant sur ses genoux (91%).

On remarque que les trois premières de ces activités nécessitent des ressources matérielles ou financières qui ne sont pas nécessairement à la portée de toutes les bibliothèques. De même, les quatrième et cinquième activités demandent un certain talent musical qui n'est pas à la portée de tous. La dernière activité n'est pas beaucoup utilisée mais celle-ci est utilisée habituellement avec les enfants très jeunes moins de trois ans. Ainsi une animatrice a indiqué qu'elle utilisait toujours cette activité avec ce groupe d'âge. De plus, les exemples connus de cette activité sont en majorité en anglais alors que la majorité des bibliothèques répondant à cette enquête sont francophones.

Autres activités durant l'heure du conte

Environ un cinquième des bibliothèques (18%) présentent d'autres activités. Les activités les plus populaires sont des activités exigeant du matériel audiovisuel: les diapositives, les diaporamas, les films fixes. et les épiscopes. Les trois premiers sont parents avec les films et des vidéos et auraient pu être classés avec ceux-ci. Seulement deux bibliothèques ont indiqué qu'elles ont offert des petits feuillets aux enfants. Il aurait été intéressant de voir si plus de bibliothèques auraient indiqué qu'elles en distribuaient si cet élément de l'heure du conte avait été mentionné. Il est vrai que même s'ils constituent un souvenir agréable de l'heure du conte ou un aide-mémoire des chansons apprises, il n'en reste pas moins qu'ils demandent de la préparation et des ressources financières pour les photocopies.

Inscriptions

L'inscription est obligatoire pour 67% des programmes d'heure du conte, mais des frais sont exigés pour seulement 13,2% des programmes.

Les données sur les frais exigés pour l'heure du conte étaient très variables. Des 27 données recueillies, seulement 12 donnaient le prix par rencontre qui nous permettait de comparer les données et de faire une moyenne des prix. La bibliothèque qui exigeait le moins pour un programme demandait 0,50$ par rencontre alors que celle qui exigeait le plus demandait 8$ pour une rencontre (qui contient toutefois la fabrication de marionnette par les enfants). Le prix moyen était de 2,32$.

Je trouve inquiétant qu'une activité aussi essentielle que l'heure du conte soit tarifée. Cela ne décourage-t-il pas une partie importante de la clientèle de la bibliothèque: les moins bien nantis?

Qui anime l'heure du conte?

Les données qui suivent ont été saisies pour chaque programme. De plus, certaines bibliothèques emploient plus d'une personne pour un même programme. Ainsi la somme des proportions qui seront données pour chaque type de personne animant l'heure du conte sera plus grande que 100%.

L'heure du conte est animée d'abord (44,7% des programmes) par les animateurs/animatrices contractuelles et les technicien(ne)s en documentation. Seulement 19,6% des programmes sont animés par des bibliothécaires. Relativement peu de bénévoles (8,2%) et de commis/aide-bibliothécaires (7,1%) font l'animation de l'heure du conte.

Un nombre surprenant de bibliothèques (23, soit 17,3%) utilisent deux personnes pour au moins un de leurs programmes d'heure du conte. Dans ces cas, près de la moitié des programmes sont alors animés par un bibliothécaire et un technicien. Quatre bibliothèques offrent dix programmes utilisant trois personnes pour animer l'heure du conte. Une bibliothèque utilise même 4 personnes lors d'un programme annuel d'heure du conte en pyjama. Il n'était toutefois pas toujours évident de savoir lorsque deux ou trois personnes étaient mentionnées si elles étaient présentes lors d'une même rencontre ou séparément. Cinq bibliothèques ont d'ailleurs mentionné qu'elles utilisaient deux ou trois personnes en alternance.

DISCUSSION DES RÉSULTATS

Commentaires

J'ai été surprise par la proportion importante de bibliothèques présentant l'heure du conte. Cette activité semble en effet fort populaire au Québec. Cependant, il serait temps que les bibliothèques trouvent le moyen de présenter l'heure du conte pour les enfants de moins de 3 ans et ainsi leur donner l'habitude de fréquenter la bibliothèque dès le jeune âge.

Dans notre société où un grand nombre de parents travaillent il serait peut-être approprié de présenter un peu plus de programmes la fin de semaine ou le soir.

Puisque l'heure du conte comporte de nombreux avantages, il serait important de présenter davantage de programmes pour en faire bénéficier un plus grand nombre d'enfants. Même si cela implique un plus grand nombre de personnes au secteur enfants, il est important de considérer cette possibilité car les enfants sont les lecteurs de demain.

Recommandations

Si cette enquête devait se répéter, il serait important de faire plus d'un pré-test car certaines questions ont causé des problèmes d'interprétation. Certaines modifications apportées aux questions pourraient permettre une analyse plus intéressante.

Bibliographie

1. Adeniji, Kerstin I. B. *Development of story hour programmes in Nigeria.* **International Library review.** Janv. 1978; 10(1): 93-106.
2. Baker, Augusta; Greene, Ellin. *Storytelling: preparation and presentation.* **School library journal.** Mars 1978; 24(7): 93-96.
3. Baker, Barbara Letifeldt. *Storytelling: past and present.* Denton, Texas: Woman's University; 1979. 49 p. ERIC report, ED 184 506.
4. Bapp Bryant, Robyn. *The toddler story hour: serving tomorrow's young readers (youngters between the ages of eighteen months and three years).* **Colorado Libraries.** Déc. 1989; 15(24-26).
5. Beauchesne, Yves. **Animer la lecture.** Montréal: ASTED; 1985.
6. Bonnafé, Marie. *Alertez les bébés! Un regard sur la petite enfance.* **Bulletin des bibliothèques de France.** 1986; 31(1): 78-84.
7. Cumberland county public library and information center, Fayetteville NC. *Children's programming guidelines.* North Carolina: Government document. 118 p. ED 314 067.
8. Cumming, Nancy R. *The effects of a pre-school programming upon circulation of children's books in the public library* [Master thesis].: San Jose State University; 1976. 67 p. ED 150 987.
9. Direction du livre, de la lecture et des bibliothèques publiques. **Bibliothèques publiques: Répertoire 1993.** Québec: Ministère de la Culture; 1993.
10. Direction du livre, de la lecture et des bibliothèques publiques. **Statistiques 1992.** Québec: Ministère de la Culture; 1993.
11. Dixon, Judith; Smardo Dowd, Frances. *Should public librairies program for babies?: a national survey of children' coordinators.* **Public librairies.** Janv.-Fév. 1993; 32(1): 29-36.
12. Elbert, Carol. *Toddler/parent story time: positive beginnings.* **Illinois libraries.** Janv. 1985; 67: 69-70.
13. Feller Bauer, Caroline. **Caroline Feller Bauer's new handbook for storytellers: With stories, poems, magic, and more.** Chicago: American library association; 1993.

Librairie
Garneau

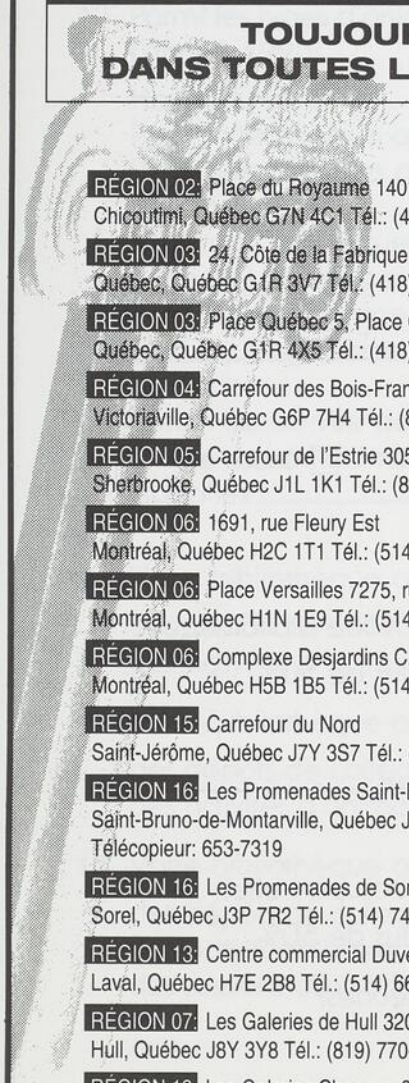
UN RÉSEAU DE SERVICES DANS UN RÉSEAU DE LIBRAIRIES

DES STRUCTURES
SOLIDEMENT ÉTABLIES DEPUIS DES DÉCENNIES

UN PERSONNEL
ACCUEILLANT, DYNAMIQUE ET COMPÉTENT

DES SERVICES
L'OFFICE PERSONNALISÉ, LA COMMANDE SPÉCIALE

DES LIVRES
TOUJOURS PLUS, DANS TOUTES LES DISCIPLINES



RÉGION 02: Place du Royaume 1401, boul. Talbot
Chicoutimi, Québec G7N 4C1 Tél.: (418) 549-7196/Télécopieur: 549-2895

RÉGION 03: 24, Côte de la Fabrique
Québec, Québec G1R 3V7 Tél.: (418) 692-1245/Télécopieur: 692-4586

RÉGION 03: Place Québec 5, Place Québec
Québec, Québec G1R 4X5 Tél.: (418) 524-3773/Télécopieur: 524-3773

RÉGION 04: Carrefour des Bois-Francs 475, boul. Jutras Est
Victoriaville, Québec G6P 7H4 Tél.: (819) 758-9449/Télécopieur: 758-0997

RÉGION 05: Carrefour de l'Estrie 3050, boul. Portland
Sherbrooke, Québec J1L 1K1 Tél.: (819) 569-9957/Télécopieur: 569-9364

RÉGION 06: 1691, rue Fleury Est
Montréal, Québec H2C 1T1 Tél.: (514) 384-9920/Télécopieur: 384-4377

RÉGION 06: Place Versailles 7275, rue Sherbrooke Est
Montréal, Québec H1N 1E9 Tél.: (514) 351-0350/Télécopieur: 351-0351

RÉGION 06: Complexe Desjardins C.P. 393
Montréal, Québec H5B 1B5 Tél.: (514) 288-4844/Télécopieur: 288-7781

RÉGION 15: Carrefour du Nord
Saint-Jérôme, Québec J7Y 3S7 Tél.: (514) 432-9100/Télécopieur: 432-6776

RÉGION 16: Les Promenades Saint-Bruno 243, boul. Les Promenades
Saint-Bruno-de-Montarville, Québec J3V 5K3 Tél.: (514) 653-0546/
Télécopieur: 653-7319

RÉGION 16: Les Promenades de Sorel 450, boul. Poliquin
Sorel, Québec J3P 7R2 Tél.: (514) 746-8771/Télécopieur: 746-5778

RÉGION 13: Centre commercial Duvernay 3100, boul. de la Concorde
Laval, Québec H7E 2B8 Tél.: (514) 661-6000/Télécopieur: 661-3250

RÉGION 07: Les Galeries de Hull 320, boul. Saint-Joseph
Hull, Québec J8Y 3Y8 Tél.: (819) 770-4058/Télécopieur:770-8058

RÉGION 12: Les Galeries Chagnon 300, Côte du Passage
Lévis, Québec G6V 6Y8 Tél.: (418) 837-5538/Télécopieur: 837-5538

POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS
MONTRÉAL (514) 384-9920
QUÉBEC (418) 692-1245

14. Foust, Judith M. *Learning begins before schooling.* **Bookmark.** Automne 1991; 50(1): 69-71.

15. Harrington, Janic N. *The risk of storytelling.* **Illinois libraries.** Janv. 1985; 67: 57-60.

16. Heitman, Lynn. *Toddlers like story time, too.* **Illinois libraries.** Janv. 1985; 67: 71-72.

17. Hillmer, Cheryl. *Evening story hours, an attempt at evaluation at the Granite City public library.* **Illinois libraries.** Avril 1980; 62(4): 355-359.

18. Jeffery, Debby; Mahoney, Ellen. *Sitting pretty: infants, toddlers, & lapsits (at San Francisco public library).* **School library journal.** Avril. 1989; 35: 37-39.

19. Kellogg Markowsky, Juliet. *Storytime for toddlers.* **School library journal.** Mai 1977; 23(9): 28-31.

20. Kewish, Nancy. *South Euclid's pilot project for two-year-olds and parents.* **School library journal.** Mars 1979; 25(7): 93-98.

21. Mielke, Laurie R. *Sermon on the amount: costing out children's services.* **Public libraries.** Sept-Oct. 1991; 30(5): 279-282.

22. National center for education statsitics, Office of educational research and improvement, U.S. Department of education. **Services and resources for children in public libraries, 1988-1989: contractor report.**: U.S. Department of education; Mars 1990.

23. Painter, William M. *Introduce an element of surprise in storytelling (unexpected noises, voices, props, or events).* **Emergency librarian.** Mars-Avril 1989; 16: 29-30.

24. Painter, William. *Mixing puppets with storytelling.* **Emergency librarian.** 1990; Mai-Juin 17(5): 15-17.

25. Painter, William M. *Serendipity and story hours; or, "The fine art of finding props".* **Emergency librarian.** Mai-juin 1989; 16: 13-14.

26. Potter, Jo K. *Two times two* (story hour for two-year-olds). **Illinois libraries.** Janv. 1985; 67: 60-64.

27. Silveus, Mari. *How to turn a story hour into a family outing.* **Emergency Librarian.** Nov.-Déc. 1982; 10(2): 9-10.

28. Smardo, Frances A. *A comparison of the impact of three methods of story hour presentation upon children's listening skills.* **Public library quaterly.** 1983 Printemps; 4(1): 33-42.

29. Smardo, Frances A. *The effectiveness of story presention methods upon children's receptive language.* **Public libraries.** Printemps 1983; 22(1): 32-34.

30. Soderblom, Harriette. *Story-telling: an audio-visual aid?: story-telling at the Public library of Stockholm yesterday and today.* **Scandinavian public library quarterly.** 1986; 19(2): 69-71.

31. Walsh, Elizabeth. *Taming the twos for storytimes.* **School library journal.** Oct. 1990 oct: 52.

32. Weir Tanner, Clarabel. *The criteria for judging the suitability of a story for telling.* Denton, Texas: Texas woman's University; Déc 1987; c1988.

Université de Montréal
École de bibliothéconomie et des sciences de l'information

Étude sur les services offerts aux enfants dans les bibliothèques publiques du Québec.

Première partie: IDENTIFICATION DE LA BIBLIOTHÈQUE

1. Identification de votre bibliothèque:

_____

2. À quelle région appartient votre bibliothèque:

1. ☐ Bas-Saint-Laurent
2. ☐ Saguenay-Lac-St-Jean
3. ☐ Québec
4. ☐ Mauricie-Bois-Francs
5. ☐ Estrie
6. ☐ Montréal- Centre
7. ☐ Outaouais
8. ☐ Abitibi-Témiscamingue
9. ☐ Côte-Nord
11. ☐ Gaspésie-Îles de la Madeleine
12. ☐ Chaudière-Appalaches
13. ☐ Laval
14. ☐ Lanaudière
15. ☐ Laurentides
16. ☐ Montérégie

3. La population desservie par votre bibliothèque se situe entre:

1. ☐ moins de 5 000 hab.
2. ☐ 5 001 - 15 000 hab.
3. ☐ 15 001 - 25 000 hab.
4. ☐ 25 001 - 35 000 hab.
5. ☐ 35 001 - 45 000 hab.
6. ☐ 45 001 - 55 000 hab.
7. ☐ 55 001 - 65 000 hab.
8. ☐ 65 001 - 75 000 hab.
9. ☐ 75 001 - 85 000 hab.
10. ☐ 85 001 - 95 000 hab.
11. ☐ 95 001 - 105 000 hab.
12. ☐ 105 001 - 115 000 hab.
13. ☐ 115 001 - 125 000 hab.
14. ☐ plus de 125 000 hab.

4. Y a-t-il un-e responsable de la section enfants pour votre bibliothèque?

☐ non
☐ oui A- Précisez s'il s'agit d'un poste de:
☐ bibliothécaire
☐ techn. documentation
☐ autre

B- Précisez: ☐ à plein temps
☐ à temps partiel (nbre heures/semaine:_____)

5. À partir de quel âge un enfant peut-il s'inscrire à votre bibliothèque?

☐ - 1 an ☐ 1 an ☐ 2 ans ☐ 3 ans ☐ 4 ans ☐ 5 ans ☐ 6 ans et +

6. À partir de quel âge un enfant peut-il emprunter du côté adulte?

☐ 11 ans ☐ 12 ans ☐ 13 ans ☐ 14 ans ☐ autre, spécifiez:_____

7. Quel est le pourcentage des abonnés enfants par rapport au total des abonnés de votre bibliothèque?

☐ moins de 10% ☐ entre 11 et 30% ☐ entre 31 et 50% ☐ plus de 50%

8. Parmi les abonnés enfants quel est le pourcentage approximatif de...

francophones _____% anglophones _____% autres _____%

Deuxième partie: LES SERVICES ET LA COLLECTION

9. Quel pourcentage de la superficie totale de la bibliothèque la section jeunesse occupe-t-elle?

☐ moins de 10% ☐ entre 11 et 30% ☐ entre 31 et 50% ☐ plus de 50%

10. Votre bibliothèque possède-t-elle une salle d'animation spécifiquement pour les jeunes?

☐ oui ☐ non

11. L'abonnement à la bibliothèque est-il gratuit pour les enfants?

☐ oui ☐ non, précisez le coût **annuel:**_____$

12. Parmi les services et types de documents suivants: lesquels ont été offerts aux enfants à votre bibliothèque **au cours de l'année 1993:**

Salle ou salon de lecture séparé des adultes	Non	Oui
Micro-ordinateur(s) à la disposition des jeunes	Non	Oui
Service de référence (bureau et personnel attitrés aux enfants)	Non	Oui
Liste de lecture préparée par la bibliothèque (liste thématique)	Non	Oui
Présentoir thématique de livres	Non	Oui
Livres en langue étrangère pour les jeunes	Non	Oui
Abonnements à des périodiques pour jeunes	Non	Oui
spécifiez combien: _____		
Livres-cassettes	Non	Oui
Cassettes audio (ex. comptines, chansons...)	Non	Oui
Disques compacts	Non	Oui
Vidéocassettes	Non	Oui
Jouets ou jeux	Non	Oui

Autres services ou documents spécialement offerts aux jeunes:
(spécifiez)_____

13. Parmi les types d'animation suivants, lesquels ont été offerts aux enfants à votre bibliothèque **au cours de l'année 1993:**

Heure du conte	Non	Oui
Rencontre avec un auteur ou un illustrateur	Non	Oui
Projections de films ou vidéos	Non	Oui
Spectacles	Non	Oui
Visite scolaire (accueil de classe pour initiation à la bibliothèque)	Non	Oui
Visite des écoles par le personnel de la bibliothèque	Non	Oui
Club ou programme de lecture de septembre à juin	Non	Oui
Club ou programme de lecture d'été	Non	Oui
Exposition	Non	Oui
Atelier ou activité portant sur un thème	Non	Oui

Autres types d'animation offerts aux jeunes:
(spécifiez)_____

14. Votre bibliothèque offre-t-elle aux garderies:

des dépôts de collection	Non	Oui
des activités d'animation	Non	Oui

15. Votre bibliothèque offre-t-elle à des camps de jour:

des dépôts de collection	Non	Oui
des activités d'animation	Non	Oui

16. Votre bibliothèque offre-t-elle à des écoles primaires:

des dépôts de collection	Non	Oui
des activités d'animation	Non	Oui
des sessions d'initiation à la bibliothèque	Non	Oui



Troisième partie: PRÉCISIONS CONCERNANT L'HEURE DU CONTE

17. Votre bibliothèque a-t-elle offert l'heure du conte ou un programme similaire **au cours de l'année 1993?** (Par heure du conte nous entendons toute activité où une ou plusieurs histoires sont racontées aux enfants.)

☐ non (répondez alors aux questions 18 et 19 seulement)
☐ oui (répondez alors à toutes les questions à partir du numéro 19)

18. Cochez les différentes raisons qui amènent votre bibliothèque À NE PAS offrir l'heure du conte (plusieurs choix possibles):

☐ manque d'argent
☐ manque de personnel
☐ manque d'expertise professionnelle
☐ manque de livres ou de documents de référence
☐ peu d'intérêt de la part du personnel
☐ manque de soutien de la part de l'administration
☐ pas de demandes des usagers
☐ autre raison, spécifiez_____

19. La programmation de vos activités d'heure du conte a-t-elle été réduite (ou abolie) ces dernières années:

☐ non ☐ oui

Si oui, précisez pour quelle(s) raison(s) et à partir de quelle année exactement:

_____

_____

Description de chaque programme d'heure du conte:

Veuillez d'abord identifier brièvement les différents programmes offerts **en 1993** (public-cible, description sommaire, objectifs...)

N.B. Si vous avez plus de trois programmes, vous pouvez photocopier les dernières pages du questionnaire ou utiliser une autre feuille.

Programme 1: _____

_____

_____

Programme 2: _____

_____

_____

Programme 3: _____

_____

_____

Veuillez maintenant préciser les principales caractéristiques de **chacun** de ces programmes (colonne 1 pour le 1, etc.)

	Prog. 1	Prog. 2	Prog. 3
20. Quel est le ou les groupes d'âge visés?			
moins de 18 mois	☐	☐	☐
entre 18 mois et 3 ans	☐	☐	☐
entre 3 ans et 5 ans	☐	☐	☐
moins de 5 ans	☐	☐	☐
6 à 12 ans	☐	☐	☐
familiale	☐	☐	☐
21. Au cours de quelle période de l'année se déroulent ces activités:			
horaire régulier (automne et hiver)	☐	☐	☐
horaire estival	☐	☐	☐
toute l'année	☐	☐	☐
ponctuelle (fêtes, congé scolaire...	☐	☐	☐
22. À quelle période de la journée ces activités sont-elle offertes?			
matin	☐	☐	☐
après-midi	☐	☐	☐
soir	☐	☐	☐
23. À quel moment de la semaine sont-elles offertes?			
semaine	☐	☐	☐
fin de semaine	☐	☐	☐
congé scolaire	☐	☐	☐
24. À quelles fréquences ont-elles lieu?			
hebdomadaire	☐	☐	☐
bimensuelle	☐	☐	☐
mensuelle	☐	☐	☐
autre:_____	☐	☐	☐
25. Quelle est la langue utilisée pour chacun de ces programmes?			
français	☐	☐	☐
anglais	☐	☐	☐
français et anglais	☐	☐	☐
autre:_____	☐	☐	☐
26. Combien d'enfants participent à ce programme d'heure du conte?			
minimum	_____	_____	_____
maximum	_____	_____	_____
moyenne	_____	_____	_____
27. Combien d'enfants ont participé à ces programmes en 1993?	_____	_____	_____
28. L'inscription à cette activité est-elle obligatoire?			
oui	☐	☐	☐
non	☐	☐	☐
29. Des frais d'inscription sont-ils exigés?			
oui	☐	☐	☐
non	☐	☐	☐
si oui, précisez le montant:	_____	_____	_____

30. Qui sont les participants? (plusieurs réponses possibles):

enfants accompagnés par un parent	☐	☐	☐
enfants non-accompagnés	☐	☐	☐
enfants en milieu de garde	☐	☐	☐
autre, spécifiez:_____	☐	☐	☐

31. Qui anime l'heure du conte? (plusieurs réponses possibles)

bibliothécaire	☐	☐	☐
bénévole	☐	☐	☐
animateur / animatrice contractuel-le	☐	☐	☐
technicien en documentation	☐	☐	☐
autre, spécifiez:_____	☐	☐	☐

32. Pour l'ensemble de vos programmes d'heure du conte, veuillez préciser dans quelle mesure on retrouve les éléments suivants:

	jamais	parfois	souvent	toujours
histoires lues	☐	☐	☐	☐
histoires racontées en utilisant un livre	☐	☐	☐	☐
histoires racontées sans utiliser un livre	☐	☐	☐	☐
chansons	☐	☐	☐	☐
poèmes ou comptines	☐	☐	☐	☐
comptines où un adulte fait sauter un enfant sur ses genoux («bouncing rhymes»)	☐	☐	☐	☐
chansons mimées avec les mains ou les doigts («finger rhymes»)	☐	☐	☐	☐
l'animateur joue de la musique	☐	☐	☐	☐
les enfants jouent de la musique	☐	☐	☐	☐
musiques enregistrées	☐	☐	☐	☐
films ou vidéos	☐	☐	☐	☐
marionnettes	☐	☐	☐	☐
tableau (à feutrines ou magnétique)	☐	☐	☐	☐
bricolages	☐	☐	☐	☐
invités spéciaux ou artistes	☐	☐	☐	☐
jouets ou jeux	☐	☐	☐	☐
suggestions de lecture	☐	☐	☐	☐

autres, spécifiez_____

Remerciements

Nous tenons à remercier:

– Les employés de la direction du livre, de la lecture et des bibliothèques du Ministère de la Culture pour leur aide à l'occasion des envois postaux;

– Les personnes qui ont pré-testé le questionnaire: Claire Séguin, Danielle Champagne, Suzanne Thibeault, Rosette D'Aragon, Dianne Brunelle et Annie Gaudreau et Molly Walsh;

– M. Réjean Savard pour son aide et ses conseils;

– Lucie Carmel pour le dépannage lors des «pépins informatiques»;

Les villes de Laval, Montréal et Québec qui ont ont permis d'utiliser leur service de courrier interne;

– et enfin toutes les personnes qui ont eu la patience et l'obligeance de répondre au questionnaire.

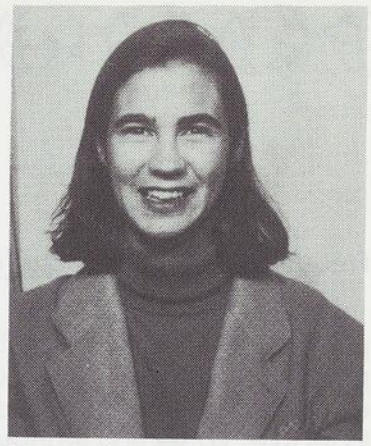
De plus, Jacynthe Blanchet tient à remercier Catherine Leduc, Sylvaine Tétrault et François Provost pour leur assistance et leur support moral.



ENQUÊTE

SUR LES SERVICES AUX ENFANTS DANS LES BIBLIOTHÈQUES PUBLIQUES DU QUÉBEC[1]:

LES RÉSULTATS



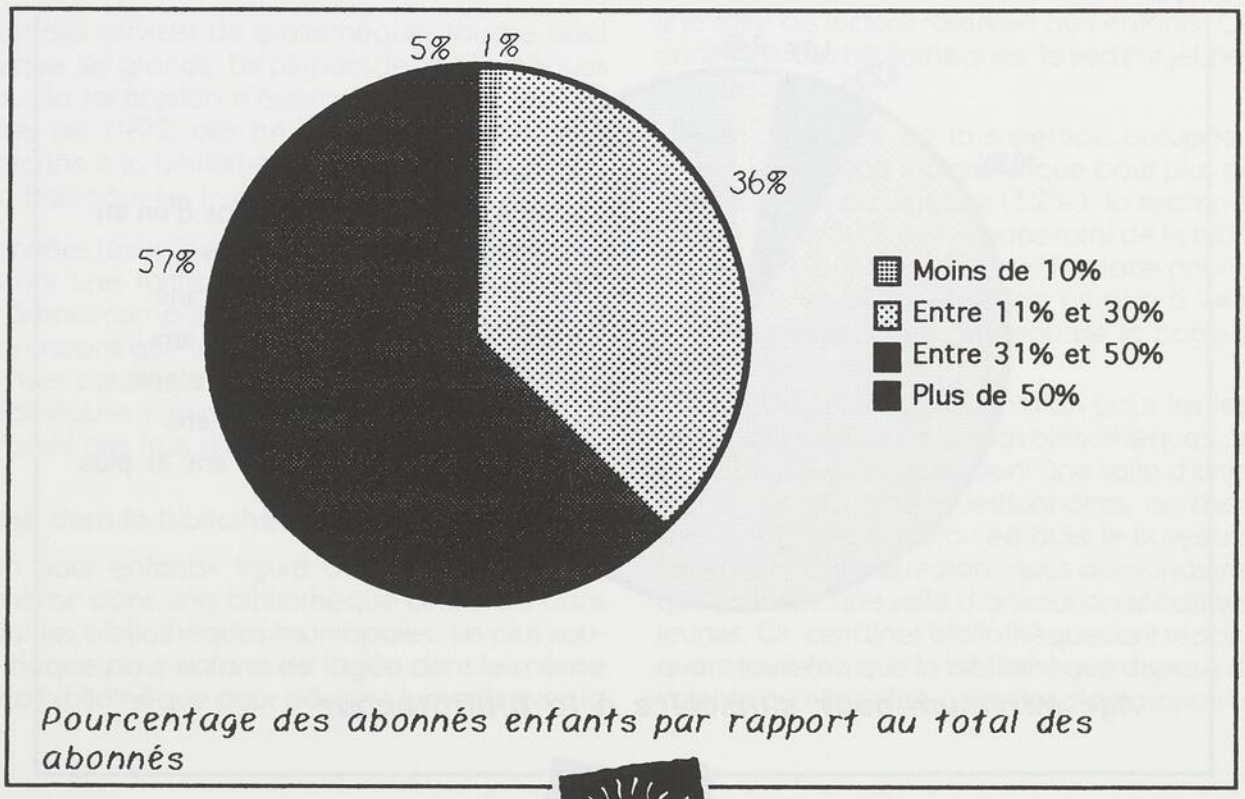
Patricia Lemieux

Les statistiques sur les bibliothèques publiques, publiées par le Ministère de la Culture, ne donnent guère d'informations sur les services aux jeunes. Nous avons parfois quelques échos d'une animation originale ayant eu lieu à la bibliothèque de telle ville, que les jeunes doivent maintenant débourser des frais pour s'abonner à la bibliothèque de telle municipalité, etc. Nous savons bien sûr ce qui se fait dans notre bibliothèque mais qu'en est-il dans les autres bibliothèques? C'est pour répondre à cette question, mais aussi parce que comme les enfants nous sommes curieuses, que nous avons décidé de mener une enquête sur les services aux jeunes dans les bibliothèques publiques du Québec. Nous vous présentons donc ici les résultats de cette enquête qui, nous l'espérons, permettront de combler une lacune importante et fourniront une base de réflexion pour le futur à tous les bibliothécaires qui travaillent de près ou de loin avec les jeunes.

Au mois de février 1994, nous faisions parvenir un questionnaire à toutes les bibliothèques publiques autonomes[2] du Québec dans le but de recueillir des données sur les services aux enfants en général et, de façon plus précise, sur l'heure du conte. Après une relance téléphonique effectuée entre le 19 et le 25 mars 1994, nous avons récolté167 questionnaires dûment complétés. Des 198 bibliothèques[3] ayant reçu le questionnaire, seulement trente et une ne l'ont pas retourné, ce qui donne un taux de réponse de 84%.

La bibliothèque et les jeunes

Les résultats de l'enquête confirment ce que les bibliothécaires savent déjà. Les jeunes représentent une part importante de la clientèle des bibliothèques publiques. Pour plus de la moitié des bibliothèques publiques du Québec (57%), la clientèle enfantine représente entre 31% et 50% de leurs abonnés. Seulement 1% des bibliothèques ont une proportion de clientèle jeune inférieure à 10%. Le tableau ci-dessous illustre plus en détail les résultats concernant le pourcentage d'abonnés enfants. L'étude ne permet cependant pas de savoir si la bibliothèque rejoint la plupart des enfants de sa municipalité.



Pourcentage des abonnés enfants par rapport au total des abonnés

Fréquenter la bibliothèque avant les premiers pas...

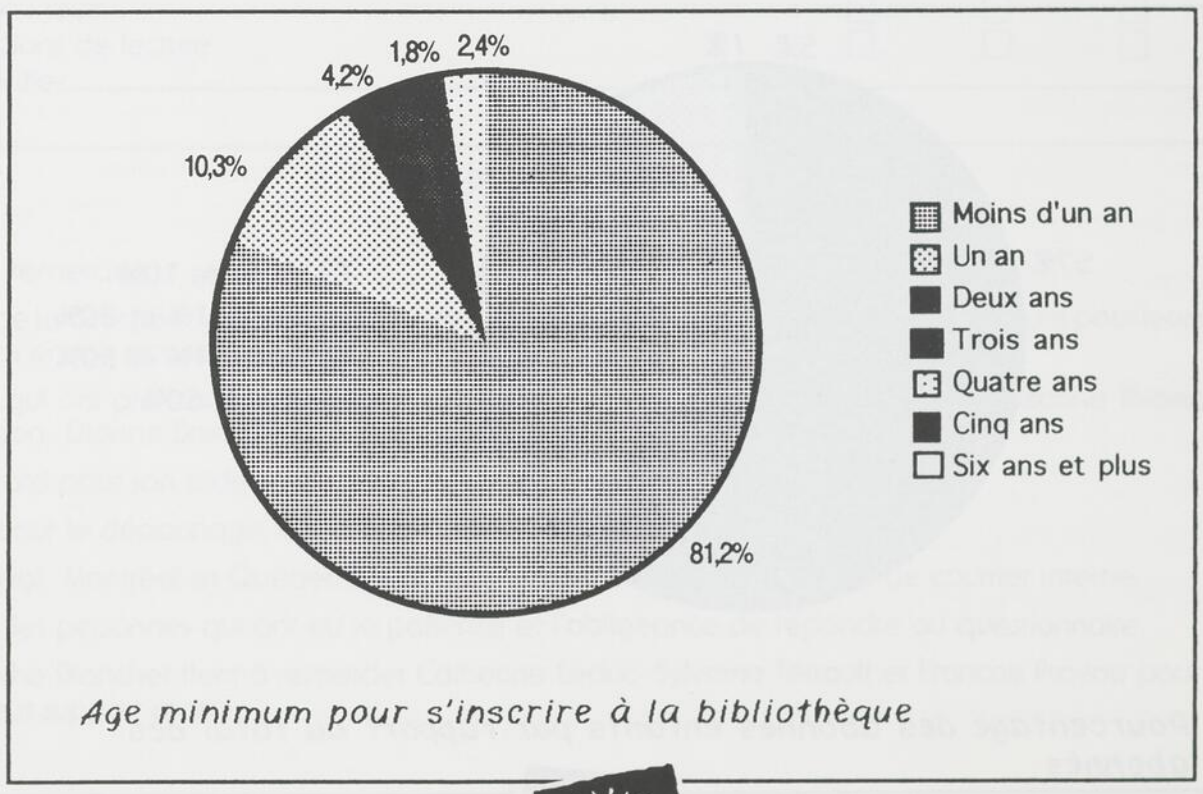
L'importance du contact avec le livre avant même les premiers pas et son action bénéfique ont été démontrées par plusieurs spécialistes de la petite enfance. L'enfant ayant eu un contact avec les livres dès son jeune âge sera attiré par la lecture. La section jeunesse de la bibliothèque publique doit donc être au service de l'enfant, et de ses parents, dès son plus jeune âge. D'ailleurs les normes pour les bibliothèques municipales indiquent que *«les parents doivent être encouragés à emprunter des livres pour les tout-petits; aucune limite d'âge minimum ne devrait être imposée.»* Pour ne pas pénaliser les parents en les obligeant à emprunter des livres pour leur enfant sur leur propre carte, la bibliothèque devrait permettre aux parents d'inscrire leur enfant à la bibliothèque dès la naissance. Les résultats de l'enquête révèlent que cette pratique est assez bien répandue dans nos bibliothèques. Comme le montre la figure suivante, la majorité des bibliothèques soit 81,2% permettent l'inscription des enfants de moins de un an. Seulement un petit pourcentage impose une limite d'âge minimum allant de un an à quatre ans.

Non seulement les règlements de la bibliothèque doivent permettre d'inscrire les bébés à la bibliothèque, mais les bibliothécaires doivent encourager les parents à le faire. Qui d'entre nous n'a pas entendu un parent dire, «il est bien trop petit pour emprunter des livres!» Dès leur jeune âge, les enfants sont captivés par les albums qu'ils feuillettent et lisent des yeux, ils réagissent à leur façon aux histoires qu'on leur raconte. En initiant les tout-petits au plaisir des livres, ils découvriront le chemin de la lecture et feront spontanément les premiers pas vers les bacs et les rayons de livres de la bibliothèque.

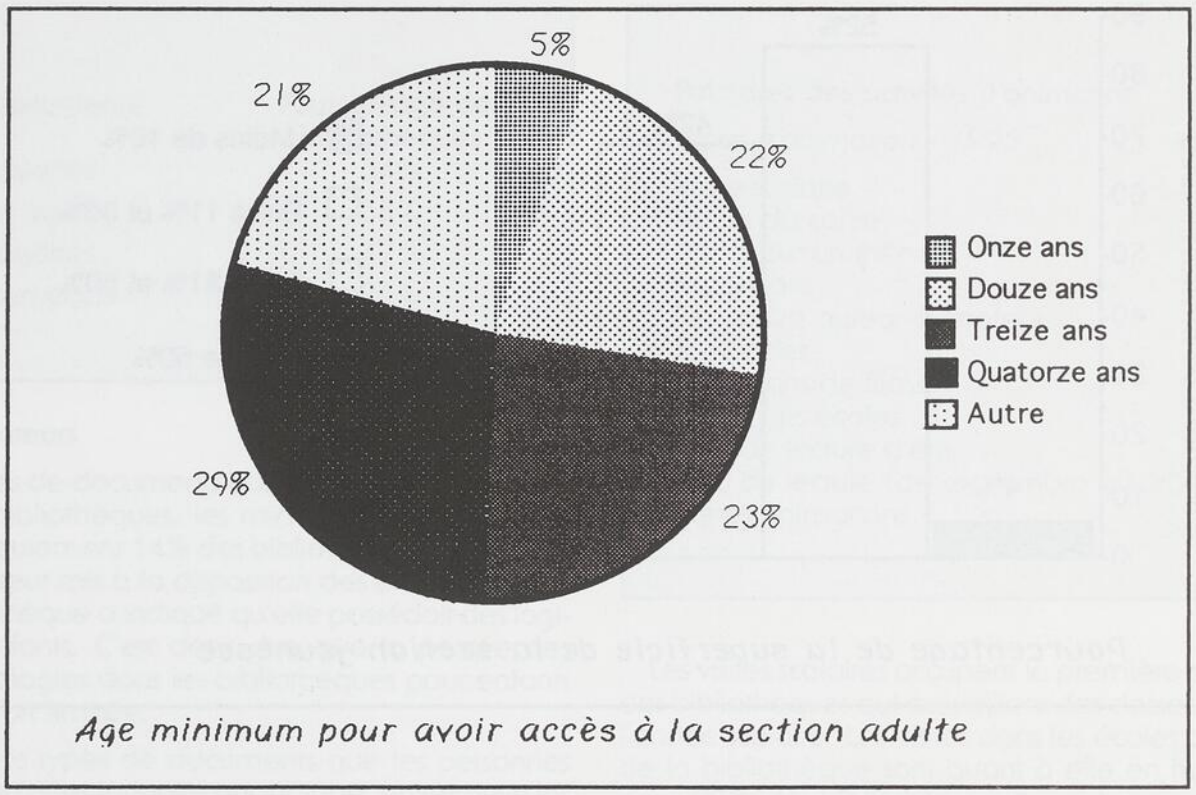
L'accès à la section des adultes

Si la bibliothèque doit ouvrir ses portes aux tout-petits avant les premiers pas à quel âge l'enfant devrait-il faire ses premiers pas dans la section des adultes? Les avis sur cette question sont partagés. D'un côté, on retrouve les bibliothèques qui adoptent un règlement visant à restreindre l'accès des jeunes à certains types de documents ou services, notamment les collections adultes, en imposant un âge minimum pour y avoir accès. De l'autre côté, il y a les bibliothèques qui permettent l'accès à tous les documents et services de la bibliothèque à tous sans restriction, y compris les enfants.

Les résultats de l'enquête démontrent que la majorité des bibliothèques impose un âge minimum mais que cet âge varie. 21% des bibliothèques ont répondu «autre» à cette question. Parmi ces réponses, nous avons relevé trois principales explications; soit qu'aucun âge minimum n'est fixé, soit que la restriction correspond à une étape du cheminement scolaire et non pas à un âge précis tel que proposé dans le questionnaire ou encore, mais dans de rares cas, que la bibliothèque n'a pas de politique sur le sujet. La majorité des bibliothèques québécoises fixe un âge minimum entre onze et quatorze ans qui se répartit comme suit: 5% des bibliothèques restreignent l'accès à la section adulte aux



Age minimum pour s'inscrire à la bibliothèque



Age minimum pour avoir accès à la section adulte

moins de 11 ans, 22% aux moins de 12 ans, 23% aux moins de 13 ans et 28% aux moins de 14 ans.

Tarification

La tarification des services de bibliothèques touche aussi bien les petits que les grands. La plupart des bibliothèques qui optent pour la tarification n'épargnent pas les jeunes. Selon les chiffres de 1992, des 64 bibliothèques exigeant des frais d'inscription à la bibliothèque seulement huit n'exigeaient aucun frais pour les inscriptions aux jeunes.[4]

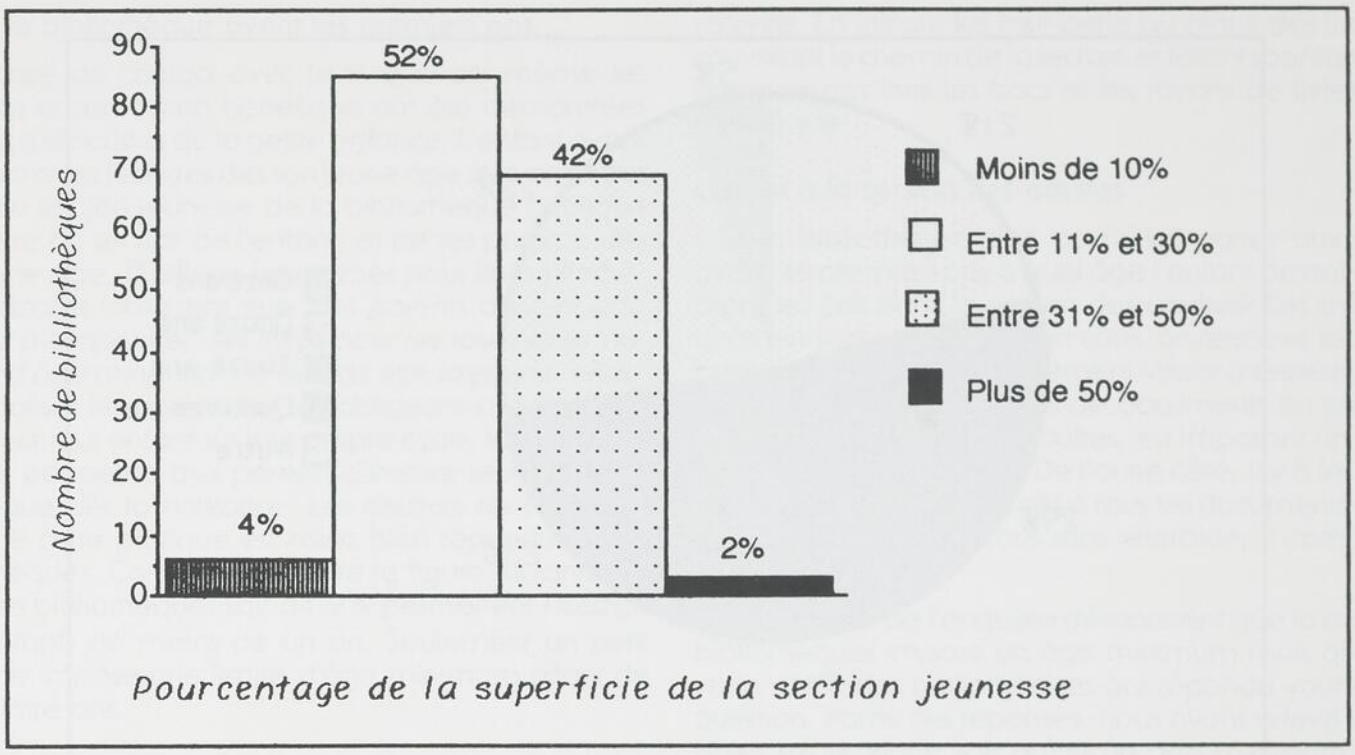
Selon les données recueillies par notre enquête, 46% des bibliothèques ont une tarification pour les jeunes, soit 65 municipalités. Si nous comparons ces données avec celles de 1992, nous constatons que le nombre de municipalités qui tarifent les services pour enfants a augmenté, d'autant plus que des bibliothèques n'ayant pas retourné le questionnaire, cinq avaient des frais d'inscription pour les jeunes en 1992.

La section jeune dans la bibliothèque

«Une section pour enfants» figure à la liste des genres d'espaces à prévoir dans une bibliothèque contenue dans les normes pour les bibliothèques municipales. Le plus souvent, la bibliothèque pour enfants est logée dans le même bâtiment que la bibliothèque pour adultes. Jumelés avec la bibliothèque pour adultes, les espaces enfants devraient toutefois être segmentés pour répondre aux besoins spécifiques des jeunes et créer un lieu qui leur appartient et où ils se sentiront bienvenus. 60% des bibliothèques au Québec ont une salle de lecture réservée aux enfants. Cela signifie que dans 40% des bibliothèques, le secteur jeune cohabite avec le secteur adulte.

Pour ce qui est de la superficie occupée par le secteur jeune, les résultats indiquent que pour plus de la moitié des bibliothèques au Québec (52%), la section enfants occupe entre 11% et 30% de l'espace total de la bibliothèque. Si on ajoute les bibliothèques dont l'espace pour enfants se situe entre 31% et 50%, le résultat grimpe à 94%. Ces résultats sont présentés dans le tableau de la page suivante.

Quant aux salles d'animation pour les jeunes, elles font défaut dans plusieurs de nos bibliothèques. Seulement 36% des bibliothèques possèdent une salle d'animation pour les jeunes. Dans un des questionnaires, on mentionne même que la salle d'animation est aussi le bureau de la bibliothécaire! Pour cette question, nous demandions si la bibliothèque possède une salle d'animation spécifiquement pour les jeunes. Or, certaines bibliothèques ont répondu non en indiquant toutefois que la bibliothèque dispose d'une salle polyvalente qu'elle utilise à des fins d'animation adulte et jeune.



L'aide aux lecteurs et les collections dans nos bibliothèques

Les enfants viennent à la bibliothèque pour toutes sortes de raisons: pour s'alimenter en lecture, pour leurs besoins scolaires, etc. Certains préféreront se débrouiller seuls tandis que d'autres auront besoin d'aide. Seulement 28% des bibliothèques au Québec ont un service de référence ou un bureau d'aide au lecteur pour le public jeune. C'est très peu comparativement aux États-Unis où 93% des bibliothèques ont un service d'aide au lecteur.[5]

À défaut d'un service de référence ou d'aide au lecteur, différents moyens peuvent être mis en place pour aider le jeune lecteur à faire son choix de livres, notamment les listes de lecture et les présentoirs thématiques. Le tableau ci-dessous indique le pourcentage des bibliothèques qui offrent ces services aux jeunes lecteurs.

Présentoir thématique	81%
Liste de lecture	39%

Bien que ces différents moyens permettent aux jeunes de varier leur menu de lectures, rien ne saurait remplacer ce rapport intime entre l'enfant et le bibliothécaire qui lui propose avec succès des livres qui l'amène à la lecture et fait en sorte qu'il revient à la bibliothèque en demandant: «Tu en as un autre comme ça?»

Pour satisfaire cette faim de lire et répondre aux nombreuses questions des enfants curieux, la collection de la bibliothèque doit tenir compte des demandes, des goûts et des préoccupations des jeunes lecteurs. De nos jours, la collection d'une bibliothèque pour enfants ne doit pas s'arrêter aux livres. La lecture et l'information ne se limitent plus à l'imprimé et cela vaut aussi pour les enfants. Parmi les types de documents imprimés autres que les livres, ce sont les périodiques qui obtiennent le plus fort pourcentage avec 95% des bibliothèques ayant des périodiques pour enfants. La moyenne de titres pour enfants auxquels sont abonnées les bibliothèques au Québec est de 14. Du côté de l'imprimé toujours, 35% des bibliothèques québécoises offrent aux enfants des livres dans la langue d'origine.

L'enquête révèle que certains documents audiovisuels trouvent plus facilement que d'autres une place dans nos bibliothèques. Ainsi les livres-cassettes et les cassettes audio sont beaucoup plus répandus que les disques compacts et les vidéocassettes.

Le tableau suivant indique pour chaque type de documents audiovisuels, le pourcentage de bibliothèques qui en ont parmi leur collection pour enfants.

Types de documents	Pourcentage des bibliothèques
Livres-cassettes	64%
Cassettes audio	58%
Vidéocassettes	47%
Disques compacts	21%

Des micro-ordinateurs

Si certains types de documents audiovisuels sont peu présents dans nos bibliothèques, les micro-ordinateurs le sont encore moins. Seulement 14% des bibliothèques possèdent un micro-ordinateur mis à la disposition des enfants. Seulement une bibliothèque a indiqué qu'elle possédait des logiciels pour les enfants. C'est donc dire que la percée des nouvelles technologies dans les bibliothèques pour enfants au Québec est fort limitée.

Parmi les autres types de documents que les personnes ayant répondu au questionnaire ont indiqué, on retrouve les affiches mais seulement pour un petit nombre de bibliothèques. Une bibliothèque a aussi indiqué qu'elle mettait à la disposition des jeunes, une collection de marionnettes à utiliser sur place. Sans prétendre être des ludothèques, près de la moitié des bibliothèques québécoises (47%) prêtent, sur place ou pour la maison, des jeux ou des jouets à leurs jeunes abonnés.

La bibliothèque s'anime! Le palmarès des activités d'animation

L'animation est essentielle au sein du secteur enfants de la bibliothèque. Par des activités d'animation de la lecture bien orchestrées, les enfants développeront leur goût pour la lecture, tout en aiguisant leur sens critique et en stimulant leur génie créatif. Les bibliothèques pour la jeunesse s'efforcent d'offrir à leurs lecteurs des activités d'animation variées et pour tous les âges. Le tableau suivant présente le «palmarès» des activités d'animation ayant eu lieu dans les bibliothèques du Québec en 1993. Bien qu'intitulé palmarès ce tableau ne reflète aucunement la popularité de ces activités auprès des jeunes. Pour cela il faudrait leur poser directement la question dans chacune de nos bibliothèques. Le tableau donne plutôt un aperçu de ce qui se fait le plus couramment dans les bibliothèques. Les chiffres indiquent le pourcentage de bibliothèques qui ont répondu oui pour chacun des types d'activités d'animation.

Palmarès des activités d'animation

Types d'animation - 1993

Visite scolaire	91%
Heure du conte	78%
Atelier sur un thème	66%
Expositions	60%
Rencontre auteur-illustrateur	59%
Spectacles	56%
Projections de films	43%
Visites des écoles	30%
Club de lecture d'été	25%
Club de lecture (de septembre à juin)	19%
Autres animations	23%

Les visites scolaires occupent la première place avec 91% des bibliothèques qui accueillent des classes tout au long de l'année scolaire. Les visites dans les écoles par le personnel de la bibliothèque sont quant à elle en huitième position avec 30% des bibliothèques.

L'heure du conte arrive bonne deuxième avec 78% des bibliothèques qui ont offert cette activité au cours de l'année 1993. La troisième position revient aux ateliers sur un thème (66%). Que ce soit une animation sur l'Halloween ou un atelier sur la fabrication de papier recyclé, les bibliothèques offrent aux jeunes des animations ponctuelles les week-ends ou encore lors d'un congé scolaire. Les expositions et les rencontres avec auteurs ou illustrateurs arrivent presque ex aequo avec respectivement 60% et 59%. Viennent ensuite les activités à caractère plus culturel; les spectacles (56%) et les projections de films (43%).

Activité fort répandue dans les bibliothèques aux États-Unis, les clubs de lecture d'été n'ont pas autant de succès dans les bibliothèques québécoises. Bien que les clubs de Livromagie et de Livromanie parrainés par Communication-Jeunesse connaissent une popularité grandissante, seulement 25% des bibliothèques au Québec ont un club de lecture d'été et 19% un club de lecture de septembre à juin.

Parmi les autres types d'animation qui ont été mentionnés par les bibliothèques, les concours de toutes sortes reviennent le plus souvent. On retrouve également des salons du livre, des clubs d'astronomie, des ateliers de bricolage et des ateliers d'écriture. Ce survol des activités d'animation confirme que l'animation de la lecture se porte relativement bien dans les bibliothèques pour enfants du Québec.

Des liens étroits avec les écoles

Comme nous l'avons déjà mentionné plus haut, les bibliothèques publiques ont tissé des liens étroits avec les écoles de leur quartier. Plus de 90% des bibliothèques publiques du Québec reçoivent des classes sur le temps scolaire afin de permettre aux enfants de tous les milieux de faire connaissance avec la bibliothèque de leur quartier. 84% des bibliothèques offrent une initiation lors de l'accueil des classes. La proportion des bibliothèques offrant des activités d'animation aux écoles est toutefois un peu moins élevée soit 64%. Pour ce qui est du dépôt de livres, seulement 34% des bibliothèques offrent ce service aux écoles. Plusieurs facteurs peuvent expliquer ce faible taux: collection de livres insuffisante pour permettre le prêt collectif aux écoles, présence d'une bibliothèque ou d'un coin lecture à l'école, manque de ressources humaines, etc.

Le pourcentage de bibliothèques publiques offrant aux camps de jour un service de dépôt de livres est le même que pour les écoles soit 34% et c'est dans une proportion presque équivalente (36%) que les bibliothèques offrent à ces camps de loisirs des activités d'animation.

Les bibliothèques et le monde de la petite enfance

De plus en plus nombreuses sont les familles dont les deux parents travaillent. Devant cette réalité, la bibliothèque doit donc exploiter de nouvelles avenues pour rejoindre les tout-petits en dehors de la filière familiale, notamment les garderies.

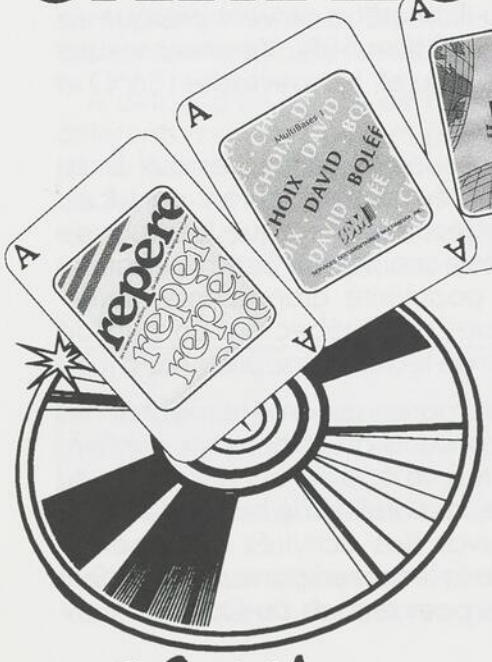
Plus de la moitié des bibliothèques publiques du Québec soit 52% offrent des activités d'animation aux garderies. Légèrement plus élevé que pour les écoles et les camps de jour, le dépôt de livres dans les garderies est offert par un peu plus du tiers (38%) des bibliothèques au Québec. Nous pouvons évoquer ici les mêmes raisons que pour le dépôt de livres dans les écoles pour expliquer ce pourcentage encore assez faible: collection de la bibliothèque insuffisante, présence d'un coin lecture à la garderie, peur de voir les livres de la bibliothèque déchirés, etc.

Pour terminer, il importe de souligner que très peu de bibliothèques ont un poste de responsable des services aux enfants. En effet seulement trente-huit bibliothèques, soit 23% des bibliothèques, ont répondu par l'affirmative à cette question. Des trente-huit bibliothèques ayant un poste de responsable de la section enfants, 14 emploient un bibliothécaire et 17 emploient un technicien en documentation. Sept bibliothèques ont répondu «autre» à cette question sans préciser toutefois de quelle profession il s'agit. Si on ajoute la variable temps plein-temps partiel, le tableau s'assombrit. Seulement 26 bibliothèques emploient une personne à temps plein pour planifier et organiser les services aux enfants. Cinq des bibliothèques n'ayant toutefois pas spécifié s'il s'agit d'un poste à temps plein ou à temps partiel.

Plusieurs des bibliothèques ayant répondu qu'elles n'ont pas de responsable des services aux enfants ont toutefois indiqué que le responsable de la bibliothèque s'occupe à la fois de la section adulte et de la section jeune.

Il semble que le temps où les bibliothécaires attitrés aux services aux jeunes pouvaient se consacrer exclusivement aux jeunes soit révolu. Aujourd'hui les bibliothécaires doivent insérer leur travail auprès des enfants dans l'ensemble de leurs tâches. Il est difficile d'évaluer si cette réalité affecte la qualité des services de bibliothèque offerts aux jeunes. Mais dans l'ensemble, les services de bibliothèques pour enfants se portent bien.

CARTES MAÎTRESSES



Nos CD-ROM:
Vos CARTES MAÎTRESSES POUR LE TRAITEMENT DOCUMENTAIRE, LA RECHERCHE D'INFORMATIONS, L'INFORMATISATION DES COLLECTIONS, LE SERVICE À VOS USAGERS.

REPÈRE
CHOIX
DAVID
BOLÉÉ
BRIO
nouveauté AMÉRIQUE FRANÇAISE

ARTICLES DE PÉRIODIQUES
213 000 notices
13 500 articles en texte intégral
LIVRES
329 000 notices
DOCUMENTS AUDIOVISUELS
50 000 notices
LOGICIELS ÉDUCATIFS ÉVALUÉS
325 notices
RESSOURCES EN INFORMATIQUE
17 000 notices
6 000 pages de texte intégral
HISTOIRE ET CIVILISATION
200 000 notices
des centaines de documents en texte intégral
5 000 notices biographiques

30 ans d'innovation et de savoir-faire

SERVICES DOCUMENTAIRES MULTIMEDIA INC.
75,rue de Port-Royal Est, bureau 300, Montréal (Québec) Canada H3L 3T1
Télécopieur:(514)384-9139 Tél.:(514)382-0895

ASTED 21e congrès

CHANGER SON IMAGE

Luc Sigouin
Directeur général
Bibliothèque municipale
de Rouyn-Noranda



De nos jours, de plus en plus d'organismes entreprennent des démarches pour changer d'image ou annoncer, à grand renfort de publicité, qu'ils ont une nouvelle image, voire un service amélioré «ultra plus». Qui n'a pas remarqué devant certains restaurants l'affiche «Nouvelle administration». Est-ce que le nouveau propriétaire va changer le goût du poulet?

Une revue de l'actualité des 12 derniers mois nous indique qu'Air Canada a une nouvelle image, que la Russie a une nouvelle image, que le parti Québécois avait une nouvelle image à offrir lors de la campagne électorale, et enfin que l'équipe des Nordiques aura une nouvelle image pour la saison 94-95.

Est-ce un besoin, une mode que l'on suit ou une adaptation à l'évolution de la société? Cette même société évolue, selon le rapport Popcorn, en suivant des tendances assez précises: le «Cocooning» prend de plus en plus d'ampleur. Les gens aiment se faire de petites gâteries. Les préoccupations qu'ils ont pour leur santé et l'environnement donnent le tempo au marché de la consommation. Les gens ont un accès rapide à une information de plus en plus complète.

Les entreprises n'ont donc pas le choix de s'ajuster à ces tendances sinon elles vont tout simplement disparaître pour céder la place à des entrepreneurs plus dynamiques et plus performants. Les bibliothèques n'échappent pas à ces besoins d'évolution et d'adaptation.

Comment faire alors pour évaluer cette nécessité de changement ou d'évolution qu'impose notre société? Tout est en fonction de la perception qu'ont les gens de nos services et la perception que l'on pense avoir nous-mêmes de nos services et des besoins de notre clientèle. Une bonne évaluation de la situation nous obligera sans doute à changer notre façon de faire.

Nous allons entreprendre un tour d'horizon de cette image que projette la bibliothèque publique au niveau de la population, des élus, des partenaires culturels, du milieu financier. Je profiterai de l'occasion, à chaque thème, pour proposer des pistes de solution mises de l'avant par les bibliothèques publiques ou d'autres organismes ayant une certaine similitude.

1. La population

On aurait pu faire une version québécoise du film vidéo «UHF» et l'intitulée «Conan, le bibliothécaire de Lachine» ou «Le massacre de Lachine II»! Ce qui s'est passé à Lachine n'est qu'un malheureux incident de parcours qui aurait pu arriver à n'importe laquelle des bibliothèques: une cliente risque la prison pour des volumes en retard. On en a fait un événement médiatique sans précédent avec un bon et un mauvais côté. Le bon côté véhicule le mot «bibliothèque» sur toutes les lèvres, le mauvais montre que la bibliothèque est un endroit austère où l'on torture presque les abonnés, selon certaines caricatures publiées dans les journaux.

La difficulté dans cette controverse est la lenteur de réaction des instances concernées. La position de la Bibliothèque de Lachine ainsi que celle du maire sont arrivées sur le tard: d'un fait divers, l'incident a pris des proportions considérables. On a laissé le temps à la rumeur publique de s'installer. La première impression de la population sur le litige lui a été fournie par la défenderesse. Malgré toutes les explications, la réponse de l'administration est passée sans que personne ne s'en préoccupe.

Comment réagir dans ces situations de crise? Il faut prendre l'exemple de compagnies comme Johnson & Johnson. La compagnie est passée au banc des accusés, a risqué la faillite, mais s'en est sortie avec tous les honneurs parce qu'elle a réagi immédiatement. Elle a été franche et soucieuse du mieux-être du consommateur.

Il faut toujours se poser la question: «Est-ce que nos politiques sont pensées en fonction du mieux-être de notre clientèle?» Si c'est le cas, disons-le aux gens, nous protégeons les abonnés et non la collection de volumes. Monsieur et madame Tout le Monde trouvaient injuste d'envoyer quelqu'un en prison pour un simple livre en retard.

Le cas de Lachine, allié à certaines émissions de télévision, n'aide pas à améliorer l'image de la bibliothèque. Comment se fait-il que, dans la plupart des émissions destinées à la jeunesse, nous retrouvions toujours de la poussière sur les livres, du personnel sévère qui oblige au silence, et une peur bleue de déranger ce même personnel? Le spectateur en conclut que la bibliothèque est un endroit austère, avec de vieilles dames à chignon, où l'on fait de la répression.

Je vais vous donner un bel exemple d'entreprise privée où un changement d'image s'est opéré. Il y a deux ans, j'avais le plaisir de skier à Whistler. J'avais beaucoup entendu parler d'Intrawest, le propriétaire de ce centre. Je n'ai pas été déçu: tout était fait et aménagé en fonction du mieux-être

des skieurs. Les préposés de tous les services avaient le sourire aux lèvres et un bon mot pour nous. Lors de l'acquisition du Mont-Tremblant par Intrawest, le changement a été phénoménal: le sourire de l'Ouest s'est retrouvé dans les Laurentides. On refait la montagne actuellement pour le plus grand bonheur des skieurs.

La formule est simple: les clients désirent de bons équipements, une bonne qualité de produits et un service chaleureux.

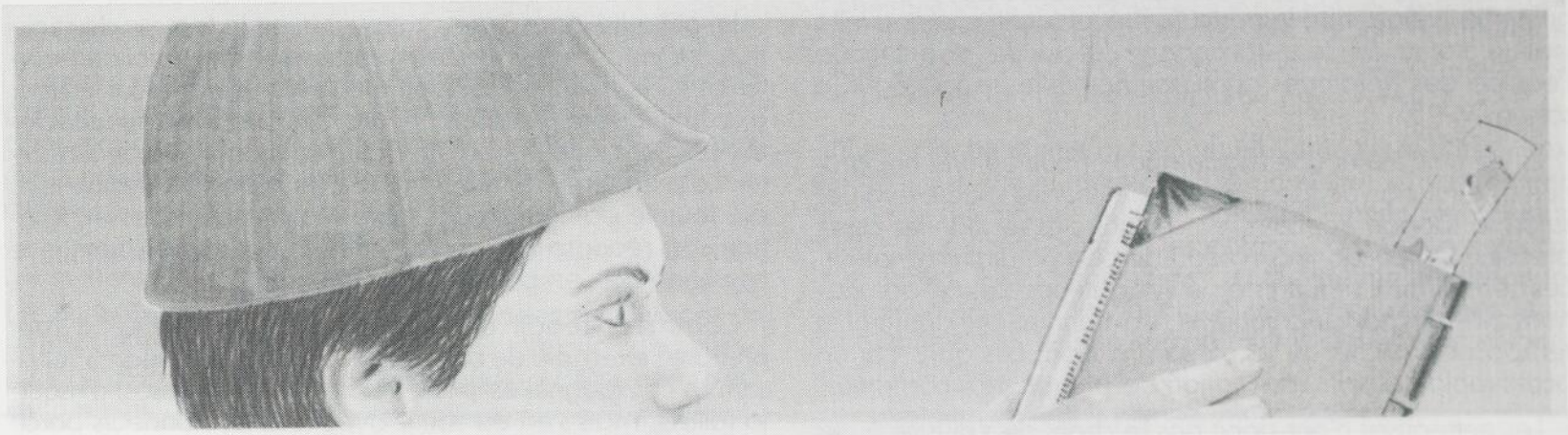
Est-ce qu'il n'y a pas une certaine similitude avec les bibliothèques?

Lors de ce voyage dans l'Ouest, il y avait des formulaires d'évaluation des services que la clientèle pouvait expédier à Intrawest avec possibilité de réponse. Même si mon évaluation était positive à 100%, j'ai joué le jeu de la réponse. Quelques semaines plus tard, je recevais une lettre signée par le directeur général me remerciant d'avoir pris le temps d'évaluer les services et me rappelant qu'Intrawest était à l'écoute de la clientèle et qu'il faisait tout en son pouvoir pour rendre le séjour des skieurs inoubliable.

tèle comparativement aux sondages où le taux de satisfaction positive est généralement de l'ordre de 90% à 95%. Les adultes ne connaissent pas tous nos services malgré tous nos efforts de promotion. Les jeunes nous disent qu'ils n'ont pas les mêmes privilèges: «Si c'est pu l'fun, on ne viendra plus.» Ce sont nos familles de demain, on doit les garder avec nous. Il faut prendre le temps d'écouter notre monde.

Depuis plus d'un an, un logiciel de téléphonie relié à notre système informatique nous permet de relancer les abonnés qui n'ont pas renouvelé leur abonnement. Un message enregistré leur dit que c'est un sondage pour connaître les motifs de leur non-renouvellement; ils peuvent laisser un message s'ils le désirent. Cinquante pour cent des gens répondent que c'est un oubli et nous remercient de leur avoir fait penser. Plusieurs demandent qu'on les rappelle pour plus d'information.

Remarquez également le souci de certaines compagnies à garder leurs clients ou à les reconquérir: elles offrent des cadeaux ou des rabais incroyables. Avec notre tarification,



Est-ce que les bibliothèques ont ce genre de préoccupation, cette inter-relation avec la clientèle?

Vous avez sûrement tenté l'aventure de la boîte à suggestions où personne ne fait de suggestions pensant que cela n'en vaut pas la peine, qu'il n'y aura pas de suite à ce commentaire. Regardez les chaînes telles St-Hubert, McDonald où des formulaires sont préparés à l'avance. Cela permet aux clients de les remplir en moins d'une minute. À l'exemple de ces compagnies, nous en avons préparés à la bibliothèque et je dois vous dire que j'ai presque débuté un courrier du coeur avec certains de nos usagers. Les gens aiment que les responsables s'intéressent à leur problème. Comme me le précisait une personne âgée: «Je suis contente que **«le plus haut»** m'appelle. Je ne pensais pas que ça se faisait.»

Au printemps et en septembre dernier, à la bibliothèque de Rouyn-Noranda, nous avons mis sur pied deux tables de travail regroupant des usagers (sondage qualitatif): une avec les adultes et l'autre avec les jeunes de 13 à 17 ans.

Les résultats de ces rencontres sont au-delà de nos attentes et nous donnent l'heure juste sur les besoins de notre clien-

qui est relativement élevée comparativement à la moyenne provinciale, on pourrait le faire un jour!

Il est important de prendre soin des clients insatisfaits car selon certaines études en marketing, un client insatisfait parle de ses griefs à sept personnes et le client satisfait n'en parle qu'à une seule. Aucune bibliothèque n'est assez indépendante pour ignorer les rumeurs publiques d'insatisfaction. Rappelez-vous qu'il est facile de changer une image positive en image négative mais que le contraire est très difficile. Est-ce qu'un service dont l'image est boiteuse va recevoir les appuis nécessaires à son développement?

Les résultats d'une étude faite par la Bibliothèque nationale du Canada mentionnant qu'elle devrait être plus axée sur sa clientèle m'ont fait sourire. La STCUM, pour sa part, prend le virage de la clientèle après plusieurs années d'existence. Qu'un service **public** en vienne à cette conclusion est quelque peu surprenant: ne sommes-nous pas là pour notre clientèle après tout?

Est-ce qu'on prend le temps d'écouter vraiment notre clientèle au-delà des gens qui nous accostent pour nous parler de leurs volumes en retard?

2. Le personnel

Tous ces beaux principes d'écoute de la clientèle s'orientent inévitablement vers notre personnel de première ligne: les personnes qui donnent l'image de la bibliothèque. Il faut les impliquer dans la prise de décisions, les changements technologiques, les orientations. Il faut initier, comme plusieurs bibliothèques l'ont déjà fait, des sessions de formation sur les relations avec la clientèle afin que les bibliothèques soient perçues comme des services agréables à utiliser. Nous avons offert à Rouyn-Noranda, en collaboration avec la Commission de la formation professionnelle et le CEGEP de l'Abitibi-Témiscamingue, deux sessions de formation sur le service à la clientèle où l'on apprenait à reconnaître les différents types de clients et la façon de les servir.

Depuis neuf ans, tout le personnel de la Bibliothèque de Rouyn-Noranda participe annuellement à l'élaboration du plan d'action de la bibliothèque. C'est une démarche très valorisante et stimulante pour le personnel, mais surtout très créative au niveau du choix des solutions pour régler les différents problèmes. Des projets de participation impliquant votre personnel, vous en avez sûrement vécus chez-vous!

3. Les élus

D'après une étude commandée en 1989 par l'Association des directeurs des bibliothèques publiques du Québec, les deux tiers des directeurs de bibliothèques affirmaient qu'il était impossible de se faire entendre dans la structure municipale actuelle alors que 80% des élus et des directeurs généraux municipaux affirmaient le contraire.

Toujours d'après cette étude, les élus et les directeurs généraux avaient plutôt une vision conservatrice de la bibliothèque. Comment faire alors pour changer d'image quand le payeur est le décideur?

Certains responsables de bibliothèque s'en tirent assez bien alors que d'autres voient poindre à l'horizon une perte de pouvoir au profit d'une centralisation des décisions vers les services communautaires ou de loisirs de la municipalité.

Je me souviens des premières paroles du directeur général de ma ville concernant notre projet d'agrandissement: «Prouvez-nous que les murs craquent.» «Si vous êtes à l'étroit, on vous agrandira.» Nous avions une longue côte à remonter: on a dû faire nos preuves, prouver notre sérieux. On s'est retrouvé dans un nouveau local après six ans de travail acharné. Ce travail se poursuit toujours.

Il nous manque actuellement un outil pour prouver la rentabilité d'une bibliothèque dans une municipalité: les retombées économiques, les économies d'échelle, l'impact social, la diminution de la criminalité, la qualité de vie, etc. Il serait important de réaliser une étude en ce sens dans un proche avenir car tout le monde est pour la vertu mais on ne sait pas à quoi elle ressemble. L'Association des directeurs de bibliothèques publiques doit préparer un tel document dans le cadre de ses prochains États généraux.

En attendant de pouvoir utiliser ce rapport, on doit capitaliser sur la fréquentation et le taux d'utilisation en tant que service municipal performant. Yvon-André Lacroix, ex-directeur de la bibliothèque de Brossard, comptabilisait les prêts et expliquait que le conseil municipal avait fait économiser aux contribuables de cinq à six millions de dollars d'achat de livres par son service de bibliothèque.



Lorsque les gens sont vendus à une cause, rien ne les arrête. Je vous donne l'exemple du maire d'Amos qui, après avoir pris en main le dossier de la bibliothèque et visité les bibliothèques de pointe s'est donné comme objectif d'avoir la meilleure bibliothèque. Selon lui, l'argent qu'il donne à la culture, il n'a pas besoin de le donner au service de police pour enrayer la criminalité. C'est lui qui a doté Amos de la meilleure salle de spectacle du Québec: elle a encore remporté un Félix au dernier gala de l'ADISQ.

L'élément de fierté joue un rôle important auprès de nos élus: personne n'aime se faire dire qu'il est la honte de la région ou de la province. Madame Frulla, l'ex-ministre de la Culture, ne s'est pas gênée pour le dire récemment à certains maires qui ne voyaient pas l'urgence de la situation dans leur municipalité: le dossier de la bibliothèque a progressé rapidement par la suite.

Il est important de garder un contact très étroit avec les élus et l'administration municipale. Ce sont des placements à long terme. Nous publions, depuis le mois d'avril, un bulletin

de nouvelles pour nos abonnés annonçant les activités de la bibliothèque, le palmarès des volumes, les modifications d'horaire ou de service. Chaque conseiller municipal reçoit ce bulletin à la maison. Lorsque l'on parle de la bibliothèque au Conseil municipal, ils ont une bonne idée de ce qui s'y passe et prennent des décisions avec un éclairage optimum. Je dois vous dire que les membres de mon conseil d'administration se chargent de livrer l'information régulièrement.

4. Nos pairs de la culture et des sports

Il est de notoriété publique que les bibliothèques ont une image très négative dans les milieux culturel et sportif. On trouve que les bibliothèques «se plaignent le ventre plein».

Si une bibliothèque a le vent dans les voiles, il est évident que cela provoque du mécontentement et de la jalousie. On m'a rapporté récemment que chez-nous, certains intervenants culturels trouvaient que la municipalité n'aidait que la bibliothèque. D'une certaine façon, c'est flatteur parce qu'on réalise ainsi qu'on a fait notre travail mais c'est également menaçant parce qu'un front commun de rivalité pourrait se pointer à l'horizon.

Il faut rapidement changer cette perception, s'en faire des alliés, promouvoir nos services. Il est facile de s'entraider chez-nous: nous avons une troupe de théâtre qui viendra prochainement faire des lectures vivantes dans nos locaux, la salle d'exposition dépose ses brochures d'activités à la bibliothèque, le hockey mineur nous a déposé sa collection vidéo pour ses entraîneurs. Au niveau régional, notre projet de signets intéresse grandement les artistes. Depuis trois ans, on frappe à la porte pour faire partie de la brochette d'artistes sélectionnés. On retrouve des représentants de bibliothèques de la région au sein de différents Conseils d'administration comme ceux du Salon du livre, du Prix littéraire, du Conseil de la culture...

On doit transformer cette compétition négative en coopération. C'est un secteur où nous pouvons intervenir directement et rapidement pour changer notre image.

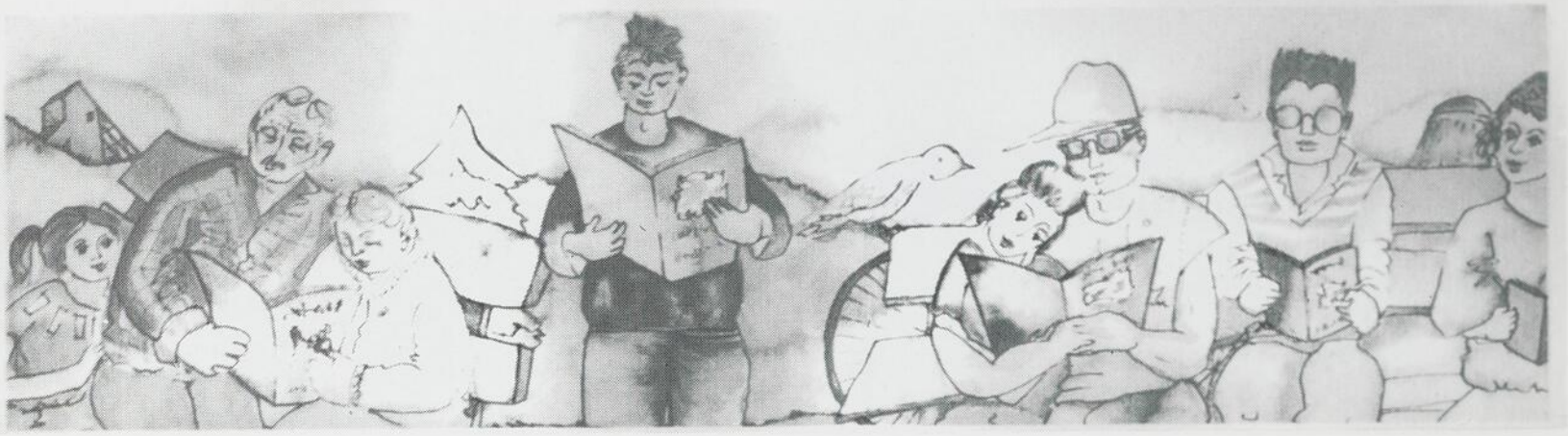
5. Le milieu des affaires

Le Conseil des arts du Canada a déjà publié une étude démontrant que les bibliothèques figuraient parmi les activités les moins intéressantes à commanditer. Elles étaient sûrement moins visibles qu'un festival ou un orchestre symphonique.

Il est évident que du côté du milieu des affaires, nous avons des preuves à faire. De nombreux projets n'ont pu voir le jour faute de support financier de la municipalité. Mais sûrement que des entreprises auraient permis la réalisation de l'une de ces activités.

La Bibliothèque de Rouyn-Noranda est à mettre sur pied une fondation. Nous désirons accumuler un capital de 400 000$ d'ici quatre ans: 100 000$ ont déjà été trouvés et nos lettres patentes ne sont pas encore officialisées. Notre cueillette de fonds vise principalement le milieu des affaires et je dois vous dire que le Conseil d'administration de la fondation est très optimiste.

Lorsque vous avez un projet sérieux, vous trouverez toujours un partenaire intéressé. Premièrement, parce que les bibliothèques représentent une valeur sûre où l'on ne risque pas d'être confronté à un scandale (il y a des exceptions évidemment). Les entreprises veulent améliorer leur image dans ces projets de commandite et n'investiront pas dans des organismes à risque.



Deuxièmement, nous avons une clientèle régulière, instruite pour la majorité, et en nombre relativement important compte tenu des autres activités qui se déroulent dans une municipalité. Ceux-ci représentent un bassin de diffusion plus qu'intéressant.

Troisièmement, le potentiel de marketing des bibliothèques est actuellement inexploité de sorte qu'un partenaire fait office de précurseur, de créateur, en s'associant à celles-ci. Son message a une meilleure chance de passer que celui de son compétiteur.

De 1988 à 1991, notre bibliothèque était le mandataire de la société de l'Assurance automobile du Québec. Les gens venaient chez-nous parce que le service était rapide, accessible et très accueillant. Nous avons accumulé plus de 100 000$ de revenus en trois ans. Nous avons, au cours de ces années, tissé des liens étroits avec les entreprises de notre localité en démontrant notre savoir-faire: nous avons fait des

placements affectifs. Nous retournerons voir ces entreprises dans le cadre de notre Fondation.

Qui n'a pas entendu parler des signets de l'Abitibi-Témiscamingue? On a dû faire nos preuves au début et réaliser les premiers signets à nos frais. Nous en sommes à notre 7e édition et cette fois avec deux nouveaux partenaires qui ont accepté rapidement notre proposition d'association. Nous avons également utilisé les sacs de lait comme véhicule promotionnel.

Un autre exemple de partenariat: certaines régions ont mis sur pied un concours de dictée. Sachant le problème de français écrit qui existe au niveau des jeunes, c'est une initiative qui peut susciter l'intérêt et devenir une cause quasi-humanitaire. Voilà une autre belle occasion d'y associer plusieurs partenaires, et de réaliser une opération promotionnelle d'envergure.

Trop d'entreprises ont encore une image négative des divers organismes culturels. Nous devons leur prouver que les bibliothécaires sont aussi de bons gestionnaires, qu'ils y trouveront leur compte en s'associant avec la bibliothèque. Une femme d'affaires du domaine minier nous a aidés à mettre sur pied une bibliothèque pour les enfants de la pédiatrie. La petite bibliothèque porte son prénom: «Les livres de tante Gertrude». La Noranda vient de nous commanditer les laboratoires d'informatique et de langues; les laboratoires affichent le nom du commanditaire.

Au cours du forum 93 à Rouyn-Noranda, nous avons décerné un prix provincial à Radio-Nord pour son support aux bibliothèques. C'est un consortium desservant l'Abitibi-Témiscamingue et l'Outaouais. Nous avons produit un signet spécial pour souligner l'occasion. les gens de la région ont eu droit à une vignette télévisée relatant l'exploit; cette promotion s'est déroulée pendant un mois. Radio-Nord est allé y chercher une notoriété publique au-delà de ses espérances.

Lors de ce même Forum 93, la représentante de la firme Nationale suggérait des associations d'affaires avec les grandes compagnies telle Christie. On a de belles occasions devant nous.

Enfin, de notre côté, il faut se méfier de l'image que nous avons du milieu des affaires. L'un des membres les plus influents au sein de notre conseil d'administration était propriétaire de stations-services. Qui aurait associé «garage et lecture»?

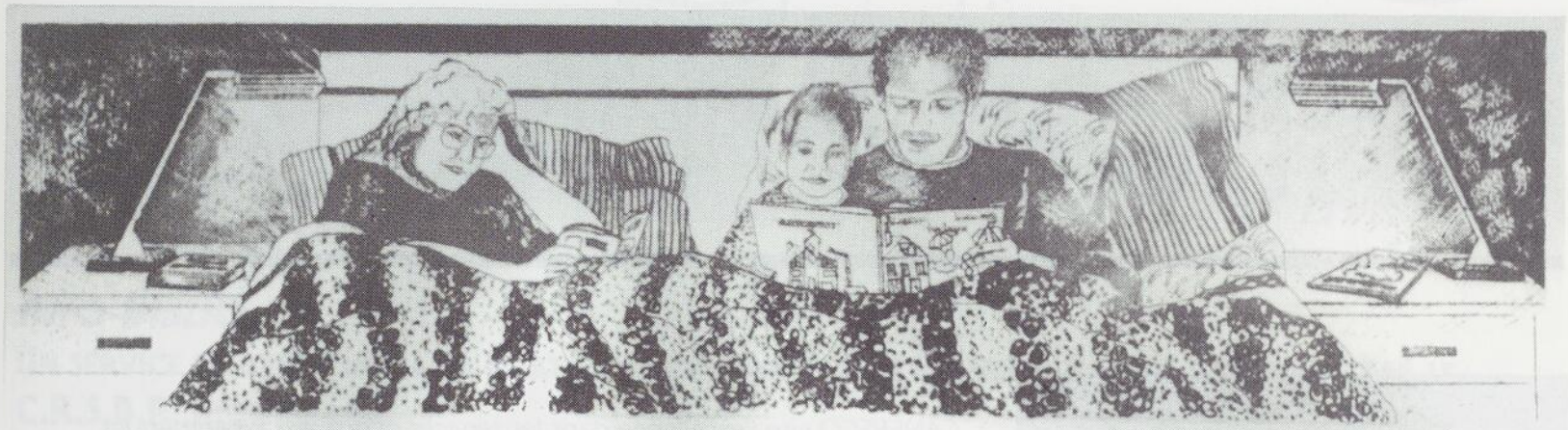
Heureusement pour nous que des gens ont décelé son potentiel car nous lui créditons maintenant plusieurs décisions du conseil municipal en faveur de la bibliothèque.

Conclusion

Les Bibliothèques publiques devront projeter l'image d'un service dynamique, à l'écoute de sa clientèle si elles veulent progresser. Elles devront s'assurer, par tous les moyens, que la perception des services qu'ont la clientèle et les collaborateurs est conforme à l'image que l'on désire projeter.

J'aurais pu allonger indéfiniment la liste des expériences originales mais il faut être réaliste: notre seul dynamisme ne pourra suffire à la tâche.

Les bibliothèques publiques, comme tous les organismes subventionnés, vont traverser des temps difficiles. Malgré tous nos efforts de promotion et de partenariat, notre situation deviendra précaire si nous n'avons pas d'appuis solides dans le milieu.



Après plusieurs heures de réflexion sur ce changement d'image, je me rends compte que l'image à changer pour les bibliothèques publiques est en fait celle du pouvoir que nous n'avons pas.

Mais comment trouver ce pouvoir?

Une vingtaine de bibliothèques sont actuellement dirigées par un conseil d'administration. Je fais souvent le rêve que les 140 bibliothèques deviennent une force politique d'envergure où les citoyens réclament eux-mêmes des bibliothèques de qualité. Actuellement, ce sont les bibliothécaires qui le font. Lorsque les 140 présidents des bibliothèques publiques du Québec se réuniront en assemblée générale, les bibliothèques publiques ne seront plus les dernières de classe au Canada. Nous aurons une écoute attentive des différents gouvernements. En politique, les élus parlent aux élus, mais pour y arriver, il y a beaucoup d'étapes à franchir,

des traditions à modifier, des guerres de pouvoir à envisager, des perceptions à changer.

Conan, le bibliothécaire, ne sera peut-être pas heureux de perdre son royaume..., mais les enjeux sont tellement grands qu'on ne peut se permettre de ne pas envisager une mutation de la gestion des bibliothèques publiques par des conseils d'administration. Il faut redonner les bibliothèques aux citoyens: ceci pourrait devenir notre nouvelle image, notre nouvelle façon de faire.

Vos lectures de chevet!

Popcorn, Faith, *Le rapport popcorn: Comment vivrons-nous l'an 2000,* Éditions de l'homme, Montréal, 1994.

Dupont, Luc, *1001 trucs publicitaires,* Édition Transcontinentales, Montréal, 1993.

Colbert, François, *Le marketing des arts et de la culture,* Éditions Gaétan Morin, 1993.

Kapferer, Jean-Noël, *Rumeurs: le plus vieux média du monde,* Éditions Seuil, Paris, 1987.

Revue DÉFI, *Forum 93: regard sur l'an 2000,* avril-juillet 1993... À relire 10 fois.

Boulet Yves, *La commandite d'événement: un nouvel outil marketing,* Éditions Agence d'Arc inc., Montréal, 1989.

Boulet Yves, *Les commandites: la pub de demain,* Édition Saint-Martin, Montréal, 1990.









CANEBSCO un service d'abonnement au Quebec... et dans le monde entier.

CANEBSCO vise l'excellence dans les services offerts aux bibliothèques pour la gestion de leurs périodiques. C'est pourquoi:

- Nous avons créé et maintenons à jour une banque de données de plus de 200,000 périodiques, magazines, séries irrégulières, annuels et envois d'offices publiés dans le monde entier.
- Nous avons développé EBSCONET® un service d'abonnement en ligne reliant les bibliothèques avec notre banque de données.
- Nous avons développé des passerelles avec la plupart des systèmes intégrés en usage dans les bibliothèques.
- Nous opérons un réseau de 25 centres de traitement dans 15 pays et sur les 5 continents.
- Nous opérons un centre de traitement local pourvu de personnel formé pour comprendre et satisfaire vos besoins personnels.
- Nous vous offrons l'expertise d'une compagnie internationale jouissant d'une solide réputation.

CANEBSCO propose aux clients du Québec le service le plus complet et le plus pertinent pour une gestion efficace de leurs périodiques.

La compétence et la réputation CANEBSCO à votre service.

LES SERVICES D'ABONNEMENT
CANEBSCO

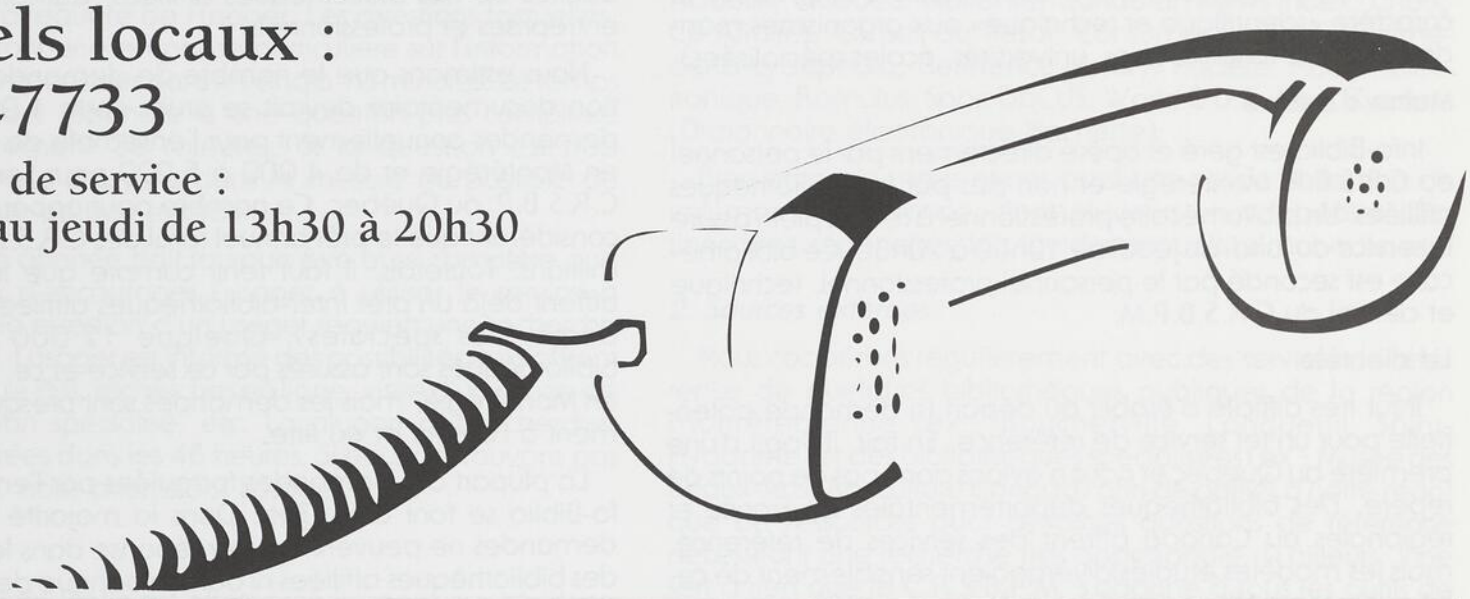
Six Boul. Desaulniers, Suite 308
St. Lambert, Quebec J4P 1L3
(514) 672-5878
Ligne directe pour Quebec:
(800) 361-7322

L'outil indispensable pour répondre à vos besoins en information!

INFO-BIBLIO a la réponse!

1-800-668-7733
appels locaux :
444-7733

Heures de service :
Lundi au jeudi de 13h30 à 20h30



INFO-BIBLIO

UN SERVICE DE RÉFÉRENCE À LA PORTÉE DES RÉSIDANTS DES 107 MUNICIPALITÉS DESSERVIES PAR LE C.R.S.B.P. MONTÉRÉGIE

Richard Boivin, *bibl. prof. et* Jacqueline Labelle, *bibl. prof.*
Centre régional de services aux bibliothèques publiques de la Montérégie

Le Centre régional de services aux bibliothèques publiques de la Montérégie (C.R.S.B.P.M.) a toujours privilégié, auprès de ses bibliothèques affiliées, une philosophie de développement qui ne résidait pas seulement sur la dimension du loisir-détente-divertissement. On a, depuis plusieurs années, cherché à amener progressivement nos bibliothèques vers le développement d'une mission plus élargie, soit celle de l'accès à l'information.

Nos 107 municipalités desservies, regroupées en 88 bibliothèques affiliées, ont au cours des dernières années fait des efforts importants en ce sens. Elles se sont entre autres dotées de collections locales complémentaires intégrées aux collections déposées par le C.R.S.B.P.M. elles se sont équipées de terminaux et modems pour l'accès en direct à la banque de données du C.R.S.B.P.M. répertoriant 132 000 titres et 470 000 documents. De plus, nos bibliothèques affiliées ont accepté une politique de développement des collections qui sous-tend un rôle accru de l'information documentaire. Toutefois, il faut reconnaître que malgré la bonne volonté et l'effort fourni, la fonction de référence demeure une activité difficile à assurer pour des bibliothèques affiliées et ce, faute de ressources.

On ne peut demander à des municipalités, dont la moyenne de population est d'environ 2 000 habitants, de se doter à la fois de ressources documentaires, technologiques et humaines qu'exige un véritable service de référence. Il y avait donc lieu pour le C.R.S.B.P.M. d'intervenir et de supporter plus activement cet aspect du service à la clientèle.

Info-Biblio

Le C.R.S.B.P. Montérégie a donc décidé d'offrir un service d'information plus élaboré à sa clientèle. Grâce à l'appui financier du ministère de la Culture et des Communications, le C.R.S.B.P. Montérégie a pu mettre sur pied le service Info-Biblio. Il s'agit d'une expérience pilote.

Info-Biblio se veut un service de référence comparable à celui que l'on retrouve dans les bibliothèques publiques des

grands centres urbains. Sa mission est de répondre à toute question que la population desservie peut avoir sur des sujets aussi variés que la santé, le monde des affaires, le gouvernement, l'agriculture, l'actualité, etc. Info-Biblio cherche à rendre l'information accessible et à la distribuer sous toutes ses formes, factuelle ou bibliographique.

Ce service évite de se substituer à des services gouvernementaux, et paragouvernementaux existants dans la région (Communication-Québec, ministère de l'Agriculture, Centres de recherche, CLSC, etc.). De même, nous essayons de référer la clientèle qui a des besoins d'information à caractère «scientifique et technique» aux organismes mandatés pour le faire (cégeps, universités, écoles spécialisées).

Maître d'oeuvre

Info-Biblio est géré et opéré directement par le personnel du C.R.S.B.P. Montérégie et non pas par les bibliothèques affiliées. Un bibliothécaire professionnel à temps plein assure le service du lundi au jeudi de 13h30 à 20h30. Ce bibliothécaire est secondé par le personnel professionnel, technique et clérical du C.R.S.B.P.M.

La clientèle

Il fut très difficile d'établir au départ la demande potentielle pour un tel service de référence. En fait, il s'agit d'une première au Québec et nous n'avions donc pas de points de repère. Des bibliothèques départementales en France et régionales au Canada offrent des services de référence, mais les modèles étudiés divergeaient sensiblement de celui que nous désirions implanter. Nous ne voulions pas que les bibliothèques affiliées servent d'intermédiaire unique entre l'usager et le service. Notre approche est que l'usager puisse aussi poser directement sa question au personnel d'Info-Biblio.

Au début, nous ne savions pas si nous étions pour offrir le service seulement aux usagers adultes actuels des bibliothèques affiliées ou à l'ensemble de la population desservie par celles-ci. Notre hypothèse de départ était que beaucoup de résidants adultes ne fréquentaient pas leur bibliothèque locale parce qu'ils ne la percevaient pas comme un centre d'information documentaire. Il fallait donc s'adresser à l'ensemble de la population adulte de la municipalité et non pas seulement à nos usagers réguliers.

Nous avons prévu une campagne de promotion en ce sens. Ainsi, un résidant non membre de sa Biblio peut utiliser les services d'Info-Biblio, ce qui accroît d'autant la population potentielle. Toutefois, nous étions conscients que notre clientèle, au démarrage du service, proviendrait en grande partie de nos usagers actuels.

Les résidants des municipalités desservies par le Centre régional de services aux bibliothèques publiques de la Montérégie, soit une population de 204 000 habitants, ont accès à ce service depuis le 1er avril 1994. Depuis le 1er octobre 1994, Info-Biblio est offert également à toutes les bibliothèques du C.R.S.B.P. Gaspésie/Îles-de-la-Madeleine par le biais du C.R.S.B.P. Montérégie. Une partie des bibliothèques du C.R.S.B.P. Abitibi/Témiscamingue s'est jointe à cette expérience pilote le 1er décembre 1994.

Nous n'offrons pas le service Info-Biblio aux municipalités non affiliées. Une partie de l'expérience est financée par le C.R.S.B.P.M. et il serait mal venu de demander aux municipalités, sous contrat présentement avec nous, d'offrir gratuitement le service à des municipalités non membres.

Quelques prévisions

Dans une région comme la Montérégie, les besoins de la population en information sont très diversifiés. Il va de soi qu'il s'avère important de bien cibler les clientèles: usagers adultes de nos bibliothèques affiliées, agriculteurs, petites entreprises et professionnels.

Nous estimons que le nombre de demandes d'information documentaire devrait se situer entre 1 000 et 1 500 demandes annuellement pour l'ensemble de notre réseau en Montérégie et de 4 000 à 5 000 pour l'ensemble des C.R.S.B.P. au Québec. Ce nombre peut apparaître restreint considérant que le prêt annuel total des C.R.S.B.P. est de six millions. Toutefois, il faut tenir compte que les C.R.S.B.P. offrent déjà un prêt inter-bibliothèques affiliées (service de demandes spéciales). Quelque 12 000 prêts inter-bibliothèques sont assurés par ce service et ce, uniquement en Montérégie, mais les demandes sont presque exclusivement à l'auteur et au titre.

La plupart des demandes formulées par l'entremise d'Info-Biblio se font aux sujets. Dans la majorité des cas, ces demandes ne peuvent trouver réponse dans les collections des bibliothèques affiliées ni dans la banque de données du C.R.S.B.P.M. Il faut souvent recourir à des banques de données spécialisées ou aux collections d'autres bibliothèques.

L'accès à Info-Biblio?

Il n'est pas nécessaire de se rendre à la bibliothèque pour demander une information. Les usagers ont accès à Info-Biblio via une ligne téléphonique 1-800, par courrier postal, par télécopieur ou encore par le biais de la Biblio. Dès que l'implantation du courrier électronique sera terminée auprès de nos bibliothèques affiliées (mars 1995), il n'est pas exclu dans le futur de pouvoir formuler sa question par le biais du courrier électronique. Nous cherchons à utiliser des moyens de communication qui permettent aux usagers de communiquer directement avec les préposés d'Info-Biblio. Les heures d'ouverture de nos bibliothèques affiliées étant limitées, ces moyens de communication permettent de contourner cette contrainte.

Le service

Le service est assuré conjointement par les bibliothèques affiliées et le C.R.S.B.P.M. Ce dernier prend en charge le processus de négociation de la question avec le demandeur et s'assure de trouver la réponse. La bibliothèque affiliée est appelée à jouer un rôle important au niveau de la livraison de l'information au demandeur. Ainsi, la plupart du temps, le résultat de la recherche à une demande d'information est expédié à la bibliothèque afin de développer le réflexe des gens d'utiliser leur bibliothèque. Mais la bibliothèque affiliée

n'est pas nécessairement le seul véhicule de transmission de l'information au demandeur.

Nous croyons important de pouvoir transférer à l'occasion l'information à l'usager sans passer par le biais de la bibliothèque. Nous utilisons différents moyens pour faire parvenir l'information aux usagers qui en ont besoin dans de courts délais par télécopieur ou par poste prioritaire (aux frais de l'usager), par téléphone, par courrier électronique ou encore, par courrier postal.

Le choix entre une entrevue rapide ou plus approfondie dépend de la requête de l'usager. Les questions factuelles, rapides, portant une emphase particulière sur l'information récente sont répondues dans les cinq à 10 minutes. Le temps nécessaire pour répondre à une question plus complexe dépasse rarement 30 minutes. Si la question est trop complexe, nous essayons dans la mesure du possible de diriger l'usager au bon endroit.

La réponse donnée doit toujours être aussi complète que possible afin d'encourager l'usager à utiliser le service à nouveau. Si la question d'un usager requiert une recherche plus poussée, l'usager est informé des possibilités qui s'offrent à lui, telles que PEB, recherches en ligne, visite d'un centre de documentation spécialisé, etc. La plupart des recherches sont complétées dans les 48 heures. Si nous ne trouvons pas l'information, nous avertissons l'usager.

Les frais

Le service Info-Biblio est offert gratuitement aux résidants des municipalités desservies par le C.R.S.B.P. Montérégie lorsque l'on peut répondre à l'aide de la collection du C.R.S.B.P. et des collections locales des bibliothèques affiliées participantes. Toutefois, lorsque l'information recherchée se trouve sur des CD-ROM ou requiert des photocopies, des frais s'ajoutent. Il est également possible pour un usager de recevoir à ses frais de l'information par télécopieur. Voici les supports et véhicules qui sont facturés à l'usager avec l'accord préalable de ce dernier.

- photocopies;
- frais de poste (courrier régulier et courrier prioritaire): courrier régulier défrayé par le C.R.S.B.P.M. et courrier prioritaire entièrement aux frais de l'usager;
- PEB: plusieurs institutions exigent des frais pour ce service. Nous essayons, dans la mesure du possible, de ne pas emprunter dans ces institutions;
- télécopies;
- recherches sur bases de données des différents serveurs (DIALOG, SDM, BRS, DOBIS, INFORMART, etc.).

Pour la période de l'expérience pilote, il a été décidé que les photocopies et les impressions des données provenant de CD-ROM seraient fournies gratuitement.

Les outils

1. Sources internes

Il a fallu développer une solide collection de référence et faire appel à la toute dernière technologie pour répondre aux besoins d'Info-Biblio. Nous nous sommes équipés d'un micro-ordinateur 486 muni de cinq lecteurs CD-ROM et d'un fax/modem ainsi que de plusieurs ouvrages de référence sur CD-ROM.

En plus d'épargner du temps pour la période de recherche, ce support nous évite les coûts de la recherche en ligne qui peuvent grimper assez rapidement. Voici quelques titres de CD-ROM que nous possédons: Actualité Canada, Actualité Québec, BiblioFile, Canadian News Index, Choix, CD Affaires, Conseil du Trésor, Consumer Reports, Multimedia Encyclopedia, Reference Library, Repère, Robert électronique, Romulus, Sport DISCUS, World & U.S. Atlas, Zyzomis (Dictionnaire électronique Hachette).

Bien entendu, nous avons aussi une solide collection de volumes de référence, dont plusieurs encyclopédies, dictionnaires, répertoires, lois, guides annuels, almanachs, etc.

2. Sources externes

Nous coopérons régulièrement avec des services de référence de quelques bibliothèques publiques de la région montérégienne (ex.: Boucherville, Longueuil, Saint-Hyacinthe) et des bibliothèques spécialisées (ex.: Musée des Beaux-Arts, Agriculture Canada) afin de pallier à notre manque de ressources pour certaines questions de référence nécessitant une recherche très approfondie. D'ailleurs, il ne sert à rien que le C.R.S.B.P.M. s'abonne à tous les outils de référence qui existent, puisque d'autres institutions ont déjà un mandat élargi de PEB et offrent des services de téléréférence des plus variés.

3. Internet

Le C.R.S.B.P. Montérégie a accès au réseau Internet depuis mai 1994. Présentement, seul le personnel d'Info-Biblio utilise Internet. Toutefois, nous envisageons d'ici les prochains mois d'optimiser l'utilisation de cette source d'information en l'offrant aux bibliothèques affiliées ayant les ressources nécessaires pour l'utiliser.

Promotion d'Info-Biblio

Un budget de 30 000$ a été consacré à la promotion de ce nouveau service auprès des clientèles cibles. Une campagne de publicité a été élaborée en rejoignant les usagers actuels et potentiels d'Info-Biblio auprès de la clientèle actuelle comme un service additionnel qu'offre leur bibliothèque.

Différents outils de promotion sont utilisés: affiches, signets, cartes d'affaires, brochures et formulaires «Question de référence». La campagne de publicité veut sensibiliser les gens à leurs besoins d'information et montrer qu'Info-Biblio est une option à considérer.

À cette campagne de publicité s'ajoute une intervention sur le terrain. Chaque responsable de bibliothèque s'est vu expliquer individuellement ou en groupe le service Info-

Biblio afin qu'il puisse en faire la promotion auprès de ses usagers. Le C.R.S.B.P.M. est à mettre sur pied un cours d'initiation à l'utilisation de la bibliothèque qui s'adressera directement aux usagers afin de les inciter à utiliser davantage les ressources de leur bibliothèque.

Évaluation du service

Il s'agit d'une expérience pilote dont les résultats auront un impact important sur l'implantation d'un tel service auprès de 800 bibliothèques affiliées aux C.R.S.B.P. québécois. Il y a donc lieu d'évaluer en profondeur les performances d'Info-Biblio.

Des statistiques sont cumulées afin d'évaluer le service et de mieux connaître le profil des gens qui utilisent Info-Biblio. Nous avons décidé de répertorier toutes les questions posées dans une base de données créée à l'aide du logiciel Microsoft Access pour Windows. Dès qu'un usager appelle Info-Biblio, on y entre toutes les informations dans un bordereau informatisé. Cette manière de procéder nous offre une économie de temps de repérage étant donné que tous les champs sont indexés. Si une question sur le même sujet nous parvient, nous sommes en mesure de repérer facilement la réponse que l'on avait donnée. Tout cela se fait sans que l'on ait à conserver les questions sur papier.

La base de données nous permet aussi de cumuler les statistiques d'une manière très exhaustive. Voici les principaux points que nous évaluons:

Évaluation des délais

- Date et heure de réception de l'appel.
- Comment est parvenue la question au C.R.S.B.P.M.?
- Quelle est la complexité de la question?
- Quel a été le temps requis pour répondre à la question?

Évaluation de la clientèle

- De quelle municipalité est l'usager?
- De quel C.R.S.B.P. fait partie la municipalité?
- Est-ce que l'usager est abonné à la bibliothèque?
- Est-ce la première fois que l'usager utilise le service?
- Comment l'usager a eu connaissance du service 1-800?
- Langue parlée.
- Groupe d'âges.
- Formation (secondaire, collégiale, universitaire, autre)
- Sexe de l'usager.
- Est-ce un appel filtré? (i.e. Est-ce que la personne appelle pour quelqu'un d'autre?)

Évaluation des ouvrages de référence utilisés par le C.R.S.B.P.M.

- Fréquence d'utilisation de l'ouvrage (imprimé, CD-ROM, en ligne).
- Degré de pertinence de l'outil.
- Fréquence d'utilisation du PEB.
- Fréquence d'utilisation du réseau Internet.
- Nombre de fois où des volumes ont dû être achetés pour répondre à une question.

Grâce à toutes ces données, il sera plus facile de dresser un bilan de l'expérience pilote. Le tout sera cumulé et analysé le 31 mars 1995 et un rapport sera remis au ministère de la Culture et des Communications.

Conclusion

Il est évident qu'un service tel qu'Info-Biblio coûte très cher à mettre sur pied et que sans l'appui financier du ministère de la Culture et des Communications nous n'aurions pu donner suite à notre projet. Près d'un quart de million de dollars seront investis sur deux ans à la poursuite de ce projet sans compter les énergies qui y sont consacrées par le personnel du C.R.S.B.P. Montérégie. Le lancement, en avril 1994, a été précédé d'une année complète de préparation.

Notre hypothèse de départ était que les résidants des municipalités que nous desservons avaient besoin d'un service de référence plus élaboré. Si cette hypothèse se confirme par cette expérience pilote, les C.R.S.B.P. du Québec devront collaborer pour implanter un tel service auprès de l'ensemble des municipalités qu'ils desservent.

La clientèle est là pour un tel service, nous en sommes convaincus, mais il faudra plusieurs années avant que ce service soit perçu comme un de base pour les bibliothèques affiliées aux C.R.S.B.P. Info-Biblio est sans aucun doute une plus-value pour nos bibliothèques et les communautés que nous desservons. Nous verrons, lors du bilan de cette expérience pilote, si le défi de donner un accès démocratique à l'information aux populations vivant en région est réalisable et viable.

Pourquoi chercher midi à quatorze heures?
INFO-BIBLIO A LA RÉPONSE!



Vous désirez changer vous-mêmes la batterie de votre voiture. **Comment faire?**

Vous voulez des informations sur le vélociraptor? **Quel livre consulter?**





Une mouffette a élu domicile sous votre perron. **Comment s'en débarrasser?**

Vous cherchez des statistiques sur le taux de natalité au Québec? **Où s'adresser?**





Vous devez installer un système d'échangeur d'air dans votre maison. **Lequel choisir?**

Vous avez besoin de la liste des fabriquants de machines agricoles au Québec? **Où la trouver?**



PERIODICA INC.

PERIODICA abonnements :	10,000 titres (magazines, périodiques)
PERIODICA Vidéo :	1000 titres (arts, sciences, littérature, voyage, jeunesse, cinéma de répertoire)
PERIODICA Audio :	coffrets, disques compacts, cassettes audio
BIBLIORAMA :	tous les livres disponibles de langue française distribués au Canada
Société nationale d'information (SNI) :	350 titres sur CD-ROM (actualité, éducation, environnement ...)

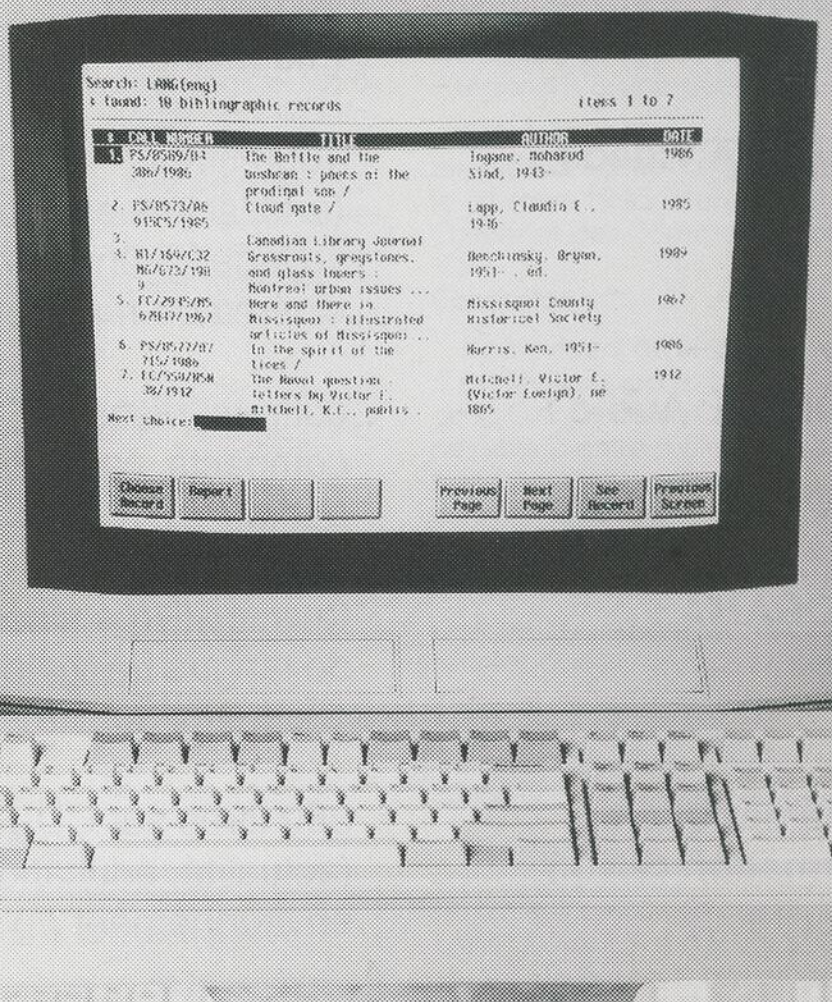
Demandez nos catalogues : la réponse à vos recherches d'outils pédagogiques de langue française.

PERIODICA INC.

Case Postale 444, Outremont, Québec, Canada, H2V 4R6
Tél.: **(514) 274-5468** • Fax : **(514) 274-0201**
Tout le Canada : **1-800-361-1431**

Rien de moins que le meilleur... vendeur!

POUR ACCÉDER À CHAQUE OCTET D'INFORMATION



Un des meilleurs systèmes de gestion pour bibliothèques

Best-Seller

Gestion documentaire
Best-Seller *inc.*
Tél.: (514) 337-3000 ou 1-800-361-6782
Fax: (514) 337-7629

comprend:

- ☑ *Acquisitions*
- ☑ *Catalogue (avec contrôle d'autorité en format MARC)*
- ☑ *Catalogue d'accès public (CAP)*
- ☑ *Circulation*
- ☑ *Publications en série*
- ☑ *Liens SDM, Utlas, etc.*
- ☑ *Tout format MARC (Can., US, etc.)*

Best-Seller *est conçu avec un L4G*